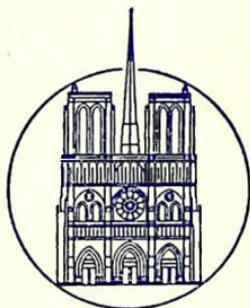


H. SELVA

LA THÉORIE
DES
DÉTERMINATIONS
ASTROLOGIQUES
DE
MORIN DE VILLEFRANCHE

CONDUISANT A UNE MÉTHODE RATIONNELLE
POUR
L'INTERPRÉTATION DU THÈME ASTROLOGIQUE



ÉDITIONS TRADITIONNELLES
11, Quai Saint-Michel, PARIS V^e

**LA THÉORIE DES
DÉTERMINATIONS ASTOLOGIQUES
DE MORIN DE VILLEFRANCHE**

H. SELVA

**LA THÉORIE
DES
DÉTERMINATIONS
ASTROLOGIQUES
DE
MORIN DE VILLEFRANCHE**

**CONDUISANT A UNE MÉTHODE RATIONNELLE
POUR
L'INTERPRÉTATION DU THÈME ASTROLOGIQUE**

**ÉDITIONS TRADITIONNELLES
Quai Saint-Michel · PARIS V^e**

NOTE DE L'ÉDITEUR

ASTROLOGIA GALLICA (parution en 1661) de Morin de Villefranche (1583-1956) dont nous avons eu un exemplaire en notre librairie, est un ouvrage monumental illisible pour tout autre qu'un savant non seulement latiniste, mais aussi astrologue expérimenté comme l'était Henri SELVA, qui en fit une traduction partielle parue en 1902 sous le titre "La Théorie des Déterminations Astrologiques de Morin de Villefranche", que nous présentons sous ce même titre.

Quant à nous, en précisant que dans notre nouvelle édition d'avril 1976, nous avons respecté la présentation voulue par H. Selva en ce qui concerne le découpage des chapitres, nous croyons faire œuvre utile en mettant cet ouvrage indispensable, à la disposition du monde Astrologique.

Dans la préface de cette nouvelle édition, André BARBAULT qui a longuement étudié Morin et Selva exprime en termes choisis ce qu'il pense, ce qu'il faut penser même, du Grand Maître que fut Morin de Villefranche.

A. André VILLAIN, responsable des
ÉDITIONS TRADITIONNELLES
(successeurs de la Maison "Chacornac")
de 1958 à 1985

Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction
réservés pour tous pays.

PRÉFACE DE L'ÉDITION DE 1976

LA TRADITION
ET
MORIN DE VILLEFRANCHE

Par un paradoxe qui n'est pas à la gloire des Astrologues contemporains, c'est en un temps où l'Astrologie en pleine renaissance bat un record d'attraction générale que ceux-ci sont le plus mal reliés à son histoire.

Il n'est pas difficile d'en comprendre les raisons en suivant l'évolution de la formation astrologique depuis deux à trois générations.

Lorsque survint le renouveau d'intérêt pour elle autour du début du siècle, les Choïsnard et les Selva n'eurent pas d'autre ressource que de se plonger dans les œuvres anciennes. Il ne pouvait alors exister que la « Tradition », seule l'étude de ces pièces anciennes permettant de tenter de recomposer le visage de cette connaissance perdue. Ils puisèrent donc à même aux sources qui leur étaient disponibles. Les ouvrages du premier cru de cette renaissance astrologique — ceux de Fomalhaut, de Julevno... — ne furent guère qu'une recomposition libre de Ptolémée et de ses exégètes.

La flambée de renaissance des années 30 ouvrit une ère où les astrologues, de plus en plus nombreux — irrespectueux et désinvoltes plus que critiques ouverts à l'égard de cette tradition, point de départ d'un amoindrissement de la culture astrologique — se mirent à innover, à personnaliser, prônant ainsi une astrologie de plus en plus « individualiste ». La riche autant que confuse floraison d'ouvrages qui en résultera, contribuera à détacher progressivement le néophyte d'un savoir établi, chaque auteur reconstruisant l'astrologie à sa façon avec les matériaux traditionnels, en effaçant les traces du passé derrière sa pratique personnelle.

Si l'assimilation de la pensée antique de la connaissance astrologique dans le savoir moderne ou dans le cadre de la pensée contemporaine a été le souci grandissant des astrologues depuis les années 50, ce courant individualiste ne s'en est pas moins poursuivi, au point de tomber, maintenant, dans la fabrication bâclée de livres à systèmes personnels, à tics et manies. Si bien que le néophyte actuel qui aborde un nouveau traité (aucun ne faisant exception) ignore quelle part de tradition est déposée et transmise à travers la formulation de l'auteur, et que les nouveaux astrologues, meilleurs interprètes cependant, sont dépourvus de culture astrologique et ne savent plus rien de la tradition, à la curiosité d'un tel savoir ne devant s'intéresser seulement qu'une poignée d'érudits.

Certes, les fils d'Hermès ont des circonstances atténuantes de ne pas vivre leur histoire et d'être sans connaissance de la dimension historique de leur aventure, car rien n'est plus triste et affligeante que la lecture des œuvres savantes des historiens de l'astrologie, celles des Bouché-Leclercq, des Festugière...

L'astrologie est comme la musique, l'amour, la vie : une fausse note, une nuance, un rien et tout est par terre. Ici, une profonde et subtile vérité a tôt fait de devenir une ridicule ineptie et de sombrer dans le grotesque, la bouffonnerie ou l'absurde. Et pourtant, ce n'est pas Voltaire qu'il faut en la circonstance mais le laboratoire, car la critique ne s'improvise pas plus que l'art ne s'apprend dans les livres : « On s'aperçoit toujours après coup, une fois l'expérience vécue, de ce que les textes voulaient dire » (Bernoulli). Oui, il faut vivre, ou plutôt avoir vécu la matière des textes pour en saisir le véritable contenu. Ici, « la » tradition est une histoire collective qui passe à travers « ma » propre histoire, et la seule façon pour moi d'explorer cette tradition est de la saisir à l'intérieur de mon aventure personnelle.



Alors qu'on se croit et se sent tout seul lorsqu'on se met à apprendre l'astrologie, on ne sait pas que l'on va immédiatement être saisi par cette enveloppe de la tradition, car celle-ci n'est rien moins que... les autres avant nous.

Cette tradition, en effet, est un concept qui n'a pas de cadre historique déterminé : elle est de toutes les époques dans la mesure où il y a transmission collective d'un savoir établi, le fait traditionnel étant imitation du passé, d'un passé immédiat qui, lui-même, relève d'un passé plus lointain.

Aussi n'est-il pas tellement abusif d'évoquer une forme bien dégradée de tradition en notre époque actuelle, dans la mesure où l'on décèle, en maints ouvrages contemporains, une habitude de copier, puis de recopier celui qui a déjà copié... (1) Transmission dans la filiation de laquelle disparaît la source, chacun finissant par accepter la chose colportée, sans ne plus savoir, ni même se soucier de savoir, de qui émane ce qui est devenu dans la patine du temps une idée reçue. C'est de la sorte que s'impose l'autorité impersonnelle d'un « on », parce qu'il y a eu un consentement général dans le passage de l'idée seulement proposée ou lancée à l'état « arrivé » de vérité admise, comme lieu commun. Qu'on ne s'y trompe pas : ce n'est pas autrement que s'est opérée l'intégration du symbolisme des dernières planètes, Uranus, Neptune et Pluton, accepté sans coup férir après leurs découvertes astronomiques. Je ne doute pas que la vérité puisse aussi se faire jour par un tel chemin, passant pour ainsi dire par voie d'assimilation inconsciente ou subconsciente, mais l'erreur débouche aussi au bout d'un tel cheminement d'acceptation aveugle. J'ai suffisamment dénoncé l'attitude d'esprit ensommeillée de « l'astrologie de papa », prêtant foi à tout précepte venu des « Anciens » ou en respect devant la chose imprimée, pour ne pas avoir à insister sur ce point...

Rien n'est plus subtil que le côtoiement de la vérité et de l'erreur, et précaire l'assurance obtenue en ce domaine de la tradition. Celle-ci n'a pas besoin de bénéficier du crédit de la vérification pour se maintenir et se propager au long des siècles. Elle porte en elle, dans les répétitions qui la constituent, le principe de sa perpétuation, tout ce qui dure n'ayant pas forcément une raison de durer tenant à la force incoercible de la vérité. Ici, il arrive que le soin

(1) Les livres se suivent comme autant de bonshommes Ripolin d'une publicité connue : chacun sur le dos suivant inscrit sempiternellement le même message.

consacré à la vérification d'opinions admises soit inversement proportionnel à leur force de propagation, parce que, à les considérer globalement, elles semblent plus ou moins évidentes, et surtout, parce qu'en se transmettant, elles bénéficient de l'autorité d'un nombre croissant d'auteurs. Dangereuses sont forcément de telles opinions, auxquelles une adhésion collective trop coercitive a retiré le bénéfice des vérifications précises. Il en est ainsi, d'ailleurs, aussi bien pour refuser que pour admettre un état donné des choses. En fin de compte, celui qui admet le principe de la tradition comme source possible de connaissance, ne doit pas se départir de l'esprit critique pour briser la chaîne des erreurs instituées en idées reçues, et purifier cette tradition afin de n'en garder que la part de vérité.

Il faut penser ainsi également de la tradition lointaine, qui porte le nom en bénéficiant d'un haut prestige. Tradition populaire se contentant généralement d'une croyance collective simple, puisée à une foi dégagée aux heures de communion confuse et sans limites avec le cœur et l'esprit de la vie en mouvement ; tel le folklore de l'influence lunaire sur le temps, les plantes, les bêtes... Tradition savante tentant de dégager du mythe un savoir, de construire sur une foi une raison, élaborant une vérité sensible en vue d'aboutir à une connaissance humaine, ainsi qu'il en est avec la Tétrabible de Ptolémée ou la présente pièce de Morin.

On conçoit le problème que pose la relation entre le contenu de ces textes anciens et la démarche de l'esprit de l'homme de nos jours, pouvant « aliéner » maints astrologues.

Il y a, par exemple, la catégorie de ceux qui, en rupture par incompréhension, mépris ou répugnance, rejettent totalement la tradition. On a vu de ces « révolutionnaires » dont l'ambitieux programme consistait à faire table rase du passé et à fonder une astrologie sans modèle préétabli ; lorsqu'ils ne s'égarèrent pas purement et simplement dans quelque prolifération symbolique plus ou moins délirante, ou encore dans quelque système obsessionnel ou paranoïaque, ils revenaient tôt ou tard au bercail traditionnel. À l'autre bout de la chaîne, il y a ceux qui, au contraire, érigent le traditionalisme en système. Leur fixation aux Anciens est telle qu'ils trahissent ceux-ci en s'attachant

à la lettre et non plus à l'esprit des choses, leur tradition n'étant plus, finalement, qu'une mousse à la surface du rocher spirituel que ces anciens ont dressé. L'accusation repose sur leur immobilisme affligeant, l'esprit étant non dégagé de la foi en l'argument d'autorité, malgré les inévitables disputes de glossateurs autour des textes originels, ne manquant cependant pas d'encombrer l'astrologie de plantes adventices. Cette astrologie figée et fermée sur elle-même, si peu révélatrice à soi-même, tourne indéfiniment en rond depuis des siècles, en végétant et en se suffisant de son indigence, tentant de retarder l'heure de sa mort en se tournant exclusivement vers son propre passé...

Si la tradition délient une part de vérité qui prend appui sur une réalité, elle est immortelle. Mais elle n'est vivante que si, s'accordant aux battements du temps, elle est capable de se réinventer en se réincarnant dans l'esprit des hommes de chaque époque, étant fécondée par un tel renouvellement. Entre le refus bloqué et le formalisme dogmatique, entre le négateur solitaire et le traditionaliste qui tue sa propre tradition, il y a place à une réceptivité affranchie de tout parti-pris préalable, à un « modernisme » qui s'autorise la liberté d'interprétation dans une faculté entière d'intégration et de récréation.

Me voilà revenu à la notion de « ma » tradition qui est système de pensée et capital d'informations, tout à la fois expérimentés, médités, sentis, vécus, point d'appui humanisé et personnalisé, chemin au long duquel je côtoie le vrai et le faux. Pour moi, donc, cette tradition, source de vérité entachée par ses imperfections et ses erreurs, est le sédiment de l'ensemble des expériences vécues par la ligne ancestrale ; du moins en est-elle le résidu structurel. De là un intérêt aussi bien admiratif que critique, qui me tient en éveil en même temps qu'à distance, qui me permet de comparer mes conclusions personnelles aux siennes et m'apporte souvent la joie de me retrouver avec elle et en elle, mon aventure propre s'adossant à l'aventure collective et historique, comme si j'étais reçu et moulé dans son creuset. J'ai l'impression, alors, que ma découverte personnelle ressemble à la recombinaison neuve d'un tableau ancien que la patine du temps avait recouvert d'obscurité. Sans nulle recherche de contenance, la récom-

pense, c'est de s'être accepté librement solitaire au départ, et de se trouver, à l'arrivée, uni à la grande famille.



On peut considérer comme un événement astrologique la réédition, en cette année 1976, de la traduction, faite par Henri Selva, du XXI^e ouvrage : « De la Détermination Active des Corps Célestes et Passive des Sublunaires », des XXVI qui composent la « somme » astrologique de Morin de Villefranche : L'ASTROLOGIA GALLICA, parue en 1661. Traduction titrée : « La théorie des Déterminations astrologiques selon Morin de Villefranche », dont l'édition première, chez Bodin, remontait à 1902 et était depuis longtemps épuisée.

Je ne reviendrai pas, ici, sur l'évolution de la pensée astrologique et ses mutations au cours de la tradition, et notamment de Ptolémée à Morin (1). Dans le patrimoine astrologique du passé, Morin (1583-1656) est, avec Ptolémée, une figure historique hors pair et représente une étape capitale.

La coupure est bien tracée. Avant lui, la tradition, pour l'essentiel, est une création anonyme d'essence collective ; les grands noms de l'astrologie — de Bérosee à Rantzau en passant par Ptolémée, Firmicus Maternus, Junctin et les autres... — ne sont que des étoiles de première grandeur qui scintillent dans un poudroiement stellaire. Et cette tradition met l'accent sur le « Premier Ciel », notre sphère céleste, c'est-à-dire sur la valeur archétypique et symbolique de l'astrologie. Avec Morin, par contre, c'est une personne qui se détache, et avec elle, une création particulière qui surgit, les prédécesseurs n'étant pas sortis du champ d'interprétation et d'application de la Tétrabible et du Centiloque. Ce n'est pas un hasard, d'ailleurs, si cette œuvre personnelle singulière met l'accent sur le « Monde », c'est-à-dire notre « Sphère locale », qui est représentative de l'individu, de l'expression existentielle du langage astral.

(1) On pourra consulter le chapitre : « La tradition savante » de mon ouvrage : « Connaissance de l'Astrologie » (le Seuil).

Si, avec Morin, l'astrologie n'avait pas perdu en grandeur, en richesse et en ampleur indifférenciée, ce qu'elle a gagné en ordre et en distinction, je n'aurais pas hésité à en faire notre Jean-Sébastien Bach, par la discipline qu'il introduit et la maîtrise avec laquelle il en use. Je le vois ressemblant plutôt à Descartes, son correspondant, et faisant œuvre cartésienne. Mais, pas plus que la musique et la philosophie n'ont commencé ni fini avec ces maîtres, pas davantage l'astrologie n'est achevée avec Morin. Il ne représente qu'une phase d'antithèse par rapport à celle de la thèse que représente le stade de la tradition ptoléméenne.

Dans une des magnifiques lettres qu'elle m'envoie, où sa passion de la recherche s'autorise la plus large liberté de généreuse critique, Laure Lahaye me déclare :

« Pourquoi les Anciens se seraient-ils trompés en tant de choses et auraient-ils tout compris en astrologie ? Seulement en astrologie ? Lisez un bouquin de médecine ou de philosophie du temps de Morin de Villefranche et vous verrez le chemin parcouru. Mais en astrologie, Morin, c'est encore LE grand maître auquel on se réfère... Du sur-place depuis plus de trois cents ans ! »

Précisément, il nous revient de dépasser ces stades de thèse et d'antithèse en une synthèse, relativisant les deux étapes antérieures et les fondant en une astrologie totale où se retrouve son universalité première, à laquelle se marie sa technique individualisante, le symbole s'ordonnant au cadre du vécu. Il serait donc aussi préjudiciable de nier ou de ne pas intégrer Morin, que de s'arrêter à lui.

Il n'y a, toutefois, de dépassement possible qu'à partir d'une assimilation de cet héritage culturel (que de temps perdu si l'on s'en passe ou si l'on biaise, à supposer même qu'on arrive au port...). Nous savons que notre initiation à l'astrologie est, la plupart du temps, affaire de rencontre, de tâtonnement, de circonstances : nous pouvons être à la merci du premier livre qui nous tombe sous la main. Je sais bien que chacun a intérêt à apprendre et étudier sur l'ouvrage qui convient le mieux à sa forme d'intelligence, à sa formation et ses affinités. Néanmoins, la voie royale qui mène à l'acquisition de la connaissance astrologique reste la lecture directe des sources et de leurs commentaires, confrontés bien entendu avec sa propre et libre expérimentation.

Lecture... c'est-à-dire étude, affrontement, confrontation, relecture, méditation... Il faut se rappeler la citation de Bernoulli.

Personnellement, un exemplaire de la première édition de cet ouvrage m'est tombé entre les mains en 1940. Il venait à point. Je « vivais » alors des recherches d'astrologie météorologique. Malgré mon très jeune âge, cette exploration m'amena à penser l'esprit de l'interprétation et à remonter aux principes qui président à ses règles. J'en avais déjà découvert quelques-uns au moment où je me jetai à corps perdu dans la lecture de cette traduction de Selva. Ce ne fut pas sans surprise ni ravissement de ma part de voir Morin exposant et développant, en un langage lumineux, non seulement ce que j'avais trouvé par moi-même, mais encore ce qu'il me restait à découvrir, une totalité de la technique de l'interprétation.

C'est une bonne partie de l'année que je fis mes classes avec ce livre, en repensant tout ce que j'avais appris. Depuis, je refis deux autres « séjours », chez Morin, aussi méditatifs, dans les années 50, puis dans les années 60. À chacun de ces voyages au pays de notre maître, je me suis enrichi de nouvelles acquisitions, de révisions et mises au point, sans pour autant tout accepter de son système et sans me refuser à la critique. Voilà comment j'ai « lu » Morin.

C'est un livre qui m'a marqué, peut-être celui qui a le plus compté. Je me devais de le remercier par cette présentation. Je crois qu'il mérite d'être, pendant un temps, le livre de chevet de tout astrologue.

André BARBAULT.

INTRODUCTION

Depuis que des expériences récentes, faites à l'aide des méthodes positives modernes, ont démontré la réalité de quelques phénomènes relatés par certains hermétistes anciens et modernes, mais que la science officielle avait traités jusqu'alors et traite encore le plus souvent de fables et de superstitions, quelques esprits curieux se sont trouvés de nouveau attirés aussi vers l'étude de l'astrologie.

Petit est encore à l'heure actuelle le nombre de ceux qui s'adonnent à cette étude, mais il va sans cesse grandissant. Que la progression ne soit pas plus rapide, cela tient en partie à une difficulté matérielle : celle de trouver des livres d'enseignement méthodiques, qui, anciens, ne soient pas écrits en latin, ou, modernes, pas en langues étrangères. Et même les chercheurs à qui le latin est familier, se trouvent souvent arrêtés dans la poursuite de leurs études astrologiques par l'impossibilité de se procurer les ouvrages anciens qui ont le plus de valeur, tant les exemplaires en sont devenus rares.

Je crois donc rendre service à tous ceux qu'intéressent ces études, en publiant ici un extrait — fait au début pour mes propres besoins — de l'œuvre astrologique la plus remarquable, à mon avis, que le passé nous ait léguée, l'*Astrologia Gallica* de Morin de Villefranche (*).

(*) Voici le titre complet de cet ouvrage : ASTROLOGIA GALLICA principijs et rationibus proprijs stabilita, atque in XXVI Libros distributa non solum ASTROLOGIAE JUDICIARIAE studiosis, sed etiam Philosophis, Medicis et Theologis omnibus per-necessaria : Quippe

Morin est à ma connaissance le premier qui ait établi les véritables principes de la science astrologique. Par le soin et la méthode avec lesquels il a approfondi la plupart des problèmes qu'elle comporte, et par le sens critique — remarquable pour son époque — dont il a fait preuve dans la discussion des questions astrologiques proprement dites, il apparaît comme l'esprit le plus scientifique et le talent le plus lumineux qui se soit révélé dans cette science jusqu'ici.

Aussi j'estime que pour ceux qui ne font pas de l'astrologie une étude purement spéculative, mais en recherchent la sanction expérimentale, la lecture de l'*Astrologia Gallica* peut dispenser de celle de la plupart des autres ouvrages astrologiques antérieurs, ou contemporains de l'œuvre de Morin.

Sur les 26 livres dont se compose le traité en question, les pages qui suivent n'embrassent qu'un seul, le XXI^e, intitulé : « De activa Corporum cœlestium, et passiva Sublunarium determinatione ». Il comporte l'étude des déterminations dont dépendent la direction dans laquelle s'exerce l'activité des influences astrales, et la qualité des effets qu'elle produit.

Il me paraît utile d'ajouter ici quelques mots d'explication au sujet de ces déterminations.

L'observation des effets qui caractérisent l'activité d'une radiation astrale donnée, montre qu'au-dessous d'une détermination essentielle — qui trouve son expression dans les propriétés fondamentales de la radiation considérée — se manifeste toujours une détermination accidentelle. Cette dernière apparaît ou

multa complectens eximia ad scientias illas spectantia. Opera et studio JOANNIS BAPTISTAE MORINI, apud Gallos à Bellejocensibus Franco-politani, Doctoris Medici et Parisiis Regii Mathematicum professoris. — Ejus Anagramma : Mira sapiens uni bono stat. — Hagae-Comitis, Ex Typographia Adriani Vlacq, MDCLXI.

Jean-Baptiste Morin, né à Villefranche (Rhône) le 23 février 1583. Docteur en médecine. Professeur à la chaire des Mathématiques au Collège de France (1629). Mort le 16 novembre 1656.

générale — et alors, les conditions extérieures qui décident de la qualité de l'action astrale proposée sont communes au monde sublunaire entier ; ou cette détermination accidentelle est particulière, et ne se rapporte dès lors qu'à un seul individu, ou groupe d'individus à la fois.

Générale, la détermination porte sur la qualité de l'influx astral ; l'ensemble des conditions extérieures dont elle dérive, constitue ce que Morin appelle « l'état céleste » de l'astre dont procède la radiation considérée.

Individuelle, la détermination se manifeste par des effets d'une catégorie particulière, et la condition qui décide de cette catégorie est nommée « l'état terrestre » de l'astre.

Pour l'appréciation exacte des effets que les agents célestes pourront produire dans la Nature sublunaire, il est cependant également nécessaire de tenir compte des possibilités qu'offrent pour la réalisation de ces effets les êtres sublunaires, animés ou inanimés, en vertu de leur constitution essentielle, ou de leurs dispositions accidentelles, en un mot, de ce qu'on pourrait appeler leur réceptivité pour l'opération de tel agent astral.

Les explications qui viennent d'être données montrent que la théorie des déterminations astrologiques établie par Morin contient la clef de toute l'interprétation des thèmes de nativité. Avant lui, cette partie de l'astrologie ne se trouvait enseignée que par des aphorismes s'appliquant à des cas toujours spéciaux. Morin a le mérite d'y avoir introduit une méthode, de l'avoir systématisée.

L'exposé de sa théorie que je donne ici, n'est qu'une réduction, et non une traduction textuelle, in extenso, de son XXI^e livre. J'en ai tiré seulement la substance, supprimant certaines digressions, et élaguant tout ce qui, dans l'exposé, paraissait superflu à la compré-

hension du sujet. Dans ce travail, je me suis efforcé à conserver autant que possible — à côté de la coupe générale — l'esprit de l'original ; sauf de rares exceptions je me suis donc abstenu de transposer certains points de vue pris par l'auteur, comme de soumettre aucune de ses affirmations à la discussion.

Pour rendre la pratique plus facile, j'ai résumé à la fin de ce livre les règles expérimentales dégagées par Morin.

Il me reste un mot à dire sur la disposition typographique particulière qui a été adoptée ici.

On a imprimé en gros texte les parties les plus essentielles, et employé le petit texte pour les passages qui, sans être indispensables, ont simplement paru utiles pour la pleine compréhension de celles-là. Cette distinction ne se trouve donc pas dans l'original. En le faisant ici, on a obtenu une réduction à deux degrés de l'exposé de Morin, ce qui devra faciliter les recherches qu'on voudra faire.

H. S.

J. B. MORIN

ASTROLOGIA GALLICA

XXI^e Livre.

P R E F A C E

Les anciens astrologues ont souvent établi leurs jugements ou sur des bases purement fictives, par conséquent étrangères à la *nature* des choses ; ou bien sur certains éléments qu'on peut en vérité qualifier d'ordre naturel ,mais qu'ils ont mal compris et encore plus mal appliqués. Dans la première classe il faut ranger ce qu'on a appelé « termes, décans, faces », puis l'attribution de propriétés spéciales à différents degrés de l'Écliptique, enfin les progressions annuelles, mensuelles et diurnes, de même que toutes les autres vaines fictions introduites dans l'astrologie par les Chaldéens, le Egyptiens et les Arabes. Dans la seconde classe il faut compter les « Significateurs universels ». — que Cardan appelle entre autres « Significatores secundum substantiam » dont l'étude et l'emploi ont jusqu'ici été l'objet principal des préoccupations de tous les astrologues. J'accorde que le Soleil possède naturellement une plus grande analogie avec les honneurs, les monarques, le père, etc., qu'avec une condition ignorée, les paysans, les enfants, etc. ; et je conviens que ce même rapport existe entre Jupiter et la richesse, entre Vénus et l'épouse, entre Mercure et l'intellect, et ainsi de suite. Mais il est absurde de partir de là pour prétendre que le Soleil par exemple soit significateur *universel* du père ou des honneurs, et qu'ainsi il faille, dans n'importe quelle nativité, tirer du Soleil même les jugements sur le père et sur les honneurs qui attendent le sujet dans sa vie, quelle que soit la Maison

astrologique que cet astre occupe ou dont il soit le Maître.

En effet, les influences célestes sont des causes universelles. Comme telles elles ne manifestent par elles-mêmes aucune préférence pour agir sur tel individu sublunaire plutôt que sur tel autre. C'est ainsi qu'elles deviennent *déterminables* par les individus. Or, puisqu'il y a plusieurs modes suivant lesquels les influx célestes peuvent être déterminés (modes qui se réduisent en somme à deux espèces principales, à savoir : détermination par la position des Planètes dans la figure céleste (*) et par leur domination (**), il suit, que les corps célestes n'agissent par leur influx sur les êtres naissant dans le monde sublunaire que selon le mode spécial suivant lequel ils ont été déterminés par ces êtres mêmes. En d'autres termes, leur action sur un individu donné dépendra en première ligne des rapports qui se présenteront au moment de sa naissance, entre les astres et les Maisons astrologiques, et ces rapports seront basés sur la position corporelle des astres ou sur leurs aspects, ou sur leur domination dans telle ou telle Maison astrologique, ou encore sur leurs relations avec le Maître de cette Maison (**).

Dans le thème de nativité une Planète ne signifie donc pas une chose quelconque, ni toutes les choses ensemble ; ni ne produit, à la fois, tous les effets dont elle est capable, mais seulement ceux auxquels elle est spécialement déterminée par les rapports qui viennent d'être énumérés.

(*) C'est-à-dire dans telle Maison astrologique.

(**) Il faut entendre ici par domination la circonstance qu'une Planète possède dans le Signe zodiacal qui occupe une Maison astrologique donnée, une des trois Dignités essentielles : Maîtrise, Exaltation, Trigonocratie.

(***) La manière dont le ciel dans son ensemble se trouve dans chaque thème généthliaque, divisé en Maisons astrologiques, dépend de l'heure et de la position géographique du lieu où s'accomplit la naissance. Ces éléments variant d'un individu à l'autre, et étant pour ainsi dire propres à chacun, c'est donc bien de l'individu que dérive ici la détermination.

PREMIERE PARTIE

Suivant l'opinion de tous les philosophes, les corps célestes représentent des causes universelles. Or toute cause universelle est, par elle-même, indifférente quant aux effets accidentels qu'elle doit produire ; elle est donc susceptible d'être déterminée vers tels effets plutôt que vers d'autres. Seule sa fonction générale dans la Nature se trouve fixée dès l'origine par sa constitution essentielle.

Ainsi au Premier Ciel (*) est dévolu, par détermination essentielle, le pouvoir le plus général de donner l'existence à tous les phénomènes naturels quelconques, dans toutes les régions de l'Univers, avec le concours des autres causes physiques d'ordre inférieur. Il contient donc en puissance l'opération de toutes les forces naturelles, et constitue ainsi, dans son ensemble, véritablement la première cause physique.

De même que le Premier Ciel dans son ensemble, chaque Signe zodiacal considéré séparément, et chaque Planète, possèdent en propre une vertu déterminée par leur constitution essentielle.

La connaissance exacte de toutes les propriétés caractéristiques des influx planétaires est, comme on sait, des plus difficile à obtenir. Cette difficulté provient de ce qu'une Planète produit, même par ses vertus simples, certains effets sur le métal, d'autres sur la plante, d'autres sur l'animal, d'autres encore sur l'homme. De plus, s'exerçant à la fois sur des hommes différents ; on voit son action varier de forme ; et même lorsqu'on n'envisage cette action

(*) Pour l'entendement de la chose, je rappelle au lecteur que les anciens localisaient la première cause physique dans le Premier Ciel.

que par rapport à un seul et même homme, on observe que ses manifestations ne sont pas toujours constantes. En effet, avec le concours de tel Signe zodiacal, une Planète produit tels effets, d'autres avec tel autre Signe ; puis elle agit différemment selon les Planètes avec lesquelles elle se trouve en rapports ; même suivant les variations de la forme sous laquelle se présentent ses rapports avec une même Planète, ses effets se trouvent modifiés ; enfin son action prend une direction différente selon qu'elle est placée dans une Maison astrologique ou dans une autre, et elle produit des effets divers suivant qu'elle est Maitresse d'une Maison astrologique ou d'une autre.

Les combinaisons d'effets possibles sont donc multiples, presque innombrables ; d'où la grande difficulté qu'on éprouve à découvrir la nature simple et les propriétés essentielles que possède une planète. Ce n'est donc que par une étude approfondie et par une comparaison très attentive qu'on peut en acquérir une certaine connaissance. Et voici sans doute le chemin le plus sûr qui y mène.

Durant le passage d'une Planète par sa propre Maison céleste, par exemple du Soleil par le Lion, surtout s'il n'est uni à aucune autre Planète ni corporellement, ni par aspect, la nature de cet astre se manifeste pure de tout mélange avec aucune autre influence, en un mot, dans sa forme simple. Elle y apparaît même avec d'autant plus d'évidence que par le concours de la Planète et du Signe ses effets spécifiques se trouvent renforcés, comme doublés. On doit alors observer les phénomènes que l'astre considéré produit, lorsqu'il est placé successivement dans les différentes Maisons astrologiques de la figure, chez les enfants qui naissent pendant le temps qu'il y séjourne, car on sait que dans les différentes Maisons, il détermine des effets de catégories diverses, mais qui dans le cas supposé seront tous solaires : par conséquent on pourra dire avec raison que ce qui se trouvera de commun dans tous ces effets devra être ramené à la nature particulière du Soleil. De même on devra procéder pour les autres Planètes.

Ce procédé ne saurait offrir aucune difficulté pour ce qui est du Soleil et de la Lune, parce que ceux-ci ne possèdent chacun qu'une Maison céleste, tandis que les autres Planètes en ont deux, qui diffèrent entre elles par leur nature. Ici la difficulté devient donc un peu plus grande, mais elle peut encore être résolue si l'on se rappelle que les Signes zodiacaux opèrent dans certaines conditions même lorsqu'ils sont « vides », c'est-à-dire lorsqu'ils ne sont momentanément occupés par aucune Planète ; et cela Élémentairement suivant la nature qui leur a été attribuée

à l'origine du monde, par leurs influences au contraire suivant la nature de leur Maître.

Les déterminations essentielles dont l'activité des Planètes et des Signes du Zodiaque a été l'objet, trouvent leur expression dans les propriétés fondamentales de leur influx, propriétés qui sont connues au lecteur. Il n'y aurait donc pas autre chose à dire ici, si ce n'était qu'en parlant de la détermination essentielle des activités planétaires, on se trouve conduit à la discussion des *Significateurs universels*, dont on a déjà dit un mot en passant. Voici donc l'occasion d'approfondir cette question.

Comme on sait, il a été accepté jusqu'ici par tous les astrologues que le Soleil devait signifier, par lui-même, le père, l'époux, les chefs, les nobles, la gloire, les honneurs, la vie, etc. ; de même, la Lune, la mère, les reines, le peuple, etc. ; Jupiter, les biens, la richesse ; Mercure, les facultés intellectuelles, etc., etc. Les traités astrologiques connus jusqu'ici appellent les Planètes « Significateurs universels » des choses qui viennent d'être mentionnées respectivement, et font de cette signification essentielle le principal fondement des prédictions, au point d'observer ces significations essentielles même dans les « Directions » des Planètes.

Ainsi Ptolémée dit au III^e livre de son *Quadripartitum*, chap. IV : « Le Soleil et Saturne conviennent au père par leur nature, la Lune et Vénus à la mère : la condition de ces astres et leurs relations avec d'autres Planètes signifient ce qu'il adviendra aux parents. » Plus loin, Livre III, Chap. XVIII, il déclare : « La qualité de l'intelligence et du raisonnement doit être déduite de la condition de Mercure, par contre celle des facultés instinctives et morales, de la Lune et des astres en configuration avec elle. » C'est en suivant cette doctrine que tous les astrologues jusqu'à nos jours tirent leurs jugements sur le père dans toute la natalité, du Soleil ou de Saturne ; sur la mère, de la Lune, ou de Vénus ; sur les tendances intellectuelles, de Mercure ; sur l'organisation morale, de la Lune ; cela quelle que soit la Maison de la figure que ces Planètes occupent ou dans

laquelle elles dominant, et quels que soient les rapports de chacune d'elles avec les autres Planètes.

Il est cependant facile de démontrer que cette doctrine s'écarte grandement de la vérité, et que dans cette tradition les anciens ont abusé de la « vertu analogique » des Planètes. En effet, bien que celles-ci possèdent par essence une analogie avec différentes catégories et espèces d'êtres ou choses sublunaires, comme par exemple le Soleil avec la vie, le père, les honneurs, cependant le Soleil *par lui-même* ne signifie pas plutôt la vie que le père, ni l'époux plutôt que les honneurs, etc. En interprétant les significations du Soleil dans le thème généthliaque, on ne doit donc à priori, donner la préférence à aucune de ces analogies au détriment d'une autre. De l'autre côté, on ne doit pas non plus attribuer au Soleil à la fois toutes ses significations par analogie possibles, c'est-à-dire on ne doit pas le considérer en même temps comme Significateur et du père, et de l'époux, et de la vie, et des honneurs, etc. ; car on trouverait alors des pronostics forcément de *même* qualité pour *toutes* ces catégories à la fois, résultat qui serait tout ce qu'il y a de plus absurde, et serait à chaque instant infirmé par l'observation.

Cardan lui-même du reste fait cet aveu : « Ptolémée a apporté une nouvelle confusion en attribuant plusieurs significations à un seul Significateur ; ainsi il a déclaré que la Lune signifiait le corps, puis les facultés morales, puis la vie, et encore l'épouse, et la mère, et les servantes, et les filles, et les sœurs. Comment donc la Lune doit-elle être disposée alors dans l'horoscope d'un homme qui lui-même sera de longue vie, mais dont la femme mourra en couches ? qui verra mourir quelques-unes de ses filles, tandis que les autres lui seront conservées ? que ses servantes trahiront, dont la mère mourra de bonne heure, qui aura cependant lui-même une bonne santé, mais l'esprit inconstant et de mauvais instincts ? »

Allons plus loin. Si Ptolémée et ses partisans avaient raison en prétendant que dans toute nativité diurne les jugements sur le père dussent être tirés de l'état céleste du Soleil, et dans toute nativité nocturne de celui de Saturne,

il s'en suivrait que tant que le Soleil se trouverait en plein cœur du Lion, et qu'au surplus il fût en conjonction ou en aspect trigone avec Jupiter ou Vénus, il ne pût naître de jour sur toute la surface de la Terre, un enfant dont le père ne fût, par suite de cette disposition du Soleil, heureux et de longue vie ; ou bien dans le cas contraire, c'est-à-dire si le Soleil était maléficié, qui ne fût malheureux ou dût mourir à brève échéance. Qu'on songe que cette disposition favorable ou funeste du Soleil peut durer pendant un laps de temps assez long, et on ne sera que plus convaincu de l'absurdité de la théorie des Significateurs universels. Puis voyez cette autre conséquence stupide qui en découlerait : tous les individus qui naîtraient alors, éprouveraient tous le même sort de la part de leurs parents ! Pareille assertion serait certes non seulement contraire à l'observation, mais encore rendrait les significations essentielles des Maisons astrologiques vaines, partant inutile la construction des Maisons.

Mais restons-en là. Il sera facile au lecteur d'appliquer les remarques qui viennent d'être faites, à Mercure en ce qui concerne les facultés intellectuelles, à Jupiter quant aux richesses, etc., etc.

A mon avis il faut donc dire ceci : il est bien vrai que les différentes Planètes actionnent, et signifient pour cette raison, de préférence les choses pour lesquelles leur influx possède, par essence, une affinité particulière en vertu d'une analogie naturelle. Mais cette détermination, précisément parce qu'elle est essentielle, est tellement universelle en elle-même qu'elle ne s'applique en particulier pas plus à l'homme qu'à l'animal, et parmi plusieurs hommes qui naissent au même instant, pas plus à l'un qu'à l'autre : ainsi une Planète quelconque ne signifie, *par elle même*, pas plutôt la vie que la mort, la père que l'épouse, les amis que les ennemis, à moins d'être, dans la figure de nativité, *spécialement* déterminée à ces significations soit par sa position dans le ciel, soit par sa domination dans telles Maisons de la figure, soit par un rapport avec le Maître de telle Maison, ainsi qu'on le démontrera plus loin. Mais s'il advient que cette détermination spéciale et accidentelle cadre avec la

détermination essentielle de la Planète comme par exemple en ce qui concerne le père, lorsque le Soleil en nativité diurne, ou Saturne en nativité nocturne est corporellement placé ou domine en Maison IV ; pour ce qui est des honneurs, lorsque le Soleil est situé ou domine en X ; au point de vue des facultés intellectuelles, lorsque Mercure est placé ou domine en Maison I, etc., etc., alors ce concours renforcera l'efficacité de l'action planétaire dans le sens de la détermination particulière, cependant que la qualité de cette action dérivera de l'état favorable ou funeste de l'astre considéré. C'est cette coïncidence possible des deux déterminations — coïncidence qui se rencontre assez fréquemment dans la réalité — qui a été la source de l'erreur des anciens astrologues qui croyaient les déterminations par analogie invariablement vraies, alors qu'elles ne le sont qu'occasionnellement ou accidentellement.

Cependant on pourrait m'objecter qu'en admettant l'existence et l'emploi de Significateurs universels pour chaque catégorie de choses, il ne suivrait pas que les effets extérieurs qu'on pourrait constater, fussent nécessairement aussi uniformes et généraux que j'ai l'air de le prétendre (*) ; et qu'au contraire ces effets pourraient présenter une variété très considérable, puisqu'en attribuant avec Ptolémée et ses partisans à l'influx lunaire par exemple, une action particulière sur les facultés morales, cet influx pourrait être considéré comme indifférent en lui-même quant à leur quantité ; celle-ci ne serait ainsi pas définie à priori, mais en réalité le serait par le Signe zodiacal par lequel la Lune passerait, ainsi que par son Maître : étant donnée la grande diversité des Signes et de leurs Maîtres, il en résulterait donc une grande variété des tempéraments moraux.

Je réponds à cette objection. Et d'abord, cette argumentation tombe de suite dès qu'on est en présence

(*) Page 26

du cas où la Lune passe par le Cancer ; car l'activité de ce Signe étant de même nature que celle de la Lune, celle-ci n'est dès lors soumise à la domination d'aucune autre Planète, mais seulement à la sienne propre pour ainsi parler.

En dehors de ce cas, il y a à répondre ceci : il est vrai que la Lune influe différemment et possède par conséquent des significations différentes selon le Signe zodiacal qu'elle parcourt et selon le Maître auquel elle est ainsi soumise ; mais étant donné le temps que même la Lune met à traverser un Signe, cette influence, et partant cette signification, seraient encore trop générales. Car de cette manière tous les individus qui viendraient au monde pendant le temps que la Lune se trouverait dans un Signe et que l'état de son Maître restât le même, devraient être caractérisés par les mêmes facultés et tendances morales, alors que l'observation fait voir que dans des moments très rapprochés, voire au même instant mais en des lieux différents, il naît des êtres entièrement dissemblables sous ce rapport. Je répète donc que la Lune considérée au point de vue de son état céleste seul ne peut pas signifier plutôt le caractère que la mère, que l'épouse, etc. Si elle doit signifier une de ses catégories de préférence à une autre, elle a besoin d'une détermination *spéciale* ; il faut notamment qu'elle soit Maitresse de l'Horoscope, ou bien qu'elle possède une relation avec les Maîtres des Maisons dont les significations s'étendent aux choses en question. Ainsi, en théorie et en pratique, le Maître de l'Horoscope se joignant au Soleil (qui signifie par analogie honneurs), notamment par un aspect favorable, promet des honneurs au sujet ; se joignant à Jupiter, qui par analogie signifie richesses, il présage de la fortune ; se joignant à Vénus dont l'analogie s'étend à tout ce qui est féminin, il peut signifier entre autres l'épouse, et le fera encore plus sûrement si Vénus occupe corporellement la Maison VII ou en est Maitresse.

Ainsi, lorsque la Lune, qui est par affinité et d'une manière toute générale significatrice des facultés et tendances morales, se trouve en même temps dans une nativité en être significatrice particulière, soit parce qu'elle occupe la Maison I (dont la signification essentielle s'étend à l'organisation morale), soit qu'elle y domine, l'influx lunaire manifesterà une action extrêmement puissante sur ces facultés spéciales ; de même lorsque la Lune se trouve être Maître de l'Horoscope, ou Maître du Maître de celui-ci, ou qu'elle est en aspect avec l'Horoscope ou son Maître. Et il est évident que si elle reçoit simultanément plusieurs déterminations particulières dans ce sens, son influence sur l'organisation morale sera d'autant plus efficace que ces déterminations seront plus nombreuses et plus puissantes, et inversement.

On doit donc examiner avec le plus grand soin si les Planètes qui occupent une Maison ou qui en sont Maîtresses, sont en configuration favorable ou défavorable avec la Planète dont la signification par analogie est la même que celle de cette Maison ; puis, quel est l'état céleste () de cette dernière Planète et sa détermination particulière dans la figure. Voilà tout le secret de certaines prédictions parfois étonnantes, mais confirmées.*

Revenant à ce que j'ai dit de la théorie de Ptolémée, on pourrait encore m'objecter que cet auteur, dans plusieurs endroits de son ouvrage, tient compte de la position de ses Significateurs généraux par rapport aux Angles de la figure et que par conséquent il considère ces Significateurs comme *spécialement* déterminés. A cela on pourrait répondre d'abord qu'une telle détermination serait encore trop générale, puisqu'il n'y a que quatre Angles dans la figure, et qu'il ne saurait y avoir de détermination spéciale si ce n'est par les différentes Maisons astrologiques, dont le nombre est douze. Or si la détermination n'est pas spéciale, une Planète, ainsi qu'on l'a déjà dit, ne peut pas signifier une chose plutôt qu'une autre. En outre on peut

(*) Voir pour la définition de l'état céleste p. 37.

faire remarquer que Ptolémée ne suit pas *toujours* cette méthode ; qu'enfin elle n'est pas observée par les autres astrologues puisque, par exemple dans leurs jugements sur la qualité de l'intelligence, ils s'attachent d'emblée et principalement à Mercure et à son Maître quelle que soit sa position dans la figure, autrement dit sans tenir aucun compte de sa détermination particulière par laquelle il peut aussi bien s'appliquer aux enfants, à l'épouse ou à la mort. Enfin en suivant la théorie de Ptolémée et même en observant la division et la signification des Maisons astrologiques, chaque fois que la Lune se trouverait de nuit en Maison VII, il faudrait faire *exactement les mêmes* prédictions sur la mère que sur l'épouse, ce qu'il ne serait cependant pas permis de faire même si en outre de sa position dans la Maison VII, la Lune était encore Maitresse de la Maison IV, circonstance par laquelle elle deviendrait significatrice des parents et surtout de la mère : car la position corporelle de la Lune en Maison VII rend sa détermination pour ce qui concerne l'épouse plus puissante que ne l'est celle qui dérive du fait de sa domination en Maison IV, en ce qui concerne la mère. Par conséquent les présages quant à la mère, ne pourraient pas être les mêmes que ceux concernant l'épouse.

Cette erreur des anciens astrologues signalée, procédons à l'exposé des déterminations accidentelles des parties du ciel et des corps célestes telles que nous les comprenons.



DETERMINATION ACCIDENTELLE DU PREMIER CIEL

Le Premier Ciel est déterminé accidentellement dans ses diverses parties en premier lieu vers la nature des Planètes, tant en ce qui concerne leurs propriétés Élémentaires qu'en ce qui est des influentielles. Cette détermination trouve son expression dans la division du ciel en Signes zodiacaux. Elle est commune à toute la Terre, et sur la Terre à toutes les espèces ; et elle est perpétuelle et immuable jusqu'à la fin de notre monde.

En second lieu le Premier Ciel est déterminable accidentellement vers la nature des différentes Planètes et étoiles en vertu de leur mouvement sous le Premier Mobile. *Par le fait de cette détermination accidentelle, le lieu du Premier Ciel sous lequel apparaît par exemple le Soleil à la naissance d'un homme ou d'un animal, prend pour tout le temps que vivra cet individu, et par rapport à lui seulement, la nature solaire ; de même le lieu du ciel occupé à ce moment par Saturne, la nature saturnienne, etc., etc. Ces lieux fonctionnent par rapport à l'individu durant toute la vie en guise des Planètes dont procèdent ces déterminations. Et non seulement le lieu du ciel occupé par Saturne même, par exemple, est déterminé vers la nature saturnienne, mais encore les lieux où se trouvent ses antices et où aboutissent son opposition et tous ses autres aspects tant dextres que sénestres : dans tous ces lieux se conserve, par rapport à l'individu donné, la vertu saturnienne.*

Expérimentalement cela se trouve surtout confirmé par les Directions de ces lieux ou vers ces lieux, comme aussi par les passages ultérieurs des Planètes sur eux.

Cette seconde détermination accidentelle du Premier Ciel est, comme la première, universelle. Ainsi le lieu du ciel occupé par Saturne par exemple se comporte, par détermination, suivant le mode saturnien, comme on l'a vu ; mais ce pas plutôt à l'égard d'un homme que d'un animal, et pas plutôt pour Jean que pour Pierre. De plus, chose admirable et mystérieuse, cette seconde détermination ne détruit pas ni n'affaiblit la première : il y a au contraire compatibilité entre elles. Ainsi lorsque Saturne par exemple traverse le Lion, il ne diminue pas — encore moins ne supprime-t-il — la vertu solaire qui reste active dans toutes les parties de ce Signe. De sorte que dans le lieu occupé par Saturne même la vertu solaire et la vertu saturnienne sont actives simultanément ; et il

en serait de même si plusieurs Planètes occupaient un même point. C'est ce qui fait que d'un lieu du Lion occupé par le Soleil, d'un lieu du Verseau occupé par Saturne, d'un lieu du Sagittaire par Jupiter, procèdent des effets tellement puissants : car de cette manière la puissance solaire se trouve doublée dans le Lion, celle de Saturne dans le Verseau, etc. Par contre, comme la nature du Soleil et celle de Saturne manifestent un antagonisme extrême l'une à l'égard de l'autre, il suit que lorsque Saturne se trouve dans le Lion chacune des deux forces est entravée et viciée par l'autre ; la combinaison des deux influx prend donc ici un caractère maléfique qui se traduit nécessairement par des effets nuisibles. Enfin lorsque l'antagonisme entre les deux influx en présence est mitigé, comme par exemple lorsque Saturne est dans le Sagittaire ou dans les Gémeaux, la qualité des influx ainsi combinée est moyenne : ils ne se manifesteront ni comme entièrement bons, ni comme entièrement mauvais.

Après ces deux modes de détermination du Premier Ciel qui sont d'une portée universelle et affectent la qualité de son opération, en voici deux autres d'ordre particulier qui portent sur l'étendue et sur la direction de son action.

Celle-là est déterminée en premier lieu par la constitution du sujet sur lequel s'exerce l'action, et par sa capacité d'en recevoir l'impression et de réagir sous cette impression.

Celle-ci est déterminée par la position relative qu'occupent les différentes parties du ciel dans la figure de nativité : ainsi la partie du ciel comprise dans l'espace de la Maison I influe sur la conformation du sujet : celle comprise dans la Maison XII sur la santé, etc. : puis le Bélier par exemple en Maison I produit des effets autres que le Taureau, etc.

Il convient de faire remarquer ici que les Signes de Zodiaque ont une signification plus étendue et que leur activité comporte un plus grand nombre d'effets que celle des Planètes mêmes, puisque — pour parler d'une manière toute générale — les significations d'un Signe zodiacal peuvent se rapporter d'abord à la Pla-

nète qui en est Maitresse, puis à celle qui y est exaltée, et enfin à celle qui y est en Trigonocratie. Ainsi pour donner un exemple, les significations du Cancer peuvent se rapporter d'abord à celles de la Lune qui en est la Maitresse, puis à celles de Jupiter qui y est en « Exaltation », enfin à celles de Mars qui y est en Trigonocratie.

De plus on doit mettre ici en évidence cette observation qu'en particulier le lieu du Signe qui se lève à l'horizon, autrement dit *l'Horoscope*, a une *signification plus puissante par rapport à la vie et à la personne du sujet que le Maître de l'Horoscope ou une Planète en Maison I* (ainsi que le prouvent clairement les Directions de l'Horoscope) ; *de plus que les aspects que reçoit l'Horoscope lui-même sont sous ce rapport plus puissants et plus significatifs que ceux que reçoit le Maître de l'Horoscope*. Et tout ce qui vient d'être dit au sujet de l'Horoscope, s'applique avec la même raison au Milieu du Ciel.



DÉTERMINATIONS ACCIDENTELLES DES PLANÈTES ET DES ÉTOILES.

Les déterminations accidentelles des Planètes et des étoiles considérées au point de vue des effets que produit leur influx, sont multiples.

(1) La première procède des Signes zodiacaux. Bien que tout corps céleste doive nécessairement agir conjointement avec un Signe, puisqu'il ne peut pas ne pas passer sous un Signe, et bien que astre et Signe agissent comme des associés, ce corps céleste ne manifeste cependant aucune préférence pour entrer en coopération avec tel Signe plutôt qu'avec tel autre.

Exemple : le Soleil dans le Bélier se trouve, par le fait de son passage sous ce Signe, déterminé à coopérer avec lui ; ainsi le Soleil et le Bélier se déterminent mutuellement.

Ce même rapport se manifeste entre tout Signe et son Maître ; et ainsi *tout Signe zodiacal opère selon la nature de son Maître.*

C'est ce rapport qui forme la base des aphorismes de Firmicus Maternus, de Stoffler, de Ranzow et d'autres astrologues qui se prononcent sur les effets que produit chaque planète alors qu'elle se trouve dans la Maison céleste d'une autre, en combinant les propriétés de celle-là avec celles de sa Maitresse. On doit pourtant se rappeler ici que les Planètes Saturne, Jupiter, Mars, Vénus et Mercure ont chacune deux Maisons célestes, et qu'elles n'agissent pas de la même manière dans l'une que dans l'autre. C'est pourquoi ces aphorismes sont sujets à caution.

(2) En second lieu l'action d'une Planète se trouve accidentellement déterminée par les autres Planètes ou étoiles qui viennent se joindre à elle. Cependant Saturne par exemple se montre indifférent quand a opérer conjointement avec Mars plutôt qu'avec Vénus, ou qu'avec l'Œil du Taureau (Aldébaran) ou avec le Cœur du Scorpion. Ici encore on peut dire que lorsque deux astres se joignent pour une action commune, ils se déterminent réciproquement comme deux associés d'une entreprise : cette détermination réciproque dérive non seulement de leur réunion corporelle, autrement dit de leur conjonction, mais aussi bien de tout autre aspect quelconque qu'ils forment entre eux.

Les deux modes de détermination qui viennent d'être expliqués, sont bien entendu universels, car c'est l'état céleste des Planètes considérées qui est seul en jeu ici. On n'en saurait donc tirer une conclusion particulière. En effet l'état céleste d'une Planète est commune à toute la Nature sublunaire et ne se manifeste pas plutôt sur un individu que sur un autre. Dans cette combinaison de deux ou plusieurs influx, l'opération

de chacune des Planètes qui y sont en activité, se trouve aidée ou affaiblie ou altérée par celle des autres qui entrent dans la combinaison.

Ce sont uniquement ces modifications qu'expriment les aphorismes des anciens astrologues qui ont trait aux effets que produit chaque Planète lorsqu'elle se trouve en conjonction, aspect sextile, quadrat, trigone ou en opposition avec une autre. Où ces astrologues se sont trompés, c'est lorsqu'ils ont voulu, *de l'état céleste d'une Planète seul*, pronostiquer des effets *spéciaux* à un individu, alors qu'ils considèrent cette Planète ainsi forcément à un point de vue *absolu*, puisque son état céleste est commun à toute la Terre et indifférent à l'égard des individus. Ces prédictions seront donc trouvées *fausses chaque fois qu'on ne tiendra pas compte des éléments de détermination particuliers au sujet, autrement dit de ce qui constitue l'« état terrestre » de la Planète considérée : sa position et sa domination dans telle Maison astrologique.*

Après ces deux modes de détermination généraux, en voici de nouveau deux d'ordre particulier :

1 (3) L'activité d'un influx planétaire se trouve déterminée accidentellement vers certains effets spéciaux par le sujet sublunaire, ce qu'exprime le célèbre aphorisme d'Aristote : « Sol It homo generant hominem » ; et en effet, « un fils de roi est un sujet autre qu'un fils de paysan ».

2 (4) *Les influx planétaires sont déterminés vers certaines catégories d'effets par les Maisons astrologiques.*

Il se manifeste ici quatre déterminantes, qui sont dans leur ordre de puissance : 1) *la position dans une Maison astrologique* ; 2) *les Dignités essentielles* ; 3) *les aspects* ; 4) *les antisces*.

Les Dignités essentielles sont au nombre de trois comme on sait : Domination en Maison céleste ou Maîtrise (*), Exaltation et Trigonocratie.

(*) Morin emploie le mot Domination tantôt dans un sens général,

Il est à peine besoin de faire remarquer qu'à la détermination d'une Planète par le fait de sa position ou de sa domination dans une Maison astrologique peut s'ajouter la détermination procédant d'une autre Planète en connexion avec la première, détermination expliquée page 35, (2). Cette détermination additionnelle trouve une double expression selon que l'on considère la Planète qui vient se joindre à la première (1) en elle-même, d'après son analogie simple (par exemple lorsque le Maître de l'Horoscope se trouve avec le Soleil, l'action de ce Maître est par le fait du Soleil même déterminée pour le sujet vers les dignités, les honneurs, etc.) ; (2) au point de vue de sa propre détermination particulière dans la figure de nativité (exemple : le Maître de l'Horoscope se trouvant avec le Soleil, celui-ci étant Maître de la Maison XII, présage au sujet des maladies et de puissants ennemis occultes).

Nous aurons maintenant à examiner ces divers modes de détermination l'un après l'autre, et à établir leur puissance relative. C'est là que se trouvent les principaux secrets de l'astrologie.

La première chose à observer est ce que chaque Planète peut signifier en raison de sa nature ; puis en raison de son état céleste, autrement dit en raison du Signe zodiacal sous lequel elle passe, du Maître auquel elle est soumise, et de ses rapports, par conjonction ou aspect avec d'autres Planètes. Enfin ce qu'elle signifie en raison de son état terrestre, autrement dit en raison de sa position ou de sa domination dans telle ou telle Maison astrologique.

Il est vrai que l'état céleste, ainsi que cela a été dit déjà à plusieurs reprises, est général pour tout notre monde, par conséquent commun à tous les individus

embrassant les trois Dignités essentielles, tantôt dans le sens restreint de Maîtrise ; dans le premier cas on écrira ici ce mot avec une minuscule dans le second cas avec une majuscule.

sublunaires, et ne signifie ainsi rien qui puisse être particulier à Jean plutôt qu'à Pierre ; cependant — puisque toute Planète doit être en fin de compte considérée au point de vue de sa détermination locale dans la figure d'un individu donné — on ne saurait définir exactement quels effets particuliers elle produira sur cet individu en raison de la Maison astrologique dans laquelle elle se trouve placée ou dans laquelle elle domine, à moins de connaître au préalable les tendances que lui imprime son état céleste.

Il se fait ici une combinaison des vertus dérivant d'une part de la nature de la Planète considérée, et procédant d'autre part de son état céleste ; dans cette combinaison prévaudront toujours les propriétés fondamentales de la Planète même, mais leur manifestation sera activée ou entravée, fortifiée ou énermée, favorisée au viciée par les autres éléments qui composent l'état céleste de la Planète. En résumé, *C'est le résultat de cette combinaison qui décide de la qualité des effets particuliers dont la catégorie est marquée par l'état terrestre (*)*.

On voit donc par là que pour connaître les effets particuliers que produira une Planète, il faut savoir auparavant ses propriétés générales telles qu'elles dérivent et de sa nature propre et de l'aide ou de la contrariété qu'elles éprouvent du fait de son état céleste.

Ainsi le Soleil dans le Lion, favorisé par un aspect trigone de Jupiter, sans aspect de la part d'une Maléfique, excite d'une manière extraordinaire tout ce qui est solaire à l'aide de ce qui est jupitérien, et ce dans le monde sublunaire entier ; donc aussi chez tout individu qui naît à ce moment. Cette excitation se fait dans le sens de la détermination locale du Soleil et de Jupiter dans la figure de nativité.

(*) Ou détermination locale.

Par contre lorsque le Soleil se trouve dans le Verseau et que son influx soit maléficié par une quadrature ou une opposition, on observera que tous les effets solaires, tant universels que particuliers, seront viciés.

DEUXIEME PARTIE

DES DIFFÉRENTS MODES DE DÉTERMINATION ACCIDENTELLE DES PLANÈTES PAR RAPPORT AUX INDIVIDUS

I

De la détermination accidentelle des Planètes par leur position ou par leur domination dans les Maisons astrologiques.

La position et la domination d'une Planète dans une Maison astrologique sont, comme on l'a déjà dit, deux déterminantes, plus puissantes que toutes les autres ; mais de toutes la plus efficace est la position corporelle.

Il convient de rappeler ici que les influx planétaires sont des forces actives opérant universellement et indifféremment sur toutes les espèces et sur tous les individus sublunaires, mais que le résultat de cette action dépend de la réceptivité que montre pour elle le sujet, et sa capacité de réagir. Ainsi, bien que la radiation solaire, qui opère simultanément sur l'homme, sur l'animal et sur la plante pendant leur période de formation, soit la même, cependant les effets qu'elle produira ne seront pas les mêmes chez l'un et chez l'autre à cause de la différence de leur nature et de leur constitution. D'autre part en ne considérant que l'homme seul, les effets de cette influence universelle sont déterminés différemment par chaque homme dès sa naissance ; elle n'opère donc pas de la même manière sur tous les hommes, ni même sur ceux qui naissent au même instant, parce

que chacun d'eux apporte une détermination différente : pour l'un par exemple, le Soleil peut se trouver en Maison I, pour un autre en Maison II, pour un troisième en Maison III, etc., ce qui a pour résultat de produire des effets de catégories différentes, bien que dérivant d'un seul et même influx, et cela au même instant.

Quelle que soit sa détermination au moment de la naissance, l'influx solaire, ou tout autre, ne saurait évidemment être la cause de tout ce qui se produira chez un individu donné ; car l'ensemble des phénomènes ou événements qui peuvent caractériser la personne ou la vie d'un individu se rapporte non pas à une seule et unique Maison astrologique, mais à toutes les douze. Or le Soleil ne peut être déterminé ni par sa position corporelle ni par sa domination vers les significations des douze Maisons à la fois. Il ne manifeste ainsi son action que dans la direction spéciale et restreinte qui répond à sa détermination particulière dans le thème de nativité ; tous les autres phénomènes ou événements dans lesquels cet individu aura une part devront procéder des autres Planètes, et cela également selon la détermination particulière de chacune d'elles.

Pour donner un exemple, si dans une nativité le Soleil se trouve en Maison I ou en est le Maître, son action s'étendra à la vie et aux facultés morales et intellectuelles de l'individu. Si alors Jupiter se trouve en Maison X ou en est le Maître, c'est à l'action de celui-ci qu'il faudra rapporter tout ce qui concerne les entreprises et les distinctions ; comme à l'action de Mars, si celui-ci occupe la Maison VIII ou s'il en est le Maître, tout ce qui a trait aux circonstances de la mort.

Prévenons ici de suite une objection. Si parmi les accidents dont on trouve le pronostic dans la nativité d'un sujet on rencontre par exemple mort d'enfants, de l'épouse ou de frères ou de sœurs, il est évident que ces événements concernent plus particulièrement ces personnes puisqu'ils se manifestent sur elles directement et en première ligne ; cependant ils se rapportent également au sujet en tant que

celui-ci en est affecté indirectement : et c'est là précisément ce qu'indique au fond la détermination qui, dans son horoscope, permet de lui pronostiquer ces accidents.

Cela dit, nous devons faire observer encore que les Maisons astrologiques telles qu'elles résultent de la division de l'espace céleste ne produisent pas directement, ni ne signifient à proprement parler, les accidents qui leur sont attribués (car l'espace n'est pas actif par lui-même, puisqu'il est vide), mais qu'elles déterminent l'activité soit des Signes soit des Planètes à telles catégories d'effets qui leur sont essentiellement attribuées. Pour parler correctement, il faudrait donc dire, non pas que la première Maison signifie la vie, mais qu'elle produit une détermination se rapportant à la vie et que par conséquent elle est la Maison de la vie ; et ainsi des autres Maisons.

Mais les Maisons célestes, c'est-à-dire les Signes zodiacaux qui viennent occuper les Maisons astrologiques, ne signifient pas non plus à vrai dire les choses ou les accidents attribués à ces dernières, et les Planètes qui y sont situées ou qui y dominent pas davantage. Car il n'y a pas d'autre raison pour laquelle on puisse dire que les corps célestes signifient telles choses présentes ou futures, si ce n'est qu'ils effectuent ce qu'ils sont dits signifier. Or, le Capricorne ou Saturne en Maison I, ou Saturne Maître de I, ne produit pas toujours la vie, mais parfois au contraire la détruit. De même Saturne en Maison X ou y dominant, tantôt empêche les honneurs ou les distinctions. C'est pourquoi, parlant d'une manière générale, il faut dire que les corps célestes constitués en Maison I, ont une signification *se rapportant* à la vie, au caractère, à l'intelligence ; en Maison X, une signification se rapportant aux entreprises, à la profession, aux honneurs, etc.. Cela veut dire que *la position ou la domination d'une Planète dans une Maison astrologique ne désigne au premier abord qu'une catégorie de choses ou d'acci-*

dents, parmi d'autres, qui peuvent échoir, ou non, au sujet ; mais à priori et par elle-même, elle n'indique pas la réalisation de ces choses qui jusqu'alors n'apparaissent encore que comme contingentes. Leur réalisation, ou le contraire, découle de la nature de la Planète qui occupe la Maison proposée, ou qui y domine, et de son état céleste ; en outre ces mêmes éléments décident aussi de la qualité et de la quantité des choses à produire.

Ainsi donc les Planètes n'ont en premier lieu qu'une signification se rapportant à la catégorie d'une chose ou d'un accident, et cela en raison de leur détermination locale. En second lieu, elles indiquent si cette chose ou cet accident se réalisera pour un sujet donné ou non. En troisième lieu elles en définissent la qualité et l'étendue de la réalisation. Tout cela est à déduire de la nature et de la constitution accidentelle des Planètes qui sont placées ou qui dominent dans la Maison à laquelle se rapporte la chose ou l'accident proposé ; et il convient d'insister ici sur ce fait que cette constitution accidentelle comprend les aspects qu'une Planète reçoit des autres et qui la font agir selon la nature des Planètes dont ils procèdent.

Par exemple le Soleil signifiant par sa position, sa domination ou un de ses aspects, les amis, indiquera en même temps par sa nature particulière que ces amis seront des personnages royaux, ou occupant une position élevée, ou étant autrement très en vue ; Saturne, significateur des maladies, les désignera en même temps comme étant de nature saturnienne.

Ces remarques s'appliquent d'ailleurs également aux Maîtres des diverses Maisons astrologiques ; en effet, ceux-ci signifient, en raison de leur Domination dans telle Maison, les mêmes choses que s'il y étaient corporellement placés, parce que, comme on l'a déjà dit, un Signe opère par et selon la vertu de son Maître.

Cependant la circonstance par exemple qu'une Planète en Maison VII a une signification qui se rapporte

au mariage, aux inimitiés et aux luttes, découle pour toutes les Planètes en commun et sans distinction de la propriété de la Maison VII, autrement dit résulte de la détermination spécifique que produit la position ou la domination dans la Maison VII ; mais il appartient en propre à chaque Planète de réaliser, ou non, ces événements par lesquelles ils s'accompliront : ce pouvoir complexe, la Planète l'exerce en vertu de sa nature propre (ainsi Jupiter et Vénus en VII produisent le mariage et le rendent heureux, alors que Saturne et Mars en VII l'empêchent ou les détruisent, ou créent à son sujet des entraves et des infortunes) ; puis grâce à certaines conditions accidentelles telles que sa position (orientale ou occidentale) par rapport au Soleil, et sa connexion avec d'autres Planètes, mais principalement avec le Maître de la Maison VII et de la Maison I, enfin grâce à la domination qui lui est échue dans d'autres Maisons, alors que corporellement elle occupe la Maison VII. Ainsi lorsqu'une Planète placée en VII est en même temps Maîtresse de XII, elle aura une autre signification par rapport au mariage, aux ennemis, aux luttes, que si — simultanément à sa position en VII — elle était Maîtresse de X.

De manière similaire on tire les jugements sur le mariage, etc., du Maître de la Maison VII tout comme d'une Planète occupant elle-même cette Maison, même alors que ce Maître ne se trouverait par corporellement en VII ; car les Planètes opèrent toujours selon leur propre nature et selon la détermination particulière qu'elles subissent par le fait de leur position et de leur domination principalement : ainsi Mars par exemple en Maison XI promet pour amis des personnes de distinction ou des militaires ; ou bien trouble les amitiés par des discussions ou des luttes, selon que son état céleste est favorable ou néfaste ; Saturne en XII ou Maître de XII produit le tempérament nerveux et les maladies saturniennes, etc.

L'usage ayant toutefois prévalu de dire que l'Horoscope, ou une Planète en Maison I, ou le Maître de l'Horoscope, signifient la vie, que le Milieu du Ciel ou son Maître ou une Planète en X signifient les entreprises et les distinctions, on appelle communément ces Pointes de Maison ou ces Planètes signifiateurs de ces choses respectivement, alors que d'après ce qui a été dit plus haut il faudrait, pour parler proprement, dire seulement qu'ils ont une signification par rapport à ces choses. Cependant lorsque le Soleil par exemple est placé en Maison X, ce qui lui donne une signification se rapportant aux distinctions, on peut dire qu'il les *signifie* en même temps, puisqu'il promet leur future réalisation en raison de sa nature. La Planète en X indique donc si les distinctions se réaliseront ou non, et feront connaître en même temps les causes de cette réalisation, ou de leur empêchement, ou de leur perte, une fois acquises, et ainsi pour ce qui est des autres Maisons.

Pour la définition des effets particuliers que les corps célestes produiront chez un individu donné en raison de leur détermination particulière, il est donc nécessaire de considérer les quatre points suivants : 1) que les influences célestes peuvent réaliser l'objet de leur détermination ; 2) qu'ils peuvent l'empêcher ; 3) qu'ils peuvent — une fois cet objet réalisé — le détruire à nouveau ; 4) faire que sa réalisation touche différemment l'individu considéré, qu'elle devienne pour lui une source soit de bonheur soit de malheur.

Lorsqu'un corps céleste fait prévoir qu'il y aura empêchement d'une chose, comme par exemple empêchement d'acquérir des richesses, ce pronostic signifie que non seulement le sujet n'acquerra aucun bien par sa propre industrie, mais encore que s'il venait à en hériter, il le reperdra et retombera dans la misère. De même si on trouve une détermination qui soit contraire aux frères et sœurs, le sujet aura non seulement pas

de frères après lui, mais encore ses aînés, le cas échéant, mourront avant lui. Il est nécessaire en conséquence d'examiner avec soin les causes de réalisation, d'empêchement et de destruction après réalisation, et de définir leur puissance effective.

En résumé donc, les Planètes ont toutes d'abord une signification par rapport aux choses qui peuvent toucher le sujet, signification à laquelle elles se trouvent déterminées par leur position, leur domination dans telle Maison astrologique, leurs aspects et leurs antisces ; avec cette différence cependant que *la détermination d'une Planète par sa position corporelle est plus efficace que celle par le fait de sa seule domination : en effet, « la présence d'une Planète dans une Maison vaut plus que la domination d'une Planète absente »*. Puis toutes les Planètes peuvent signifier ou réalisation ou empêchement, ou destruction ou conséquences diverses à la suite d'une première réalisation. De là vient qu'on peut dire qu'une Planète porte en elle aussi une signification pour les choses ou personnes mêmes auxquelles se rapporte la Maison dans laquelle elle se trouve : ainsi Saturne ou Mars en Maison III présagent donc mort aux frères mêmes.

II

Une seule Planète située dans une Maison astrologique.

(1) Lorsqu'une seule Planète occupe une des Maisons de la figure généthliaque, c'est son action principalement qui se fera sentir sur la catégorie de choses à laquelle se rapporte cette Maison, soit que la Planète s'y trouve en même temps dans son propre Domicile, soit dans celui d'une autre Planète. Cette action sera plus puissante que celle des Planètes qui dominent dans cette Maison ou dont les aspects y tombent, et

cela pour la raison indiquée plus haut que la présence d'une Planète vaut plus que la domination d'une Planète absente, la détermination par position corporelle étant immédiate, par conséquent de toutes la plus efficace.

Cette affirmation se trouve confirmée entre autres par Gauric et Junctin lorsqu'ils disent qu'une Planète située en Maison I, soit dans le Signe ascendant, soit dans le Signe intercepté, se trouve être le principal Significateur de l'organisation morale et intellectuelle du sujet, *mais que son Maître y participe*. Origanus souscrit également à cette opinion. Si donc cela est vrai pour l'organisation mentale, pourquoi n'en serait-il pas de même pour les biens, pour le mariage, pour les distinctions, puisqu'il faut bien admettre que les astres agissent uniformément ?

Mais lorsque la Planète se trouve en même temps dans son propre Signe (Domicile), et qu'ainsi elle est sa propre Maîtresse, il faut baser les jugements entièrement sur sa propre nature et sa constitution accidentelle, c'est-à-dire son état céleste et sa détermination locale. Quant au reste, pour juger si cette Planète réalisera les choses ou événements attribués à la Maison en question, ou les contrariera ou les empêchera, ou les fera disparaître de nouveau après réalisation, ou en fera une source de bonheur ou de malheur, il faut tenir compte en premier lieu de la nature de la Planète, puis de son état céleste, enfin de ses déterminations autres que celle par position corporelle.

(I-A) En ce qui concerne la nature de la Planète, il faut observer son affinité par analogie avec les catégories auxquelles se rapportent les significations de la Maison astrologique considérée. Ainsi le Soleil en Maison X, considéré en soi, confère des distinctions hors ligne à cause de son affinité naturelle avec celles-ci. Par contre Saturne, considéré en soi, empêchera les distinctions pour la raison contraire. J'ai dit : consi-

déré en soi, car accidentellement le Soleil en X peut empêcher les distinctions, lorsque par son état céleste il y est mal disposé, comme par exemple lorsqu'il s'y trouve en Exil, en Chute, pérégrin, en aspect de quadrature ou d'opposition avec une Maléfique, puis, qui pis est, lorsqu'en même temps son Maître est mal disposé ; ou bien lorsque le Soleil en X tend à élever le sujet en raison de sa position en X et de son analogie, il peut faire accidentellement que cette élévation soit entourée de difficultés, de tracasseries et de malheurs, qui seront d'autant plus grands que l'état céleste du Soleil sera plus mauvais. Par contre Saturne en Maison X sera accidentellement la cause d'honneurs s'il se trouve par exemple dans sa propre Maison céleste, ou en Exaltation, oriental au Soleil, en mouvement rapide, direct, et en aspect trigone du Soleil, de la Lune, de Jupiter ou de Vénus.

De manière similaire Mars en VII fomentera des luttes, des litiges, des rixes, que Vénus par elle-même empêchera ou apaisera. Jupiter en Maison II donnera des richesses, dont Saturne, au moins par lui-même, empêchera l'acquisition, et que Mars fera dissiper. Saturne en Maison XII causera des maladies graves, des inimitiés occultes et de l'emprisonnement, dont Jupiter, par lui-même, protégera ou libérera au contraire ; et ainsi de suite.

Toute Planète donc qui par elle-même a une signification analogue à celle de la Maison qu'elle occupe ou dans laquelle elle domine, réalise cette signification soit en bien soit en mal, selon la concordance qu'y apporte son état céleste ou la contrariété qu'elle en éprouve. Mais si sa propre signification est contraire à celle de la Maison qu'elle occupe ou dans laquelle elle domine, elle en empêche ou entrave la réalisation, ou détruit à nouveau ce qu'elle avait une première fois produit, ou en fait une source d'infortune.

(I-B-I) En ce qui concerne l'état céleste d'une Planète en général, il faut savoir que *toute Planète favorablement disposée* (comme par exemple lorsqu'elle se trouve dans son propre Domicile, en Exaltation, en Trigonocratie, qu'elle est à l'Orient du Soleil, à l'Occident de la Lune, affranchie de toute relation funeste avec les Maléfiques, qu'elle est en mouvement rapide, direct, etc.) *doit être généralement considérée comme bénéfique dans quelque Maison astrologique qu'elle se trouve* ; cela notamment si elle est favorisée par les bons aspects des Bénéfiques (*). Car la bonne ou la mauvaise qualité de l'influx d'une Planète, qu'elle résulte de sa nature ou de son état céleste, ne peut être neutralisée ou altérée par le fait de la position de cette Planète dans telle ou elle Maison astrologique, ces Maisons ne déterminant que la direction de ses effets. Cependant comme l'action des Planètes est d'autant plus efficace que leur état céleste s'accorde plus intimement avec leur nature, on a là la raison pour laquelle l'activité des Maléfiques, dont l'efficacité se trouve ainsi augmentée, doit toujours être tenue pour suspecte quant à ses effets, voire même pour dangereuse, dès qu'il s'agit des Maisons VII, VIII et XII, c'est-à-dire des inimitiés, de la mort, des maladies, de la prison, etc., puisque les Planètes naturellement maléfi-

(*) Lorsque j'écris Maléfiques et Bénéfiques avec une majuscule, j'entends parler des Planètes *essentiellement maléfiques* (Saturne et Mars) et *bénéfiques* (Jupiter et Vénus).

Cf. Morin, Lib. XVIII, Cap. V. : Les Maléfiques, Saturne et Mars, produisent elles aussi des choses remarquablement heureuses lorsqu'elles sont situées dans leurs Maisons célestes ou en leur Exaltation et en même temps dans les Maisons astrologiques congruentes, ou qu'elles dominent (comme en X pour les honneurs, etc.). Cela surtout si elles sont favorisées d'aspects heureux du Soleil et de la Lune, ou encore d'autres Planètes Bénéfiques. Cependant presque toujours leur action bienfaisante est accompagnée de dangers et de grandes difficultés (ce qui la fait valoir encore mieux puisqu'elle finit par l'emporter) ou s'appuie sur l'emploi de moyens iniques ou repréhensibles. Mais si bien constituées qu'elles soient, ces Maléfiques sont toujours par nature principalement enclines à nuire.

ques possèdent par elles-mêmes une analogie toujours efficace avec ces divers maux, et par conséquent tendent naturellement vers leur réalisation. Ainsi Mars exalté en Maison VII suscite des inimitiés puissantes ; d'autre part en Maison VIII, même dans le Bélier qui est sa Maison céleste, on peut constater par l'exemple du thème de nativité d'Henri d'Effiat (*), qu'il peut amener une mort violente. La règle générale donnée à la page précédente doit donc être modifiée pour Mars et Saturne dans ce sens qu'en bon état céleste et en Maisons heureuses, ils permettent de pronostiquer des choses heureuses ; alors que, même en état céleste favorable, mais situés en maisons malheureuses (VIII et XII et partiellement VII) ils produisent des choses malheureuses. Ainsi lorsqu'ils se trouvent dans l'Horoscope ou dans le Milieu du Ciel et qu'ils sont soit pérégrins, soit mal disposés et ne possèdent aucune Dignité essentielle en ces lieux, ils causeront des maux considérables. Ces derniers seront encore beaucoup plus grands, si concurremment avec les circonstances précédentes Saturne et Mars viennent frapper le Maître de I ou de X d'aspects maléfiques.

(I-B-2) Par contre *toute Planète mal disposée* par son état céleste, comme lorsqu'elle est en Exil, en Chute, rétrograde, en mauvais aspect avec les Maléfiques, sans aucun aspect avec les Bénéfiques, *est à considérer comme universellement maléfique* pour tout le monde sublunaire, par conséquent aussi en particulier pour tout individu naissant alors, *quelle que soit la Maison astrologique dans laquelle elle se trouve corporellement ou dans laquelle elle domine* : car dans cet état l'influx même de la Planète se trouve corrompu. Ce caractère maléfique s'accusera encore plus énergiquement chez les Planètes naturellement maléfiques ; aussi en état céleste funeste produisent-elles habituellement ou une dégradation morale, ou un déshonneur,

(*) Cf. p. 56 où cet exemple est repris.

ou une mutilation, ou une difformité, ou la chute d'une position élevée, ou exil, prison, maladies graves, mort violente ou autres catastrophes similaires, suivant les déterminations particulières qu'elles subissent en vertu de leur position ou de leur domination dans telle Maison astrologique, (Exemple : Saturne dans le Lion en Maison VIII — mort violente et misérable).

(I-B-3) Enfin l'action d'une Planète en état céleste médiocre, comme lorsqu'elle est pérégrine, en aspect défavorable des Bénéfiques ou en aspect favorable avec les Maléfiques, etc., tiendra le milieu entre les bons et les mauvais effets.

Bien entendu, plus l'état céleste comporte d'éléments favorables, plus l'action de la Planète tend à produire de bons effets, et inversement. Et ce tant universellement que particulièrement ; car l'activité des corps célestes est déterminable par les individus, et leur action universelle se compose ainsi d'actions particulières.

(II-A-1-a) Après ces prémisses, on peut poser en principe qu'une *Planète Bénéfique en état céleste favorable, et en une des Maisons suivantes : I, II, III, IV, V, VII, IX, X et XI*, qu'on appelle heureuses parce que leur signification porte sur des choses désirables, *réalise les avantages signifiés par la Maison dans laquelle elle se trouve corporellement.*

Ainsi en Maison II une Planète remplissant ces conditions donnera des richesses, notamment si elle les signifie par sa nature, comme Jupiter : ainsi le Soleil en X procurera des honneurs, des distinctions, de la célébrité ; en XI il donnera pour amis des princes, des personnages de haut rang, etc ; Vénus en VII donnera une femme belle et un mariage heureux ; Mercure en I une très belle intelligence ; le Soleil, Saturne et Jupiter en IV amèneront distinctions et richesses aux parents, parce que ces Planètes, entourées qu'elles sont de satellites, à l'instar d'une famille, possèdent une analogie avec les parents, etc.

Il est important de toujours observer ici si et comment la nature et l'état céleste d'une Planète s'accordent avec la signification de la Maison en question.

(II-A-1-b) Mais une Planète Bénéfique contrariée par le Signe dans lequel elle se trouve, ou affligée de mauvaises configurations, même lorsqu'elle est située dans une Maison heureuse, ou ne donne rien, ou le fait avec difficulté, ou par de mauvais moyens, et donne alors seulement des choses en petite quantité, de mauvaise qualité, peu durables d'ailleurs, et inutiles le plus souvent.

(II-A-1-c) Enfin une Planète bénéfique par nature, en état céleste médiocre, donne avec plus de certitude que mal disposée ; mais ce qu'elle donne est également médiocre au point de vue de la qualité, de la quantité et de la durée.

(II-A-2-a) Par contre, une Planète maléfique par nature, en mauvais état céleste et en Maison heureuse, comme par exemple en X, ne réalisera pas les avantages signifiés par cette Maison, dans l'espèce les honneurs et les distinctions, mais empêchera plutôt qu'ils n'adviennent ; ou, s'ils se produisent quand même, elle causera infortune à leur suite, surtout Saturne qui est par nature contraire aux honneurs.

(II-A-2-b) Mais une Planète Maléfique, bien disposée et en Maison heureuse, par exemple en X, donnera honneurs et distinctions, notamment si elle se trouve en Exaltation (parce que l'Exaltation possède plus que toute autre Dignité planétaire une analogie avec les honneurs) et qu'elle ne soit ni en quadrature ni en opposition avec le Soleil ou la Lune (qui signifient honneurs par analogie), ceux-ci étant affligés ; en Maison II, elle produira acquisition de richesses, surtout si elle se trouve en rapport favorable avec Jupiter qui signifie richesses par analogie. Et ainsi de suite pour ce qui est des autres Maisons. Mais il est à remarquer que toujours une Planète maléfique par nature, mais

en état céleste favorable, confère des avantages imparfaits, ou les fait acquérir par des moyens irrépréhensibles ou avec difficulté, ou y attache un malheur quelconque.

(II-A-2-c) *Enfin une Maléfique en état céleste médiocre ne donne rien ni ne retire rien, mais empêche seulement les choses bonnes de se produire, surtout si elle est contraire par nature.*

Ainsi, même Saturne en état médiocre, en Maison II ne donne ni ne détruit la fortune, mais lorsqu'elle est advenue en quelque sorte en dehors des efforts du sujet, comme par héritage, il n'en rend la conservation possible que grâce à une extrême parcimonie, allant jusqu'à l'avarice ; Mars par contre la menace de dissipation par prodigalité ou par des dépenses sottes et inutiles.

(II-B-1-a) *Maintenant, une Planète bénéfique par nature et par son état céleste, en Maison malheureuse, savoir en VIII ou XII, supprime ou adoucit les maux signifiés par ces Maisons, de même ceux de la Maison VII (qui à cause des luttes et des inimitiés déclarées qui lui sont attribuées, participe quelque peu des Maisons précédentes quant à leur caractère maléfique, non cependant par elle-même, mais par le fait de son opposition à la Maison I, qui est, en tant que représentant la personne du sujet, la source première des luttes et des inimitiés).*

C'est pourquoi Jupiter en Maison XII, qui par elle-même signifie les maladies, fait que le sujet ne sera exposé que rarement à des maladies et alors à des affections légères, faciles à guérir ; il affranchira de tout danger d'emprisonnement, de même le préservera d'ennemis occultes ou, dans sa lutte avec ceux-ci, le rendra le plus fort. En Maison VIII, Jupiter empêchera que la mort ne soit violente et misérable, et la fera plus douce. Car tant par nature que par analogie Jupiter ne tend ni à produire des maladies graves, ni à causer de l'emprisonnement, ni une mort violente ; cela encore d'autant moins que son état céleste sera meilleur, car son influx, qui est bénéfique pour tout notre monde, ne se trouve pas modifié par les variations de sa

position dans les Maisons astrologiques, mais seulement déterminé ; d'où il résulte nécessairement qu'en état céleste heureux il doit produire les choses heureuses et tempérer et diminuer les mauvaises.

II-B-1-b) Mais une Planète bénéfique par nature, lorsqu'elle est en mauvais état céleste et placée en Maison XII ou VIII, ou lorsque, étant Maitresse de l'une d'elles, elle est placée corporellement dans l'autre, n'arrêtera pas le développement des maladies (au contraire elle en causera quelques-unes très critiques) ni n'empêchera une mort violente, surtout si ce pronostic se trouve corroboré par d'autres facteurs.

(Morin cite ici comme exemple le Cardinal de Richelieu qui, ayant Jupiter en Maison VIII dans les Gémeaux avec l'Œil du Taureau (Aldébaran), est « mort de maladie maligne après avoir été à plusieurs reprises disséqué par les chirurgiens », tout en ayant évité cependant, une mort plus violente, grâce à des précautions et une sévérité extrême. Puis il mentionne Henri d'Effiat, qui, ayant Jupiter en VIII avec Mars et le Soleil, a été décapité ; puis des Hayes, qui, ayant Jupiter dans les Gémeaux en VIII avec l'Œil du Taureau et avec Mars Maitre de l'Horoscope, ayant en même temps la Lune en VII avec la Tête de la Méduse et les Pléiades et en quadrature du Soleil Maitre de la Maison X, a été décapité par ordre du roi. Enfin Morin cite son propre exemple, ayant Jupiter, Maitre de VIII et Saturne en XII, il a souffert de maladies graves et dangereuses, de plus il a été sérieusement blessé, et s'est trouvé à plusieurs reprises en danger de mort violente).

(II-B-1-c) Enfin une Planète bénéfique par nature, en état céleste médiocre, et placée en Maison XII ou VIII, ne cause ni ne supprime les événements malheureux, mais en modère seulement l'étendue et en tempère la qualité.

(II-B-2-a) Par contre, une Planète de nature maléfique, mais en état céleste favorable, et placée en Maison malheureuse, ne supprime pas les maux signifiés par celle-ci, c'est-à-dire n'empêchera pas qu'ils se

produisent, et cela à cause de sa malignité naturelle qui la fait tendre vers le mal ; *mais elle en libérera le sujet finalement, ou tempérera ces maux grâce au caractère bénéfique de son état céleste.*

Exemple : Le Prince Gaston ayant Mars en Maison VII dans son Exaltation et Saturne dans le Verseau a connu de puissants ennemis déclarés, mais a toujours échappé à leur pouvoir ; le roi de Suède, Gustave Adolphe, ayant eu Mars en XII et dans le Scorpion, n'a été ni sujet à des maladies fréquentes ni jeté en prison, ni vaincu par des ennemis occultes.

Combien plus, par conséquent, les Planètes Bénéfiques en état céleste favorable, ne doivent-elles, lorsqu'elles sont placées en Maisons malheureuses, enlever ou diminuer les maux qui sont signifiés par celles-ci !

Reprenant ici l'exemple d'Henri d'Effiat (Cinq-Mars), Morin fait remarquer que ce personnage avait le Soleil, Jupiter et Mars dans le Bélier en Maison VIII, et qu'il est cependant mort — contrairement en apparence à ce qui vient d'être dit — de mort violente à cause de Mars, à la suite d'une condamnation à mort judiciaire à cause de Jupiter, de mort publique indiquée par le Soleil ; cela parce que cette combinaison cadrerait avec l'état infortuné de Mercure qui était Maître de l'Horoscope, et avec celui du Milieu du Ciel, affligés tous les deux par Saturne placé en X et ennemi de la Maison VIII, de même que le Soleil. *Jupiter et Mars étaient lésés par l'aspect de Saturne ; ce qui prouve que dans les jugements astrologiques il y a de très nombreux points à observer.*

(II-B-2-b) *Mais une Planète maléfique par nature, en état céleste défavorable et dans une Maison maléfique favorise grandement la réalisation des maux qui sont attribués à celle-ci, les aggravera et fera qu'ils seront accompagnés ou suivis d'une déchéance, d'une violence quelconque.*

Ainsi Saturne mal disposé en XII causera des maladies de nature particulièrement maligne et difficiles à guérir : puis il conduira à l'emprisonnement, suscitera des inimitiés

occultes qui parviendront à nuire au sujet. En VIII, il déterminera une mort misérable ou violente (exemple : le Duc de Montmorency qui avait Saturne dans le Lion en Maison VIII).

En effet lorsque la nature maléfique d'une Planète concourt avec un état céleste défavorable, ce concours produira des maux pour le monde sublunaire entier tant que durera cet état ; par conséquent avec d'autant plus de certitude pour les individus qui naissent au moment où ces Planètes subissent en outre une détermination funeste par leur position dans des Maisons astrologiques malheureuses.

Il est à remarquer d'ailleurs que cet état céleste doit être considéré comme résultant non seulement du concours du Signe dans lequel se trouve la Planète considérée, mais encore comme découlant de ses rapports avec d'autres Planètes. Ainsi lorsque Saturne par exemple, tout en étant placé dans sa propre Maison céleste ou dans son Exaltation (où il est par conséquent puissant), se trouve en XII ou en VIII et est en outre maléficié par une quadrature ou une opposition de Mars, celui-ci étant lui-même défavorablement déterminé, il y acquiert une puissance extrême pour faire du mal, puisque par sa nature déjà il tend plus vers le mal que vers le bien.

(II-B-2-c) *Enfin une Planète maléfique par nature, en état céleste médiocre et en Maison malheureuse n'enlève pas les maux signifiés par celle-ci, mais les produit plutôt, en leur donnant cependant moins d'ampleur que si son état céleste était mauvais.*

(III) Jusqu'ici on a considéré la nature des Planètes, leur état céleste et leur position dans l'une ou l'autre des Maisons astrologiques. Mais il convient de faire remarquer que toute Maison possède une signification double : l'une essentielle, qui lui revient par elle-même (par exemple les richesses à la Maison II) : l'autre accidentelle, qu'elle prend en raison de son opposition à une autre Maison (ainsi la mort est une

signification accidentelle de la Maison II, par suite de son opposition à la Maison VIII ; de même la Maison VI signifie essentiellement les serviteurs et les animaux domestiques, et accidentellement, comme étant opposée à la Maison XII, les maladies, la prison et les ennemis occultes ; et ainsi de suite).

Or donc, une Planète Bénéfique en état céleste favorable et en Maison malheureuse, diminue par elle-même ce que cette Maison signifie essentiellement de mauvais, mais favorise la réalisation de ce qu'elle signifie accidentellement d'heureux. Ainsi Jupiter en état céleste favorable en Maison VIII, présage en raison de sa position en VIII une mort douce, et en raison de son opposition à la Maison II, richesses. Par contre, *une Planète Maléfique, quel que soit son état céleste, annonce par son opposition toujours des maux ou des empêchements.*

(IV) Pour résumer ce qui vient d'être exposé, on peut donc conclure qu'un mal est toujours causé soit par la nature maléfique d'une Planète, soit par son état céleste défavorable, par lequel son influx se trouve affaibli ou corrompu, ou par trop intensifié lorsqu'il est déjà par nature maléfique. Tandis qu'un bien est toujours produit par la nature bénéfique d'une Planète ou par son état céleste favorable.

Puis, qu'une Planète Bénéfique acquiert par une disposition accidentelle heureuse la plus grande efficacité pour réaliser un bien ou enlever ou diminuer un mal. Par contre, qu'une Maléfique mal disposée possède par ce fait la plus grande puissance pour produire des effets contraires à ceux-là ; car la disposition accidentellement défavorable d'une Planète imprime à son influx un certain caractère de malignité qui accentue encore la nature et la puissance des Maléfiques et corrompt celles des Bénéfiques.

De plus, une Planète de nature bénéfique en état céleste favorable et en Maison heureuse réalisera le

bien signifié par celle-ci, et cela abondamment et avec facilité ; tandis qu'en Maison malheureuse, elle protégera contre le mal que signifie celle-ci, ou le diminuera agréablement, ou fera naître de ce mal même l'espérance d'un bien, comme par exemple rétablissement d'une maladie, libération de prison, victoire sur les ennemis, une mort sans violence ni souffrance puisque la mort elle-même est inévitable.

Par contre une Planète de nature maléfique, bien disposée, en Maison heureuse, tendra à réaliser tout ce qui est signifié d'heureux par celle-ci, et cela puissamment, surtout si elle reçoit des aspects favorables des Bénéfiques ; en Maison malheureuse, elle arrachera encore le sujet à ses maux, ou les diminuera, *si les aspects heureux des Bénéfiques l'y aident ; autrement, si elle se trouvait seulement dans sa propre Maison, ou en Exaltation, sa puissance pour produire le mal serait exaltée*, parce que, par le fait du Signe, sa nature maléfique se trouve accentuée.

La raison de ce qui vient d'être expliqué est que la détermination des Planètes qui manifeste la plus grande efficacité est celle où les Maléfiques se trouvent déterminées vers le mal, les Bénéfiques vers le bien. Lors d'une détermination contraire, les Maléfiques ne produisent directement rien de bon, ou alors font que ce soit au milieu de dangers, de difficultés, ou que le bien produit soit imparfait ; les Bénéfiques par contre provoquent de petits maux, ou, si par exception ils étaient grands, en affranchiraient ultérieurement.

Toute Planète en état céleste favorable est considérée comme bénéfique, surtout en Maison heureuse, mais plus particulièrement encore lorsqu'elle est bénéfique par nature. De même, toute Planète mal disposée est maléfique, surtout en Maison malheureuse, mais encore davantage si elle est déjà par nature maléfique. Cependant le bien et le mal ne procèdent pas dans les mêmes conditions d'une Planète qui est par elle-même

bénéfique, ou favorablement disposée, ni d'une Planète maléfique par sa nature ou par son état céleste. Mais les bénéfiques par nature ou par état céleste, accusent leur action bénéfique en produisant le bien lorsqu'elles sont en Maisons heureuses, et en empêchant ou enlevant le mal lorsqu'elles sont en Maisons malheureuses ; par contre, les maléfiques par nature ou par état, manifestent leur action maléfique en produisant le mal en Maisons malheureuses, et en entravant ou enlevant le bien en Maisons heureuses. Autrement, si une Planète quelconque, par sa nature ou par un même état céleste, produisait indistinctement le bien en Maison heureuse, et le mal en Maison malheureuse, il n'y aurait pas de raison de dire Bénéfique par nature plutôt que Maléfique, ni plutôt favorablement disposée au point de vue de son état céleste. Mais le bien que fait une Planète peut consister non seulement à produire réellement un bien positif, mais encore à détourner ce qui est mauvais ; de même que le mal peut se présenter sous forme de destruction d'un bien.

(V-A) Etant bien compris ce qui vient d'être dit au sujet de la détermination d'une Planète par le fait de sa position dans une Maison astrologique, on doit porter maintenant l'attention sur ses autres déterminations dans la figure. Or donc, en premier lieu, toute Planète en dehors de sa détermination par le fait de sa position corporelle dans une Maison, peut être simultanément déterminée par sa domination dans une ou dans plusieurs Maisons ; et si ces deux modes de détermination se rapportent à la même Maison, l'action de la Planète manifestera la plus grande efficacité dans le sens indiqué par cette Maison, c'est-à-dire effectuera d'une façon éclatante et avec une grande aisance ce qui y est signifié de bon, ou modérera ou détournera ce qui y est signifié de mauvais. Mais si les deux modes de détermination se rapportent à des Maisons différentes, comme lorsqu'une Planète est située dans une

Maison, et domine en même temps dans une autre, les significations de ces deux Maisons se combinent ; cependant *cette combinaison penche davantage vers les significations de la Maison que la Planète occupe corporellement*, parce que, bien entendu, la présence d'une Planète dans une Maison est plus efficace que sa domination dans une Maison dont elle est corporellement absente.

C'est pourquoi, par exemple, si une Planète favorablement disposée est située en II et domine en VII, le sujet acquerra de la fortune par son mariage, par des luttes ou par des guerres ; si elle domine en X, sa fortune proviendra de sa profession, de distinctions, d'entreprises personnelles. Que par contre une Planète maléfique se trouve en II et domine en VII ou en X, il arrivera le contraire, c'est-à-dire des dettes ou des pertes à la suite du mariage, ou de procès perdus, ou de guerres, ou bien à la suite d'entreprises mal conduites ou en raison de la profession. Cependant la détermination que la Planète subit en raison de sa domination ne doit pas être contraire à celle provenant du fait de sa position, comme par exemple Mars en I et Maître de VIII, ce qui serait tout ce qu'il y a de plus mauvais pour la vie ou pour la mort, car cela présagerait mort violente, ou du moins danger de mort violente.

(V-B) En second lieu, une Planète, en outre de sa détermination par sa position, peut être de nouveau déterminée par une autre Planète vers la nature et l'analogie propres à celle-ci : et cela par conjonction ou par aspect.

Ainsi une Planète bénéfique en X, en conjonction ou en trigone avec le Soleil, signifie honneurs avec plus de certitude à cause de l'analogie que le Soleil possède avec ceux-ci ; en Maison II et en Trigone avec Jupiter, de grandes richesses. Une maléfique en VIII et en conjonction, quadrature ou opposition avec Mars, signifie mort violente ou cruelle : en XII et en conjonction, etc., avec Saturne,

prison et maladies malignes et ainsi de suite. Ce point est très important à retenir.

(V-C) En troisième lieu, une Planète peut être déterminée par une autre dans le sens de la détermination que celle-ci même subit en raison de sa position ou de sa domination.

C'est ainsi que lorsqu'une Planète située en I se trouve jointe au Maître de X, ou est en aspect puissant avec lui, ou avec une Planète située en X, elle imprime au sujet la propension aux grandes actions, présage des entreprises heureuses, et, résultant de là, des honneurs et des distinctions. Si elle se trouve en conjonction quadrature ou opposition avec le Maître de VIII, elle menace d'un danger de mort violente.

Ces combinaisons renferment les principaux secrets des jugements astrologiques ; on peut voir par là quel intérêt il y a à déterminer la vraie méthode pour la construction des Maisons astrologiques, puisque selon les différences qu'on apporte dans cette construction, les déterminations locales des Planètes varient.

Ce qui a été dit dans ce chapitre d'une Planète située corporellement dans une Maison, s'applique exactement au Maître de cette Maison, avec cette différence pourtant, ainsi que cela a déjà été dit à plusieurs reprises, que la présence d'une Planète dans une Maison est plus efficace que sa seule domination lorsqu'elle en est corporellement absente.

III

Plusieurs Planètes situées dans une Maison astrologique.

Si plusieurs Planètes se trouvent dans une même Maison, elles régissent conjointement les choses signi-

fiées essentiellement par celle-ci, et doivent être considérées chacune au point de vue de sa nature, de son état céleste, et de ses déterminations accessoires, c'est-à-dire autres que celle par sa position corporelle, exactement comme cela a été indiqué dans le chapitre précédent. Cet examen a pour but de faire découvrir quelle est de ces Planètes celle qui possède la plus grande puissance pour réaliser ou empêcher, détruire ou rendre infortuné ce que la Maison signifie ; puis, si, combien et comment elle s'y trouve aidée ou entravée par les autres, et ce que chacune de celles-ci apporte de particulier dans cette aide ou cette entrave. De toutes les influences qui par leur concours se combinent ainsi, il faut faire un judicieux mélange et juger avec prudence ; on y rencontrera une difficulté d'autant plus grande que les Planètes réunies dans la Maison considérée seront plus nombreuses, surtout s'il s'y trouve simultanément des bénéfiques et des maléfiques. Lorsque toutes sont maléfiques, ou toutes bénéfiques, le jugement sera évidemment de beaucoup simplifié et partant facilité.

Il faut donc retenir ceci :

1°) Lorsqu'il y a plusieurs Planètes, trois, quatre, cinq, dans la même Maison, celle-ci se présente au premier abord comme devant être plus particulièrement prise en considération parmi toutes les Maisons. Car elle présage alors quelque chose d'extraordinaire à l'endroit des choses qu'elle signifie essentiellement ; et plus il y aura de Planètes réunies dans une Maison, plus les choses qui en dérivent seront remarquables en bien ou en mal.

A cet égard Morin cite son propre exemple, ayant dans sa figure généthliaque Vénus, le Soleil, Jupiter, Saturne et la Lune réunis en XII : « J'ai été souventes fois attaqué par des maladies dangereuses et difficiles à guérir, dit-il ; je me suis laissé entraîner à plusieurs reprises à commettre des actes où je risquais la prison, mais que la folle jeunesse considère comme lui faisant honneur : je

« me suis trouvé plus de dix fois en danger de mort vio-
« lente ; j'ai subi seize fois une servitude qui ressemble
« passablement à de la prison ou à de la captivité ; j'ai
« eu de nombreuses inimitiés occultes, par jalousie, puis
« j'ai été traité iniquement par de grands seigneurs, parmi
« lesquels le Cardinal Richelieu ; tous ces maux ont été
« causés par Saturne en XII, sa nature possédant une
« analogie étroite avec eux ; mais toujours aussi j'en ai
« réchappé à cause de Jupiter et Vénus bien disposés. »

Un second exemple est fourni par Louis Tronson, qui, ayant la Lune, Jupiter, Vénus et Mercure en X, sous la Domination du Soleil en XI, a été honoré de distinctions répétées par Louis XIII, en récompense de ses actions d'éclat et de son attachement au trône.

2°) Lorsque plusieurs Planètes sont situées dans une même Maison, chacune d'elles agit selon sa nature propre et ses déterminations, tant séparément qu'en tant que jointe aux autres.

3°) Si, parmi plusieurs Planètes situées dans une même Maison, il se trouve qu'une d'elles possède une analogie avec les choses signifiées par la Maison, ou est Maitresse des autres Planètes, ou si une d'elles possède l'analogie, mais qu'une autre en soit la Maîtresse, ces Planètes doivent être prises en considération avant les autres en tant que plus efficaces pour produire ou détruire le bien ou le mal signifié par la Maison même.

Ainsi dans la nativité de Morin, Jupiter (Maitre des Poissons en XII) et Saturne étaient à prendre en considération avant les autres Planètes en XII. Dans la nativité d'Henri d'Effiat c'était Mars, à cause de son analogie avec la mort violente et en tant que Maitre du Soleil et de Jupiter.

4°) Il faut aussi considérer la Planète qui est la plus rapprochée de la Pointe de la Maison, car celle-ci est très puissante au point de vue des significations de cette Maison même, à cause de la force inhérente aux Pointes de Maison. La principale signification est donc à tirer d'abord de la Planète qui est en même temps

Maitresse de la Maison occupée par le groupe, puis de celle qui y est exaltée, puis de celle qui possède une analogie avec la Maison, enfin de celle qui est la plus rapprochée de la Pointe de la Maison. Si toutes ces circonstances se réunissent sur une même Planète, ce sera celle-ci qui possédera l'action la plus puissante, sous tous les rapports, sur les choses signifiées par la Maison.

5°) Lorsque, parmi plusieurs Planètes occupant une même Maison, les unes sont contraires aux significations de la Maison, (par exemple lorsque le Soleil et Saturne se trouvent ensemble en X, où le Soleil est analogue aux honneurs et distinctions, et Saturne en lui-même contraire), il faudra voir laquelle est la plus puissante pour produire ce que la Maison signifie de bon ou de mauvais, ou pour détruire, ou pour entraver la réalisation, selon ce qui a été dit dans le chapitre précédent. Car il est à peine besoin de dire qu'une Planète plus puissante vainc toujours une plus faible dans ses effets : il faut cependant tenir compte aussi de cette dernière en tant qu'elle peut modérer le bon ou le mauvais.

Ainsi, lorsqu'en Maison X Saturne se trouve dans le Cancer et le Soleil dans le Lion, il y aura honneurs à cause de l'analogie et de la puissance du Soleil, mais ils ne manqueront pas d'être accompagnés ou d'entraîner une infortune quelconque à cause de Saturne qui est par lui-même contraire aux honneurs, et de plus mal disposé dans le Cancer. En supposant que le Soleil et Saturne se trouvent en X dans le Scorpion, où ils sont tous deux pérégrins, ils ne permettraient pas de pronostiquer des honneurs, parce qu'autant que le Soleil les promettrait, autant Saturne leur serait contraire. Et même s'il advenait que le Soleil reçut un aspect trigone de Jupiter par exemple, il faudrait s'attendre à une infortune quelconque accompagnant, ou suivant les honneurs reçus, à cause de Saturne. Mais si tous deux se trouvaient en X dans la Balance, où le Soleil est en Chute, mais Saturne par contre exalté, il y aurait présage d'honneurs à cause de l'Exaltation de Saturne, le Soleil *les favorisant plus par son analogie qu'il ne les contrarie par*

sa Chute. Il convient donc de soumettre les pronostics à un examen judicieux et très prudent.

6°) Il arrive fréquemment que dans la même Maison astrologique se trouvent deux Bénéfiques, ou deux Maléfiques, ou une Bénéfique avec une Maléfique. Deux Bénéfiques signifient toujours quelque chose de bon, soit en conférant un avantage, soit en libérant d'un mal ; et cela avec d'autant plus d'efficacité que leur état céleste sera plus favorable. De même, deux Maléfiques auront toujours une signification mauvaise, soit en produisant directement un mal, soit en détruisant ou contrariant ce qu'il peut y avoir de bon signifié par la Maison, à moins que les deux Maléfiques ne soient toutes deux puissantes en bonnes Maisons, comme par exemple Saturne et Mars dans le Capricorne et en II pour ce qui concerne la fortune ; ou Mars dans le Capricorne et Saturne dans le Verseau en VII pour ce qui est du mariage. Mais tout bien causé par les Maléfiques est toujours accompagné d'un mal quelconque ; ainsi en donnant de la fortune, elles déterminent une tendance aux rapines et à l'avarice, ou après avoir amené le mariage, elles causeront la mort du conjoint ou de sérieuses contrariétés, tout en réalisant au fond puissamment les significations de la Maison même.

7°) Si en Maison heureuse, une Planète bénéfique est suivie (*) d'une autre bénéfique, cela constitue une circonstance très heureuse, parce qu'elle signifie que le bien promis sera stable. Si c'est une maléfique qui la suit, ce que la première signifie de bon, finira mal ou sera contrarié. Mais s'il s'agit de Maisons malheureuses, lorsqu'une bénéfique suit une autre bénéfique, le mal signifié par la Maison ne se produira pas, ou du moins sera très mitigé. Que par contre une bénéfique soit suivie d'une maléfique, ce mal se réalisera certainement ; tandis que si c'est une maléfique qui est

(*) Dans le sens du mouvement diurne de la Sphère.

suivie par une bénéfique, le mal se réalisera, mais le sujet en réchappera. Enfin si une maléfique est suivie par une autre maléfique, les maux qu'elles produiront auront un caractère d'extrême gravité, et le sujet n'en réchappera point. Nous faisons remarquer ici que par bénéfique et maléfique nous entendons qu'une Planète est telle soit par nature, soit par état céleste, soit par détermination. C'est pourquoi une bénéfique en X, se joignant corporellement à Saturne exalté, signifie honneurs avec plus de certitude ; et une Planète en XII s'avancant vers le Maître de VIII menace plus sûrement de maladies accompagnées de danger de mort.

8°) Lorsque plusieurs Planètes se trouvent ensemble dans une même Maison astrologique, et que leur Maître se trouve en dehors, il faut considérer la Maison de la figure dans laquelle celui-ci est placé ; car ce sont les choses signifiées par cette Maison qui seront le point de départ de ce que le groupe de Planètes produira de bon ou de mauvais.

Ainsi, dans la nativité de Louis Tronson, le Soleil, qui était le Maître de la Lune, de Jupiter et de Vénus, se trouvait lui-même en XI ; il présageait ainsi dignités obtenues par l'aide et les efforts d'amis, et les caractérisait comme devant être nobiliaires ou consistant en fonctions publiques.

9°) Deux Planètes dans une même Maison peuvent se combiner entre elles de neuf manières principales, car chacune d'elles doit être considérée à trois points : à celui de sa nature propre, à celui de son état céleste et à celui de ses déterminations locales ; et chacun de ces éléments touchant une des deux Planètes peut se combiner avec chacun des trois éléments concernant l'autre Planète. C'est là ce qui rend les prédictions astrologiques si difficiles.

IV

Le Maître d'une Maison astrologique placé dans une autre Maison de la figure. Les significations des deux Maisons se combinent-elles toujours par ce fait ?

Nous voici en présence d'une circonstance des plus fréquentes dans la pratique astrologique, dont la portée exacte est restée à peu près ignorée jusqu'ici.

I. — Pour l'intelligence de la chose il faut se rappeler :

1°) Qu'une Planète n'agit jamais sans le concours du Signe par lequel elle passe, et qu'elle opère sous la dépendance de la détermination initiale par laquelle telle partie du ciel a été constituée en tel Signe. C'est ainsi qu'une Planète, selon qu'elle se meut sous tel ou tel Signe, est dite bien ou mal disposée. De plus, on sait que le lieu du ciel occupé par une Planète à la naissance d'un être subit la détermination particulière de celle-ci, et la conserve à l'égard de cet être durant toute sa vie. Cela se trouve confirmé expérimentalement, ainsi qu'on l'a déjà dit, par les Directions des Significateurs aux lieux radicaux des Planètes et par les passages des Planètes sur ces mêmes lieux.

2°) On doit avoir présent à l'esprit que tout Signe agit toujours sous la dépendance de la nature et de la vertu formelle de son Maître ; car il en dépend essentiellement en tant que tel Signe. Si le Maître de quelque Signe que ce soit était supprimé du monde, ce Signe n'agirait plus comme tel Signe, mais seulement comme partie du Premier Ciel, par la vertu simple et universelle de ce même Signe. C'est pourquoi l'on dit avec raison qu'une Planète commande ou préside à son

Signe ou à la Maison de la figure dans laquelle tombe ce Signe même, autrement dit, aux choses signifiées essentiellement par cette même Maison, qui dans leur être et leur devenir, dépendent alors de ce même Maître comme de leur cause efficiente. C'est avec moins d'exactitude qu'on peut dire qu'une Planète en domine une autre parce que celle-ci est placée dans le Signe qui est gouverné par celle-là. En effet, si Mars par exemple était supprimé du monde, Jupiter, même lorsqu'il serait situé dans cette partie du ciel qu'on appelle le Bélier, n'en continuerait pas moins d'y agir suivant la nature jupitérienne ; car bien que le Bélier et Jupiter combinent leurs forces, chacun d'eux pris séparément agit cependant selon sa nature, le Bélier en réalité suivant celle de Mars et Jupiter suivant la sienne propre ; il découle de là que si l'on enlevait Mars du monde, il n'y aurait que la vertu martienne qui cesserait d'agir dans le Bélier, mais non la jupitérienne en Jupiter.

Cependant comme une Planète n'agit pas seulement en raison de sa nature, mais encore en raison de son état céleste qui change successivement par le Signe sous lequel elle passe momentanément, et par ses connexions avec les autres Planètes, le Signe dépend de son Maître tant en ce qui concerne la nature de ce dernier qu'en ce qui embrasse son état céleste. Cette affirmation se trouve également confirmée par l'expérience ; ainsi en effet la position du Maître de l'Horoscope en Exil ou en conjonction, quadrature ou opposition avec une Maléfique exercera l'influence la plus néfaste sur les choses signifiées essentiellement par l'Horoscope.

Ce qui vient d'être dit permet de formuler une conclusion très importante : puisqu'une Planète n'agit pas indépendamment du Signe dans lequel elle se trouve, ni ce Signe indépendamment de la nature et de l'état céleste de son Maître, il suit qu'une Planète,

lorsqu'elle est située dans un Signe autre que le sien, agit encore sous la dépendance de la nature et de l'état du Maître de ce Signe (*). C'est ainsi qu'en jugeant des choses signifiées par l'Horoscope (la vie, l'organisation physique, morale et intellectuelle, etc.), il faut non seulement tenir compte du Maître de l'Horoscope, mais encore, s'il est dans un autre Signe, considérer le Maître de ce Signe, que j'appelle « Maître secondaire » de l'Horoscope et qui exerce, le plus souvent, la détermination principale sur les effets produits ou à produire. *Il faut donc lui accorder la part la plus importante dans les jugements*, ainsi que je l'ai observé dans de nombreuses nativités. Cela s'applique également au Maître de X, du Soleil, etc., etc. Cependant je n'ai jamais remarqué que cette dépendance se manifestât d'une façon sensible lorsqu'on cherchait à l'étendre au Maître de ce second Maître ; il se produit là évidemment un phénomène semblable à celui de l'affaiblissement progressif de l'intensité lumineuse à mesure qu'un rayon de lumière est soumis à une réflexion répétée.

(*) Cf. Morin, Lib. XX. Sect II, cap. V.

Lorsque Jupiter est situé dans le Bélier et que Mars aussi se trouve dans ce Signe en conjonction avec le premier, Mars aura une action très prononcée sur les choses signifiées par cette conjonction et participera puissamment à l'opération de Jupiter, à tel point même que l'influence martienne y prévaudra. Ce serait le cas aussi si Mars se trouvait dans le Scorpion au lieu du Bélier.

Mais si Mars était situé dans les Gémeaux, son action dans l'opération jupitérienne, correspondrait à une combinaison des influences martienne et mercurienne, et cette dernière se ferait plus fortement sentir si Mercure occupait alors lui-même les Gémeaux ou la Vierge.

Mais si Mercure se trouvait en dehors des Gémeaux ou de la Vierge, Mercure lui-même n'aurait aucune influence sur l'action de Jupiter.

Enfin, Jupiter étant situé dans le Bélier, si Mars se trouvait dans les Poissons ou dans le Sagittaire, l'influence jupitérienne prévaudrait sur la martienne dans le Bélier, et la martienne sur la jupitérienne dans les Poissons ou dans le Sagittaire.

En outre, si Jupiter et Mars son conjoints dans la Vierge, chacune des deux Planètes dépendra de l'autre plus que du Maître absent Mercure : mais Jupiter dans la Vierge et en aspect trigone de Mars par exemple, il dépendra dans son opération plus de Mercure que de Mars.

Ensuite, comme une Planète est considérée comme agissant de deux façons, c'est-à-dire d'une façon indéterminée et universelle par rapport au monde entier, puis d'une façon particulière selon qu'elle est déterminée dans le thème céleste par rapport à un être naissant ; de même un Signe peut être considéré dans son action universelle, comme dépendant seulement de l'état céleste de son Maître, ensuite dans son action particulière à l'égard de l'individu naissant, comme dépendant de l'état terrestre du même Maître, autrement dit de la détermination locale de ce dernier dans la figure généthliaque. Voilà pourquoi le Soleil, Maître de l'Horoscope, dans la Maison X, élève un sujet donné aux honneurs ; en VIII l'expose aux dangers de mort publique, surtout s'il s'y trouve maléficié par Mars ou Saturne.

3°) Il faut se rappeler qu'une Planète agit, comme on sait, plus efficacement, ou manifeste une signification plus puissante par rapport aux choses vers lesquelles elle est déterminée par sa position corporelle que pour celles vers lesquelles elle n'est déterminée que par la Domination. Soient en effet le Capricorne dans la Maison XII (signifiant ainsi les maladies saturniennes) et Saturne en X. Le Capricorne tient bien de la nature de Saturne (vers laquelle il a été déterminé au commencement du monde) la propriété de produire des effets saturniens. Cependant ce n'est pas de Saturne que lui vient le fait de produire ici des maladies, mais de sa position dans la Maison XII, qui, étant celle des maladies, détermine ici en particulier le Signe (qui lui-même appartient à Saturne) à produire des maladies. C'est ainsi que le Capricorne en XII cause les maladies de Saturne. Mais le caractère spécifique des propriétés que manifeste le Capricorne ne dérive pas de celui-ci même, mais de Saturne qui est son Maître ; le Capricorne dépend donc dans son action de ce dernier. Par conséquent la vertu qui produit ici les maladies, réside plutôt en Saturne que dans le Capri-

corne. Or donc, si Saturne, tout en étant situé lui-même en X, a une puissance plus grande sur les choses signifiées par la Maison XII que le Capricorne, qui occupe cependant cette Maison même, il aura une puissance bien plus grande encore sur les choses qui sont du ressort de la Maison X que sur celles attribuées à la Maison XII : car dans la Maison X il agit par lui-même, et en XII par un intermédiaire, qui est précisément le Capricorne. Donc, plus vaut la présence d'une Planète que sa Domination lorsqu'elle est absente de la Maison considérée. Pour la même raison le Maître de I, par exemple, placé en IX avec le Maître de VII tend plutôt vers la religion que vers le mariage, les luttes, etc. ; par contre le Maître de I dans la Maison VII avec le Maître de IX incite plutôt au mariage, aux procès, aux luttes qu'à une profession de foi.

La Maison I doit cependant être exceptée ici, puisque les choses qu'elle signifie essentiellement, c'est-à-dire la vie, le tempérament, etc., sont d'une importance primordiale et forment le fondement pour ainsi dire de tous les accidents d'un sujet donné. C'est pourquoi ces choses-là constituent une condition nécessaire à la réalisation de ceux-ci : et elles sont signifiées avec plus de certitude et causées avec plus d'efficacité par la seule Domination d'une Planète que les accidents en question ne le sont par la position corporelle, même si la Domination s'y ajoute. Toutefois le Maître de I dans une autre Maison détermine la vie, les mœurs, l'esprit, etc., dans le sens que marquent les choses signifiées par la Maison dans laquelle il se trouve : et cela encore, plus fortement s'il domine aussi dans cette Maison. Mais pour ce qui est des autres Maisons, on observe que lorsque le Maître de XII par exemple est en XI, il signifie plus efficacement les amis que les ennemis occultes, et indique plutôt que les ennemis occultes deviendront des amis, que le

contraire ; la même règle doit être observée pour les autres combinaisons.

On voudra nous objecter peut-être que le Milieu du Ciel par exemple a effectivement des rapports plus étroits avec les entreprises et les distinctions ou la profession, que le Maître du Milieu du Ciel, même lorsque celui-ci est lui-même dans la Maison X, et que cela apparaît clairement lorsqu'on compare les effets des Directions de chacun de ces deux Significateurs ; donc le Signe est plus efficace que son Maître, qu'il soit présent ou absent.

A cette objection on doit répondre que le Milieu du Ciel ne possède pas cette plus grande efficacité dans les Directions du fait qu'il se trouve dans tel Signe ou qu'il soit représenté par tel degré de tel Signe, mais du fait seulement qu'il occupe la Pointe de la Maison X, qui est le lien où les effets dérivant de cette même Maison sont le plus intenses, par quelque degré ou Signe, qu'il soit d'ailleurs occupé ; et que si une Planète occupait cette Pointe, elle agirait encore plus efficacement que ce simple degré, surtout si la Planète s'y trouvait en même temps dans son propre Signe, car dans un Signe étranger — où il y aurait alors combinaison de propriétés différentes — elle agirait peut-être plus facilement dans le sens de sa nature propre qu'elle ne le ferait par l'intermédiaire de son Signe même vide.

II — A — Après ces prémisses, on peut dire que les Maîtres des Maisons, placés dans ces Maisons mêmes, réalisent d'une façon remarquable les choses que celles-ci signifient si elles sont bonnes, et cela surtout si ces Maîtres eux-mêmes possèdent une signification par analogie pour ces choses. En effet, une Planète dans son propre Signe manifeste sa vertu d'une manière intégrale, étant, pour la production de ses effets, réduite à elle-même, et indépendante de toute autre action ; pour cette raison elle est très puissante et tou-

jours bénéfique par elle-même. Même si les Maisons considérées sont mauvaises, comme VIII et XII, elle délivre le plus souvent des maux signifiés par celles-ci, ou les tempère. Et même Saturne et Mars ont cette action la plupart du temps, à moins qu'ils ne soient rendus maléfiques par d'autres circonstances accessoires, comme par des aspects maléfiques, ou par leur conjonction, quadrature, ou opposition avec les Luminaires, ou qu'ils infortunent le Maître de l'Horoscope ou du Milieu du Ciel.

II — B — Mais lorsqu'une Planète Maîtresse d'une Maison se trouve placée dans une autre, en outre qu'elle agit sur les choses signifiées par la Maison où elle domine — non autrement que si elle était elle-même dans cette Maison, donc qu'avec moins d'énergie — elle présage encore la combinaison des choses signifiées essentiellement par l'une et par l'autre Maison, suivant les possibilités de combinaison qu'offrent les significations des deux Maisons et du Maître en question. Parmi ces possibilités, celles qui s'accordent le plus avec la nature, les analogies et l'état céleste de ce dernier, présentent la plus grande probabilité de réalisation. La raison en est que le Signe de la Maison dans laquelle domine une Planète agit sur les choses signifiées par cette même Maison sous la dépendance de son Maître, ce dernier considéré tant au point de vue de sa nature, que de son état céleste et de son état terrestre, comme nous l'avons déjà dit souvent.

Il nous semble qu'il faut ici avant tout définir si la Planète placée dans une Maison donnée de la figure, alors qu'elle est Maîtresse d'une autre Maison, combine *toujours* les choses signifiées essentiellement par ces deux Maisons : de telle sorte qu'elle n'effectue rien à raison de sa position corporelle indépendamment de sa Domination. On voit de suite que la solution de ce problème est de la plus haute importance pour les jugements astrologiques.

Or, le raisonnement prouve déjà que cette combinaison ne peut pas toujours se réaliser. On peut le démontrer comme suit : 1°) Toute Planète opère par elle-même, par sa propre vertu formelle, indépendamment du Signe dans lequel elle domine (duquel en effet elle ne reçoit pas la puissance formelle d'agir ; bien au contraire, c'est le Signe qui reçoit cette puissance de la Planète qui est sa Maîtresse ; donc la Planète peut agir par détermination locale sans agir suivant la détermination qui résulte de sa Domination.

Ce qui vient d'être dit se confirme du reste par l'observation. Ainsi Saturne en XII produit toujours des maladies, de la captivité ou des inimitiés occultes. Or cela n'est pas le résultat d'une propriété formelle de Saturne, quoiqu'il possède par analogie une affinité particulière avec ces choses ; car de lui-même il agit indifféremment sur la vie, les maladies, la santé, les biens, etc. Ces effets de Saturne ne procèdent pas non plus de ses Maisons célestes, le Verseau et le Capricorne, ni des Maisons astrologiques occupées par ces Signes mêmes : en effet dans quelque Maison qu'il soit placé, Saturne en XII produit toujours des maladies, etc. De ce qui précède se dégage donc cette conclusion que Saturne doit ici ses effets particuliers à une détermination due à sa position corporelle dans la Maison XII. D'où cette conclusion générale : une Planète possède une certaine action par le fait de sa position corporelle dans la figure, indépendamment de sa Domination dans d'autres Maisons astrologiques.

2°) Une Planète constituée en dehors de son propre Signe produit autre chose en raison de la Maison de la figure dans laquelle elle se trouve, autre chose en raison de sa Domination dans une autre Maison. Mais ces deux effets ne sont pas nécessairement subordonnés l'un à l'autre de telle sorte que l'un entraîne l'autre : ce sont en effet des accidents d'espèces différentes et réellement distincts.

3°) Si une Planète ne pouvait agir corporellement sans agir en même temps par sa Domination, il s'en suivrait pour Saturne, Jupiter, Mars, Vénus et Mercure — qui gouvernent chacun deux Signes sans toutefois manifester de préférence pour l'un d'eux au détriment de l'autre — que, chaque fois qu'une de ces Planètes serait placée en dehors de ses propres Signes, il se produirait une combinaison constante des significations de 3, 4 ou 5 Maisons de la figure, combinaison dans laquelle on retrouverait tant la Planète en question que ses deux Signes. Cela serait tout simplement absurde et contraire à l'observation.

« Je peux citer comme exemple, dit Morin, mon propre horoscope. Saturne signifie pour moi maladies. Or, rejoignant par Direction le Soleil environ 8 ans après ma naissance, il m'occasionna une fièvre quarte, et à la suite de la Direction de l'Horoscope à la quadrature de Saturne en 1616, j'eus une longue et dangereuse maladie ; il apparait donc ici comme absolument faux que les choses signifiées par les Maisons IX, X et XI sur lesquelles domine Saturne, à savoir : la religion, les voyages, la profession et les amis, aient concouru à produire les effets de Saturne, c'est-à-dire les maladies, ou se soient combinées avec eux. »

Autre exemple : dans la nativité de Louis Tronson, Jupiter se trouvait dans la Maison X (présageant honneurs) et était le Maître de II, III et V. Or, les honneurs ne lui sont advenus ni grâce aux richesses ni par le concours d'un frère ou d'alliés, ni avec l'aide de ses enfants, puisqu'il n'avait ni frère ni enfants et que ses amis ne lui avaient été d'aucun secours, n'en ayant même rien su avant le fait accompli.

On doit donc conclure qu'une Planète placée dans une Maison quelconque de la figure et Maîtresse d'une autre Maison ne combine pas toujours les choses signifiées par les deux Maisons ; elle agit tantôt en raison d'une de ses Dominations (si elle gouverne plusieurs Signes et Maisons), tantôt en raison de l'autre ; enfin elle combine parfois les effets qui découlent de sa nature et de sa position corporelle, avec les choses qui

se rapportent à l'une ou à l'autre des déterminations résultant de sa Domination ; mais cette combinaison ne comprend pas toujours simultanément toutes les significations qui se rapportent à ces divers éléments, elle ne s'étend qu'à celles dont la fusion est possible, et elle est déterminée par l'état de la Planète même. Cependant on peut conclure aussi que la combinaison des choses signifiées par la position corporelle avec celles indiquées par la Domination est sûre de se réaliser à un moment donné pourvu qu'elle soit possible. Ainsi il arrive quelquefois qu'une Planète Maître d'une Maison et se trouvant dans une autre Maison, agit quant au principal en raison de sa position corporelle, et que c'est seulement en ce qui survient après le fait principal, ou qui en découle comme conséquence, qu'elle combine les choses signifiées par sa position corporelle avec celles signifiées en raison de sa Domination.

Vice-versa un Signe dans une Maison de la figure dont le Maître est absent, *agit toujours en raison de la nature et de l'état céleste de son Maître, mais non pas toujours en raison de l'état terrestre de celui-ci, en d'autres termes, de sa détermination locale dans la figure. Autrement il adviendrait par exemple que lorsque le Maître du Milieu du Ciel se trouve placé en VIII, chacun des faits et gestes d'un sujet fût entouré d'un danger de mort ; ce qui serait contraire d'abord à la raison, ensuite à l'observation. On peut donc prédire qu'une combinaison des significations des deux Maisons se produira à un moment donné, mais non pas qu'elle se réalisera dans chaque cas ni en toute chose.*

V

Manière dont une Planète Maitresse d'une Maison astrologique, mais corporellement placée dans une autre, combine les significations de ces deux Maisons.

D'après ce qui a été dit dans le précédent chapitre, une Planète Maitresse d'une Maison astrologique, et située dans une autre, présage une combinaison des significations des deux Maisons qui devra se réaliser au moins à un moment donné. Il nous faut expliquer maintenant comment se manifeste cette combinaison. Il y a là des considérations multiples à envisager ; nous en indiquons au moins les principales.

1°) A toute Maison appartiennent plusieurs significations distinctes. Ainsi la première signifie la vie, la santé, le tempérament, le caractère, l'intelligence ; la douzième, les maladies, les captivités, les ennemis occultes, qui sous le masque de l'amitié nous trompent et nous nuisent ; la septième, le mariage, les contestations, les contrats ; la dixième, les actions, les entreprises, les dignités, etc., etc. De plus, chaque Maison possède la même signification que celle qui lui est opposée ; cela en vertu de cette opposition même, et pour cette raison seulement accidentellement. Ainsi l'observation permet de constater que Mars en II par exemple menace de mort, et que Jupiter en VIII présage richesses ; que Saturne en VI annonce des maladies, et Vénus en XII veut dire bons serviteurs et fortune acquise par l'élevage d'animaux domestiques ; et ainsi de suite. Cependant *il faut se garder d'appliquer ces significations accidentelles des Maisons aussi à leurs Maîtres*. Le Maître de IV par exemple n'influe aucunement sur les significations de la Maison X, à moins qu'il ne soit corporellement en IV ou qu'il ne

gouverne le Maître de X, ou qu'il ne soit autrement puissamment lié à la Maison X ou à son Maître.

Bien entendu, une Planète puissante par son état céleste possède une signification forte dans le sens de la Maison qui lui est opposée ; et une Planète faible n'agira que faiblement dans cette direction. Mais l'opposition signifie toujours contrariété ou antagonisme à la réalisation des biens qui relèvent de la Maison opposée ; par contre elle augmente les maux qui en dérivent.

Ce qui vient d'être dit s'applique aussi aux Maisons qui font partie d'un même trigone ; car une Planète en I possède aussi une certaine influence sur les significations de IX et de V, surtout si elle gouverne l'une ou l'autre de ces Maisons.

2°) Il est tout indiqué de définir dès l'abord quelles sont, suivant toutes les probabilités, les combinaisons possibles entre les significations des différentes Maisons. Le Maître de IV se trouvant en V par exemple, cela ne peut vouloir dire que le père du sujet est le fils de celui-ci, puisque cela est une impossibilité ; mais on dit dans ce cas que le père du sujet fera le bonheur de ses petits-enfants, ou que la succession paternelle du sujet reviendra à ses enfants, et autres choses semblables (ou leur contraire), on se trouvera en présence d'une combinaison dont la réalisation est matériellement possible et qui peut ainsi se prédire selon la nature et l'état céleste de la Planète Maîtresse de IV. De manière semblable, si le Maître de VI est VII, il est possible de prédire que le sujet épousera son domestique ou sa servante suivant le cas, ou que ceux-ci susciteront au sujet des ennuis ou des procès ; le Maître de VII en VIII peut faire que le conjoint ou un ennemi du sujet lui donnera la mort, et ainsi de suite.

3°) Il faut établir — et cela nécessite une grande délicatesse de touche — quelles sont parmi les com-

binaisons possibles celles qui s'accordent le plus avec la nature et l'état céleste de la Planète considérée, ou avec la condition du sujet même. Les unes en effet conviennent à un prince ou à un noble, les autres à un marchand ou à un paysan, d'autres à un laïque, d'autres à un ecclésiastique, celles-ci à un homme, celles-là à une femme, ou bien à un enfant, ou à un jeune homme, ou à un vieillard, et ainsi de suite. Seules les choses congruentes se réalisent habituellement.

4°) Les significations de toutes les Maisons représentent tout ce qui peut advenir à un sujet donné, et les Planètes sont déterminées par ces Maisons mêmes à exercer leur activité soit en raison de leur position corporelle, soit de leur domination, soit de l'une et de l'autre de ces circonstances à la fois. Lors donc que le Maître d'une Maison se trouve corporellement dans une autre, cela veut dire que cette Planète, déjà significatrice d'un accident en vertu de sa Domination, en signifie encore un autre par sa présence corporelle dans cette autre Maison, et il en découle cette signification que les deux accidents en question se réaliseront tant séparément, que sous forme d'une combinaison réciproque.

Qu'on suppose par exemple la Planète Maitresse de l'Horoscope en VI, et bénéfique par nature et par son état céleste. En tant que corporellement en VI, elle présage des choses fortunées dérivant des serviteurs, ou fortune faite dans l'élevage d'animaux domestiques ; si elle était maléfique par nature et par état céleste, elle présagerait le contraire. Cependant en tant que Maitresse de l'Horoscope elle signifie le tempérament du sujet, son organisation mentale, etc., dont la qualité est ainsi déterminée par la nature et l'état céleste de la Planète en question. Mais en tant que Maitresse de l'Horoscope (qui signifie le sujet lui-même) placée en VI, elle signifie abaissement de l'âme aux choses serviles ou goûts, études et occupations s'appliquant aux choses qui touchent aux domestiques et aux bêtes. Et si la Planète était maléfique et défavorablement disposée, elle présagerait que le sujet serait mis en prison,

banni, ou affligé de maladies, et cela à cause de l'opposition de VI à XII ; elle signifierait aussi dommages et dangers causés par les serviteurs.

5°) Une Planète Maitresse d'une Maison qui en occupe une autre, n'agit pas seulement en raison des significations des Maisons occupées et gouvernées ; son action est aussi influencée par les autres Planètes qui se trouvent dans les Maisons qu'elle gouverne.

Ainsi, lorsque le Maître de Mercure, par exemple, est en I, il donnera par ce fait une grande intelligence au sujet, même si Mercure se trouve lui-même en dehors de la Maison I ; de même si le Maître du Soleil est en X, il produira des distinctions. En d'autres termes, puisque toute Planète agit en raison du double état céleste et terrestre de son Maître, si Mercure a son Maître placé en I et bien disposé, il agira en raison de la signification de la Maison I et surtout en raison de son analogie, sur l'intelligence du sujet, et cela dans un sens heureux puisque son Maître est heureusement disposé. Mais l'état terrestre (c'est-à-dire ce qui a trait à la détermination locale), doit seulement être appliqué ici à la position même du Maître considéré, et non à la position même des Maisons dans lesquelles il domine, si ce n'est dans une très faible mesure ; car autrement il faudrait admettre que les relations existant entre une Planète et ses Signes se manifestassent en suivant un cercle, hypothèse que nous avons repoussée précédemment. C'est pourquoi, si Vénus par exemple est placée en III, et son maître Jupiter en I — celui-ci étant en même temps Maître de XII — Vénus agira bien sur le sujet en raison des significations de I, mais non pas de celles de la Maison XII ; ou si Jupiter est en XII Maître de l'Horoscope et du Soleil en IV, il agira en raison de sa Domination en I et en IV, et aussi de celle sur le Soleil en IV, mais le Soleil en IV opérant en raison de son Maître Jupiter et de l'état de celui-ci, n'agit pas sur les significations

le I où son Maître à lui ne se trouve pas corporellement placé.

Ces prémisses étant posées, puisque d'une part la Maison I, signifie en substance le sujet lui-même, ainsi que les accidents qui se rapportent à son corps et à son âme ; puisque d'autre part les significations des autres Maisons portent sur des accidents qui doivent advenir au même sujet et qui lui sont intrinsèques, il en résulte que si le Maître de I se trouve dans une autre Maison du thème ou si les Maîtres d'autres Maisons sont placés corporellement en I, la combinaison des significations des divers Maisons en jeu est réciproque. Si par exemple le Maître de I se trouve en X, ou le Maître de X en I, cela présage pour le sujet dans les deux cas, entreprises, poursuite d'une carrière, dignités avec cette différence, toutefois, que, dans le premier cas, le sujet sera poussé par sa propre initiative et son ambition personnelle, qu'il travaillera avec ses propres facultés et moyens pour obtenir les charges qu'il vise ou les distinctions honorifiques qu'il brigue ; tandis que dans le second cas ses efforts personnels seront moindres et les honneurs et dignités lui écherreront quand même parfois inopinément. De même, la position du Maître de I en VIII et celle du Maître de VIII en I annoncent toutes les deux une mort prématurée, dont le sujet sera le plus souvent lui-même la cause, soit en s'exposant volontairement ou inconsciemment à un danger — cela surtout dans le premier cas —, soit en s'efforçant même d'éviter la mort « ainsi qu'il arrive par exemple à ceux qui, sous prétexte de précautions à prendre, se font saigner ou se purgent hors de propos ». Pour la même raison la présence du Maître de I dans les autres Maisons amène la combinaison des significations qui touchent à la vie, à la santé, au caractère, à l'intelligence, aux études, etc., avec celles de ces autres Maisons suivant les possibilités et en concordance avec la nature et l'état de la Planète considérée ; ces deux éléments la nature

et l'état — doivent être surtout considérés pour déterminer si les significations essentielles des Maisons se réaliseront pour le sujet ou non, et, dans l'affirmative, en quel sens, heureux ou malheureux.

Quant aux Maîtres des autres Maisons placés dans une Maison autre que I, voici la triple considération à l'aide de laquelle il faut établir les jugements.

Prenons par exemple le Maître de II placé en VII. En premier lieu la Planète elle-même, en tant que placée en VII, présage un bien ou un mal à l'égard du mariage, d'ennemis déclarés, de procès ou de contrats, selon sa nature et son état.

En second lieu, en tant que Maîtresse de II, la Planète proposée annonce un bien ou un mal par rapport à la fortune suivant les mêmes circonstances.

En dernier lieu, en tant que Maîtresse de II placée corporellement en VII, elle présage, si elle est favorablement disposée en VII, fortune par le mariage, par des procès ou par des contrats ; si au contraire elle y est mal disposée, elle signifie perte de fortune par ou dans le mariage, par des procès ou par des contrats. La combinaison des significations se produit ainsi dans un sens heureux ou malheureux suivant la nature et l'état de la Planète en question.

Que maintenant le Maître de VII se trouve en II, les circonstances représentées par sa position corporelle et sa Domination conserveront les significations qui viennent d'être mentionnées ; cependant au point de vue des effets par lesquels se manifesterait ici la combinaison, la Planète en question présagerait, si elle était bénéfique ou bien disposée, augmentation de fortune par l'économie ou par les soins du conjoint, ou par la conduite heureuse de procès d'autrui, ou en plaidant avec succès des causes étrangères. Mais si la Planète était maléfique et mal disposée, il y aurait pour le sujet perte de fortune par vol, ou par les

efforts d'ennemis déclarés, ou par dissipation du fait du conjoint ou d'un associé.

De manière semblable, si le Maître de X est en XII, les significations de X passeront aux significations de la Maison XII ou inversement ; cependant comme une Planète est bien plus fortement déterminée par sa position que par sa Domination, et qu'ainsi la présence d'une Planète est plus efficace que sa Domination lorsqu'elle est elle-même absente, la Domination en X de la Planète fera que les actions, les entreprises et les dignités du sujet deviendront la *cause* de maladies, de captivités, d'hostilités occultes, d'exil, etc., etc. ; mais si par contre le maître de XII est en X, les ennemis, captivités, exil, etc., deviendront pour le sujet le point de départ d'honneurs, de dignités,, et amèneront de remarquables entreprises, surtout si le Maître en question est lui-même bénéfique et bien disposé.

Il est très important de considérer avec soin la position qu'occupe par rapport aux Angles la Maison dans laquelle se trouve corporellement une Planète Maitresse d'une autre Maison. Car en Maison cardinale, la Planète est puissante pour bien ou mal faire, surtout si elle s'y trouve placée dans son Domicile ou en Exaltation. Ensuite, si elle se trouve dans une Maison dont les significations correspondent à celles de la Maison qu'elle gouverne ; par exemple le Maître de II en IV, VII ou X signifie sûrement richesse, parce que les significations de ces Maisons, à savoir : les successions, le mariage et les honneurs, procurent ordinairement de la fortune ; que par contre la Planète considérée se trouve dans une Maison à significations contraires, comme le Maître de II en XII, cela présage dissipation ou perte de la fortune par suite de maladies, ou d'exil, ou de captivité. Le plus souvent en effet dans ces combinaisons, les significations de la Maison qui est privée de son Maître se trouvent ramenées ou passent à celles de la Maison dans laquelle se trouve le Maître de la première. Par exemple, soit le Maître de X en XII : les distinctions ou

charges honorifiques du sujet seront pour lui une source de malheur, ou il en décherra, ou il y renoncera lui-même (« ce qui m'arriva dans ma profession de médecin à cause de Saturne Maître de X placé en XII »), ou il sera emprisonné pour ses actes ou ses entreprises. Mais si le Maître de XII est en X, les ennemis, exils, captivités ou autres malheurs du sujet formeront le point de départ de ses honneurs ou dignités (comme cela s'est produit pour le Cardinal de Richelieu, dans l'horoscope duquel Vénus était Maîtresse de XII et appartenait, bien que corporellement placée en IX, en réalité à la Maison X encore grâce à l'étendue de son orbe d'influence). Ainsi le Maître de XI en XII, change les amis en ennemis, tandis que le Maître de XII en XI fait le contraire. De même, le Maître de X étant en XI, les entreprises, les actions et les honneurs du sujet lui procureront des amitiés, et le Maître de XI en X fera que ce seront les amis qui procureront les honneurs et les positions. C'est ainsi qu'il faut procéder pour connaître les effets extérieurs des combinaisons en question.

De ce qui précède il suit que si une Planète, Maîtresse à la fois de deux Maisons, est absente des deux, les significations de ces Maisons passeront à celles de la Maison où se trouve leur Maître, ou du moins seront influencées par celles-ci ; ainsi le Maître de I et de VIII défavorablement disposé en VII annonce que le sujet sera tué ou blessé par ses ennemis (ou son conjoint) ; cette règle s'applique également aux autres Maisons. Mais pour porter un jugement il faut toujours soigneusement observer la nature de la Planète intéressée, son analogie avec les significations des Maisons en jeu et son état tant céleste que terrestre. Car une Planète mal disposée, surtout si elle est déjà maléfique par nature, ne vaut rien pour les bonnes Maisons qu'elle peut régir par sa position ou par sa Domination ; elle en détruit, empêche ou maléficie les biens. Si elle était en Maison malheureuse, elle en provoquerait au contraire les maux, ce qu'elle ne fait pas pour les biens signifiés par les Mai-

sons dans lesquelles elle domine ; ainsi le transfert des significations dont il a été parlé n'aurait pas lieu ici, si ce n'est peut-être celui des significations malheureuses parmi celles qu'elle prend en raison de sa Domination, aux significations dérivant de sa position corporelle.

On objectera peut-être qu'au point de vue matériel toute Maison de la figure céleste se présente sous deux formes : une forme primaire représentée par son étendue fixe : et une forme secondaire constituée par la partie du ciel qui vient occuper cet espace. Et puisque toute Maison, dans sa forme primaire, représente une étendue fixe, ainsi la Maison X par exemple sera la Maison des dignités non pour le seul sujet, mais communément pour tous ceux qui naissent dans le même horizon ; autrement dit, elle sera la Maison des honneurs et des dignités propre à tel horizon ou tel lieu de la Terre. Et on pourrait dire la même chose de la Maison VIII pour la mort, de la Maison VII en ce qui concerne le mariage ou les procès, etc. Conséquemment, si le Maître de III par exemple est en VIII, il devra signifier mort aux frères du sujet, si en X, honneurs pour eux, etc. A cette objection il faut répondre ceci : les choses ne se présentent pas de la même manière en ce qui concerne le sujet et pour ce qui est de ses frères, parents, enfants, etc., car la Maison VIII n'est Maison VIII pour un même horizon que par rapport à la Maison I, et la signification de VIII, c'est-à-dire la mort, n'existe comme telle que respectivement à la Maison I, autrement dit ne s'étend qu'au sujet et non pas aux personnes auxquelles touche la signification de la Maison III, c'est-à-dire aux frères. Donc le Maître de III en VIII n'a une signification de mort que par rapport au sujet, et non pas par rapport à ses frères ; mais en même temps il indique que cette mort arrivera par leur fait ou à cause d'eux. Mais la Maison X est la huitième à compter de III ; elle joue donc par rapport à celle-ci le même rôle que la Maison VIII par rapport à I ; aussi ai-je souvent observé que le Maître de III en X est un signe de mort pour les frères, et promet au sujet des dignités lui venant par ses frères ; on peut en déduire que le sujet succédera à son frère mort dans sa position, ses charges, etc, ou que l'héritage qu'il en recueillera lui sera un moyen pour parvenir aux dignités. Cette règle est générale.

Il faut d'un autre côté porter l'attention sur la Planète avec laquelle se trouve le Maître d'une Maison. Ainsi le

Maitre de I avec le Soleil donne au sujet l'inclination ou les aptitudes à se créer de grandes relations ou à rechercher la célébrité, les honneurs, les dignités ; le Maître de II avec Jupiter promet sûrement richesse, le Maître de VIII avec Mars menace de mort violente ou du moins de danger de mort violente, etc. On n'a qu'à suivre cette règle et à considérer l'analogie qui peut exister entre la Maison en question et la Planète avec laquelle se trouve son Maître. En outre, dans le concours de deux Planètes il faut voir quelles sont les Maisons qu'elles gouvernent elles-mêmes. Si le Maître de I est avec le Maître de XII ou de VIII, ce sera mauvais pour ce qui touche aux maladies et à la mort ; s'il est avec le Maître de X ou de XI, ce sera bon signe pour les actions, les honneurs, ou les amis, de même si le Maître de II est avec le Maître de X, cela veut dire richesse provenant d'entreprises, de l'habileté et des efforts personnels du sujet, ainsi que dignités ; si le Maître de XII est avec le Maître de VIII, presque toutes les maladies ainsi que les captivités seront dangereuses pour la vie.

Au reste il faut avoir présent à l'esprit, relativement à la Maison VIII, que sa signification, la mort, n'étant pas une réalité présente, ne peut devenir pour le sujet le point de départ ni la cause d'un fait quelconque ; elle peut seulement être causée par les significations d'autres Maisons. C'est pourquoi le Maître de n'importe quelle Maison en VIII indique que la mort sera causée par le fait de la personne ou par les choses signifiées par la Maison dans laquelle il domine. Ainsi le Maître de XII en VIII présage que la mort sera causée par une maladie, ou que le sujet mourra en prison ou en exil ; le Maître de VII en VIII que la mort proviendra du fait du conjoint, ou d'une rixe ; le Maître de I en VIII, que le sujet sera lui-même la cause de sa mort, etc. Par contre le Maître de VIII placé lui-même dans une autre Maison quelconque indique la cause de la mort d'une manière indirecte en raison de la signification de cette Maison même : ainsi le Maître de VIII en VII présage

que le sujet subira la mort non directement par le fait de son conjoint, mais *indirectement à cause* de lui ; en XI, non par le fait d'un ami, mais à cause d'un ami.

Lorsqu'une Planète placée au VIII régit deux autres Maisons, il faut chercher avec la signification de laquelle des deux la signification de la Maison VIII peut se combiner plus facilement ou plus efficacement, et avec laquelle des deux Maisons la planète en question s'accorde davantage pour provoquer la mort.

VI

Plusieurs Planètes dominant dans une même Maison astrologique, ou une Planète dominant dans plusieurs Maisons.

Lorsqu'une seule Planète domine dans une Maison entière, la condition des significations essentielles de cette Maison même est simple ; plus simple encore, si la Planète se trouve dans sa propre Maison céleste ; le plus simple, lorsque, se trouvant dans sa Maison céleste, elle est en même temps corporellement placée dans la Maison astrologique proposée, tous les éléments de nature à déterminer les significations se trouvant alors rassemblés dans une même direction.

Mais lorsque ce sont plusieurs Planètes qui gouvernent une Maison, la détermination de ses significations est soumise à des facteurs divers, différant entre eux par leur nature et par leur puissance relative ; il en résulte que les diverses significations qui s'y présentent, sont amenées par là à se mélanger, à se compenser, et parfois à se contrarier réciproquement jusqu'à un certain point. Cette contrariété s'accuse davantage dans le cas où l'une des Planètes Maîtresses est une Maléfique et l'autre une Bénéfique, et elle se manifeste au plus haut point lorsque par dessus cette dernière circonstance il

arrive que l'état céleste de l'une soit mauvais, de l'autre bon, et que les deux soient mutuellement en aspect de quadrature ou d'opposition.

D'ailleurs, de deux Planètes Maitresses d'une même Maison astrologique c'est celle qui gouverne la Pointe de la Maison qui doit être préférée à l'autre comme régissant plus particulièrement les significations de la Maison même, sans toutefois qu'il faille négliger l'autre. La raison en est que la Pointe de toute Maison est le lieu où les propriétés de la Maison entière se manifestent avec le plus d'efficacité, comme cela a été déjà dit. Or, puisque le degré du Signe zodiacal qui occupe cette Pointe, est actif dans le sens de la vertu de son Maître, il suit que celui-ci prime l'autre, et cela surtout s'il y a entre lui et les significations de la Maison un rapport d'analogie, si son état céleste est plus puissant, et par-dessus tout s'il est lui-même situé dans cette Maison, ou en aspect puissant avec elle ou avec la Planète qui y est placée. De toute manière il faut considérer si les Planètes en question sont toutes deux bénéfiques ou maléfiques, ou bien si l'une d'elles est bénéfique et l'autre maléfique ; si toutes deux possèdent une analogie avec les significations de la Maison, ou laquelle des deux ; si toutes deux sont puissantes par leur état céleste, ou toutes deux faibles, ou laquelle des deux forte, laquelle débile ; si elles sont situées toutes deux dans la Maison considérée, ou en dehors d'elle, ou l'une en dedans et l'autre en dehors. Puis laquelle des deux régit la Pointe de la Maison, ou en est la plus rapprochée, ou se trouve en aspect plus puissant avec elle ou avec les Planètes placées dans cette Maison. C'est d'après la Planète qui l'emporte par ces considérations qu'il faut juger principalement.

Enfin lorsqu'une même Planète gouverne plusieurs Maisons, alors même que corporellement elle n'en occupe aucune, elle présage néanmoins la combinaison des significations attachées à ses diverses Maisons. Par exemple, la Planète gouvernant et l'Horoscope et le Milieu

du Ciel promet au sujet une carrière, une industrie, des entreprises, des dignités, etc. La Planète Maître simultanément de VII et de VIII présage danger pour la vie, ou mort par les ennemis, surtout si c'est une Maléfique et qu'elle soit affligée. Il faut cependant considérer quelle est la Maison avec laquelle la Planète en question possède des rapports d'analogie plus étroits, car ce sont les présages découlant de celle-ci qui l'emportent.

VII

De la Détermination accidentelle des Planètes en raison de leur Exaltation et de leur Trigonocratie

C'est chose constatée par des observations répétées que les Planètes dans leur Exaltation possèdent une grande efficacité pour réaliser le bien ou le mal signifiés par les Maisons dans lesquelles elles se trouvent corporellement ou dominant; de même qu'une *Planète en Exaltation fortifiée par sa conjonction ou ses aspects d'autres planètes dans la réalisation de leurs effets*. Cette constatation nous conduit à définir si une Planète placée en dehors de son Exaltation possède quelque action par rapport aux significations de la Maison astrologique occupée par son Signe d'Exaltation, ou par rapport aux significations d'une autre Planète qui occupe ce Signe. Il s'agit donc de savoir par exemple si, le Soleil se trouvant en X dans le Cancer, Jupiter par contre en dehors de X, ce dernier possède en raison de son Exaltation dans le Cancer une action sur les significations de la Maison X et sur celles du Soleil, non seulement en tant que celui-ci se trouve corporellement en X, mais encore en tant qu'il est Maître de XI (qui, dans l'exemple proposé, sera occupé par le Lion).

Ptolémée est de cet avis (*). Ma propre expérience m'a presque toujours démontré que les causes des effets qui se manifestent apparaissent avec une évidence suffisante comme résidant soit dans la position corporelle, soit dans la Domination, soit dans un ou plusieurs aspects des Planètes, à tel point qu'il y a à peine un effet produit par les astres qui ne puisse, par une raison satisfaisante, être ramené à un de ces éléments. Cependant il est certain que la Dignité d'Exaltation dans une Maison autre que celle occupée corporellement par la Planète non seulement concourt souvent avec les causes déjà mentionnées, mais encore manifeste parfois une efficacité particulière et lui appartenant en propre.

Ainsi dans la nativité du Prince Gaston, Saturne en VII et exalté en IV signifiait l'épouse qui devint la cause de ce qu'il parvint à acquérir de vastes domaines et obtint sa nomination au gouvernement de deux provinces.

« Ma propre nativité, continue Morin, peut aussi servir
« d'exemple : j'ai toujours eu un désir d'élévation et de
« célébrité, non seulement parce que dans mon thème de
« nativité Mars, Maître de l'Horoscope, se trouve dans
« l'Exaltation de Jupiter et que toutes les Planètes à l'ex-
« ception de Mercure sont placées dans l'Exaltation de
« Vénus Maitresse de I, mais surtout parce que le Soleil
« et la Lune ont leur Exaltation en I, Maison qui régit
« l'organisation mentale, ce qui fait que j'ai un fort pen-
« chant à me croire supérieur aux autres à cause de mes
« dons naturels et de mes connaissances scientifiques,
« tendance à laquelle il m'est très difficile de résister. Ces
« circonstances ont certainement été la cause de ce que
« mon nom a été connu dans le monde. »

Je conclus donc de ma propre expérience qu'il n'est point inutile de porter un jugement sur les significations d'une Maison quelconque non seulement d'après la Planète qui y domine, mais encore d'après celle qui y est exaltée. Ainsi lorsque l'Horoscope se trouve dans la Balance, il faut juger du caractère d'après Vénus et

(*) Cf. Quadripartit. Lib. II, cap. VI et cap. XIII.

Saturne, et d'après leur état. De même lorsque Saturne se trouve dans la Balance, il faut juger non seulement en raison de la circonstance qu'il y est exalté, mais encore en raison du fait qu'il y est gouverné par Vénus, comme aussi d'après les autres rapports qui peuvent exister entre eux, car si Vénus est favorablement disposée et s'approche d'une conjonction ou d'un aspect trigone avec Saturne, celui-ci agira plus efficacement. D'autre part, lorsque le Soleil se trouve dans les Poissons, il y agit conjointement avec Jupiter parce que ce Signe constitue la Maison céleste de celui-ci ; mais il y opère aussi avec Vénus parce que celle-ci est exaltée dans les Poissons. Cependant — toutes autres choses égales d'ailleurs — le Maître de la Maison prime en importance la Planète qui y est exaltée ; mais il convient de toujours prendre en considération les deux.

Pour ce qui est des Triplicités, les Arabes en tiraient presque tous leurs présages ; et comme la définition de ces Triplicités n'a jusqu'ici présenté aucun caractère de certitude parmi les astrologues, il n'y a guère à s'étonner que ces prédictions fourmillaient d'erreurs. Elles ne se sont trouvées vraies que dans les quelques points où la méthode erronée d'après laquelle les anciens déterminaient les Maîtres des Triplicités était par hasard d'accord avec la méthode véritable que j'ai exposée plus haut et qui est fondée sur la nature des choses. Toutefois, si on se reporte aux prédictions d'Albohali notamment, on trouvera qu'il n'y en a aucune de celles qu'il a basées sur les Triplicités, qu'on ne puisse ramener avec plus de raison et d'évidence aux positions, Dominations et aspects des Planètes.

Disons donc qu'on peut aussi tirer un jugement des Maîtres des Triplicités par ce fait que lorsqu'un changement s'opère dans un Signe quelconque, il s'étend en quelque sorte à toute la Triplicité dans laquelle ce Signe se trouve compris, à cause de la similitude de nature. Cependant tout jugement tiré du Maître d'une Maison possède un caractère de certitude bien plus grande que

celui qu'on base sur le Maître de la Triplicité ; car le premier est une cause plus rapprochée, puisque l'activité du Signe considéré en dépend essentiellement, alors que le Maître de la Triplicité n'est qu'une cause plus éloignée, dont le Signe en lui-même ne dépend pas. Je considère même les relations par aspect entre Planètes comme plus efficaces que celles qui reposent simplement sur la Trigonocratie ; et j'estime qu'il ne faut pas attacher trop d'importance aux Maîtres de la Triplicité à cause du caractère d'extrême généralité que porte la concordance des Signes qui forment une Triplicité, concordance limitée ici uniquement à leur nature Élémentaire, alors que ces Signes diffèrent totalement entre eux dans leurs propriétés influentielles.

En résumé, parmi les déterminations qu'une Planète subit vers les significations d'une Maison quelconque, c'est celle qui est basée sur la Domination qui — toutes autres choses égales d'ailleurs — l'emporte sur la détermination du fait de l'Exaltation, qui, elle, à son tour, prime celle qui résulte de la Trigonocratie.

Il est certain cependant que toute Planète opère dans le sens des significations des Maisons de la figure céleste en raison de la Domination, de l'Exaltation et de la Trigonocratie dans quelque lieu qu'elle soit elle-même constituée, et qu'elle envoie ses aspects aux Maisons considérées ou non. Comme toute Triplicité est soumise au premier abord au gouvernement de trois Planètes, il faut observer si la figure céleste est diurne ou nocturne ; cette question résolue, il ne restera que deux planètes en présence, dont l'une est toujours secondaire au point de vue de son importance dans la Trigonocratie.

C'est une opinion communément entretenue qu'une Planète signifie, par sa Domination, *stabilité* des choses qu'elle promet, ou choses stables ; par son Exaltation, *changements subits*, et très remarquables ; par sa Trigonocratie, *combinaisons et associations*.

Ptolémée (Centil. Aphor. 72) juge de l'éducation d'un sujet par le Maître de Triplicité de l'Horoscope. Cardan (Sect. III, Aphor. 166) prétend que les Planètes qui se trouvent disséminées dans plusieurs Triplicités donnent aux hommes des aptitudes multiples ; par contre rassemblées dans une même Triplicité, des aptitudes restreintes en nombre, mais remarquables dans une certaine direction. Et cela est vrai.

VIII

Les Planètes éprouvent-elles une détermination efficace dans le thème généthliaque par le fait de leurs Débilités essentielles, à savoir par leur Exil et leur Chute ?

Une Planète constituée dans son Exil ou dans sa Chute est dite en état céleste mauvais ; cela dans un sens général, autrement dit, par rapport à la Terre entière. En effet, elle se trouve alors dans un Signe de nature et de propriétés contraires aux siennes propres. Etant en Exil, son action se trouve viciée ; étant en Chute, sa force se trouve amollie, comme engourdie. La pérégrinité simple ne constitue pas une Débilité essentielle ; car ni la nature Elémentaire de la Planète, ni ses propriétés, du moins les influentielles, n'y éprouvent de contrariété. Une Planète pérégrine ne se trouve ni dans ses propres Signes, c'est-à-dire ni dans une de ses Maisons célestes, ni dans son Exaltation, ni dans les Signes contraires à ceux-là, mais dans un Signe simplement autre. Ainsi nous ne pouvons pas dire que le Soleil dans le Verseau et dans la Balance soit simplement pérégrin, comme s'il n'avait aucun rapport constitutif avec ces Signes ; mais nous le disons en Exil dans le Verseau, et en Chute dans la Balance, ce qui est bien autre chose que la simple pérégrinité. Le Soleil n'est donc simplement pérégrin que dans les Triplicités d'Eau et de Terre entières et dans les Gémeaux. Or, une Planète simplement pérégrine tient, quant à son action, le

milieu entre la manière dont elle se comporterait à la suite de sa position dans une de ses Dignités essentielles et celle qui résulterait d'une affliction par une Débilité essentielle. Bien entendu cela ne s'applique qu'à la Planète considérée en elle-même, car accidentellement l'influx d'une Planète pérégrine simplement peut être meilleur et plus efficace que celui d'une autre Planète dont la constitution serait essentiellement bonne ; cela tiendrait alors à ce qu'elle fût en rapports puissants et harmonieux avec d'autres Planètes bénéfiques.

Cependant la question n'est pas ici de savoir si une Planète placée dans son Exil ou dans sa Chute subit une détermination vers les significations de la Maison astrologique qu'elle occupe, en tant qu'elle s'y trouve en Chute ou en Exil. Car ce point constitue de la façon la plus évidente un fait acquis par l'observation ; ainsi Saturne en Exil en XII causera des affections malignes, en VIII une mort honteuse ou vraiment misérable ; en Chute en X, il produira une extrême inertie et paresse à l'endroit des entreprises, ou donnera un métier vil, ou empêchera tout avancement ou élévation de rang, ou bien fera suivre ceux-ci d'une chute éclatante ou d'infamie : ce que Saturne ne produirait pas forcément s'il ne s'y trouvait en Exil ou en Chute. C'est donc une circonstance mauvaise au point de vue des significations de l'Horoscope ou du Milieu du Ciel que leur Maître se trouve en Exil ou en Chute.

Mais ici la question est de savoir si une Planète subit une détermination — uniquement en raison de sa Chute ou de son Exil — vers les significations attachées à la Maison qui est occupée par son Signe d'Exil ou de Chute, même lorsqu'elle en est elle-même absente.

Si on consulte l'observation et la raison, on trouve d'abord que ce genre de détermination concourt avec les autres causes, puis, qu'il produit même certains effets particuliers. Pour ce qui est de la raison, on sait que toute Planète placée dans une Maison astrologique quelconque où elle soit en même temps dans sa Maison

céleste ou dans son Exaltation, est en Exil ou en Chute dans la Maison opposée, et qu'elle possède aussi une signification par rapport à celle-ci ; car il y a, au point de vue des significations, un rapport de réciprocité entre Maisons opposées par le seul fait de leur opposition. C'est l'oubli de ce fait qui a induit en erreur les anciens, et même Ptolémée, lorsqu'ils ont enseigné que la Maison VI avait pour signification essentielle les maladies, la Maison XI les enfants, alors que ce ne sont là que des significations accidentelles en raison de l'opposition respective de ces Maisons à la Maison XII qui est essentiellement et par elle-même celle des maladies, et à la Maison V qui est de la même manière celle des enfants. *Une Planète en VI fournissant ainsi un présage par rapport aux significations de la Maison XII, le fait dans un sens défavorable si elle se trouve en même temps dans sa propre Maison céleste.* Il y a à cela deux raisons : la première, l'opposition, qui est naturellement mauvaise ; la seconde, la circonstance que la Maison opposée (XII) représente alors le lieu d'Exil de la Planète, car quel bien peut produire et ainsi signifier une Planète dans un lieu où sa nature et ses propriétés se trouvent viciées ?

En ce qui concerne l'observation, des exemples de nature à corroborer ma thèse se rencontrent fréquemment.

« Je ne veux en donner qu'un seul : le mien, dit Morin, « J'ai Jupiter et Vénus en XII dans les Poissons, Maison « céleste du premier et lieu d'Exaltation de la seconde. Cette « circonstance m'a permis d'échapper à de nombreux « ses maladies dangereuses et à des persécutions où je ris- « quais d'être jeté en prison ; c'est grâce à elle aussi « que j'ai pu sortir des griffes d'ennemis occultes parmi « lesquels il y avait des personnages de marque, signi- « fiés par le Soleil, de sorte que malgré tout bon vouloir « et leur pouvoir, ils n'ont pu me nuire entièrement. Par « contre j'ai toujours été très malheureux dans le choix « de mes serviteurs, que je suis obligé de changer « presque chaque mois (*). »

(*) Jupiter étant en Exil en VI et Vénus en Chute.

J'estime donc que l'observation démontre suffisamment que ce genre de détermination n'est pas non plus à négliger ni à rejeter, bien que, pour en expliquer les effets, on peut aussi en découvrir des causes suffisantes dans d'autres éléments de détermination. Par exemple, Mars dans la Balance peut être considéré en tant qu'il est dans son Exil, comme aussi dans la Maison de Vénus, dans l'Exaltation de Saturne, et sous la Trigonocratie de Saturne, Vénus et Mercure.

On objectera peut-être que si cette détermination possédait quelque efficacité, il faudrait certainement toujours en tenir compte dans les prédictions, et que cela ne manquerait pas de prêter à des contradictions et à des confusions. Cette dernière conclusion serait cependant fausse. Dans l'exemple cité on ne saurait trouver aucune contradiction ni confusion. De plus, les diverses significations appartenant à des Maisons opposées sont parfaitement compatibles entre elles. Ce genre de détermination ne doit donc aucunement être négligé ; par le fait, il ne produit pas plus de confusion que les déterminations diverses qui résultent de plusieurs aspects simultanés, tant dextres que sénestres dont il faut aussi tenir compte pour chaque Planète : on voit donc combien sont nombreuses les considérations que comporte toute Planète, puisqu'on doit discerner ce qu'elle produit en raison de sa position corporelle, de son opposition, de sa Domination, de son Exaltation, de sa Trigonocratie, de son Exil, de sa Chute, de ses aspects, et de sa sujétion à d'autres Planètes par le fait des Dominations, des Exaltations et des Trigonocraties de celles-ci. Toutes ces considérations rendent le jugement difficile, du moins pour l'intelligence humaine ; mais non impossible, puisque l'effet manifesté est toujours en conformité avec la nature et l'état de la Planète qui l'emporte sur les autres.

Du reste, bien que l'Horoscope par exemple, se trouvant dans le Bélier, opère, pour réaliser ses significations, suivant la nature de son Maître Mars, et cela dans un

sens contraire à la nature de Vénus ; ou encore, bien que l'Horoscope, se trouvant dans le Lion, agisse suivant la nature du Soleil et contrairement à celle de Saturne, on ne peut cependant pas dire pour cette raison que Vénus, ou Saturne, agissent dans le cas proposé sur les choses signifiées par l'Horoscope ; car, absents eux-mêmes de l'Horoscope, ils ne pourraient y agir que par un rapport sympathique, une concordance de nature, alors que celle-ci non seulement ne se trouve pas représentée ici dans l'Horoscope, mais que c'est même plutôt le contraire qui a lieu. Mais de même que, lorsque Jupiter se trouve être le Maître de l'Horoscope et qu'il est en aspect trigone avec celui-ci, l'effet favorable de ce trigone se trouve augmenté par le fait de la Dignité que cette Planète possède dans l'Horoscope ; de même lorsque Saturne a son lieu d'Exil dans l'Horoscope et est situé en quadrature ou en opposition avec lui, la puissance maléfique de cette quadrature ou de cette opposition se trouve accrue par la contrariété qu'éprouve Saturne dans le Signe qui occupe l'Horoscope. Cependant l'observation enseigne que cette contrariété peut seulement se manifester autant que Saturne est en aspect avec un lieu situé dans ce Signe ; il ne faudrait donc pas, dans le cas proposé, tirer de Saturne des présages funestes pour l'Horoscope, si celui-ci ne se trouvait pas en même temps en aspect de quadrature ou d'opposition de cette Planète.

IX

De la détermination accidentelle des Planètes par les aspects

La puissance des aspects planétaires est connue de tous les astrologues par l'observation, et plus particulièrement par les Directions.

On sait que dans ce que l'on appelle la conjonction, les Planètes agissent sur nous — tant en vertu de leurs propriétés Élémentaires que de celles de leur influence — par le moyen et suivant la direction des rayons qui en émanent. Dans les aspects, par contre, les choses se passent comme si les Planètes déterminaient à une activité spéciale les lieux du Premier Ciel qui marquent les extrémités des arcs mesurant ces aspects. Dans les lieux ainsi déterminés le Premier Ciel agit dès lors sur notre monde selon la nature de l'aspect constitué, cela cependant sous la dépendance de la nature et des propriétés ainsi que de l'état de la Planète dont procède l'aspect considéré. Ajoutons que par ses aspects une Planète exerce son activité universellement, c'est-à-dire sur notre monde entier, mais suivant des modes différents selon la nature ou les propriétés spécifiques de chaque aspect : c'est pourquoi, envisagée même à un point de vue universel, elle peut simultanément produire des effets divers. En même temps elle exerce par ses aspects une action particulière sur l'individu suivant les significations attachées aux Maisons de son thème de nativité dans lesquelles tombent ces aspects, ou suivant les significations qui y sont, par détermination, échues aux Planètes touchées par ces aspects. Remarquons toutefois qu'*une Planète ne modifie pas en soi l'activité d'une autre avec laquelle elle se trouve en aspect ; mais que deux Planètes en aspect mutuel se comportent au point de vue de leur action simplement comme des associées.* Cela étant, l'association qui résulte d'aspects bénéfiques venant de Planètes bénéfiques est bienfaisante, celle qui dérive d'aspects maléfiques dépendant de Planètes maléfiques est malfaisante ; d'autre part, l'association basée sur des aspects bénéfiques venant de Planètes maléfiques, comme celle qui est fondée sur des aspects maléfiques émanant de Planètes bénéfiques est de qualité moyenne. Ces constatations s'appliquent aussi aux aspects que reçoivent les Pointes des Maisons de la part des Planètes.

De ce qui vient d'être dit il ressort que les aspects possèdent une activité analogue à celle des Signes, en ce sens qu'elle résulte d'une détermination et se manifeste sous la dépendance des propriétés de la Planète dont ils procèdent ; et qu'ainsi ces aspects mêmes exercent une action, ou, si l'on préfère, les Planètes agissent par le moyen de leurs aspects.

Elles paraissent même, du moins dans certains cas, opérer avec plus de force par leurs aspects que par leur Domination ; ainsi l'observation prouve que *l'Horoscope étant affligé par une quadrature ou une opposition de Mars ou de Saturne, cela constitue une circonstance plus défavorable que s'il est soumis à la Domination de ces Planètes. Par contre il est plus heureux que l'Horoscope reçoive un aspect trigone de Jupiter par exemple que d'être soumis à sa Domination* — toutes autres choses égales cependant ; — car si Jupiter, Maître de l'Horoscope, était en X, et en bon état céleste, ce serait une circonstance beaucoup plus heureuse que s'il envoyait un aspect trigone à l'Horoscope, mais qu'il fût lui-même en VIII et en mauvais état céleste.

Des considérations qui précèdent on concluera donc avec raison que *l'action d'une Planète sera plus efficace par rapport aux significations d'une Maison lorsqu'elle lui est opposée, que si elle en était la Maitresse, mais qu'elle fût située en dehors d'elle — notamment si elle était en même temps faible — et qu'elle ne lui envoyât aucun aspect.*

De plus, on doit remarquer que *l'action d'un aspect se manifeste avec plus d'efficacité dans le sens des significations de la Maison dans laquelle se trouve corporellement la Planète dont il vient, que dans le sens des significations appartenant à la Maison dans laquelle cette Planète domine.* C'est ainsi que Mars Maître de III situé en IV et en trigone avec l'Horoscope présage que le sujet sera choyé par ses parents, mais qu'il sera un objet de haine pour ses frères et sœurs.

X

Portée de l'action bienfaisante et malfaisante des aspects planétaires.

Bien que parmi les Planètes les unes soient, suivant l'expression commune, par nature Bénéfiques, comme Jupiter et Vénus, d'autres Maléfiques, tels Saturne et Mars, ce n'est cependant pas par *tous* leurs aspects que les Bénéfiques exercent une action bienfaisante ; cela tient à la diversité de nature et de propriétés des aspects, dont les uns sont bénéfiques par eux-mêmes, ou capables de bien faire, les autres maléfiques : par conséquent *toute Planète exerce par ses aspects simultanément une action bienfaisante et une action malfaisante, puisqu'elle forme toujours en même temps des aspects bénéfiques et des aspects maléfiques.* Avec cette différence, toutefois, que les Planètes Bénéfiques formant des aspects bénéfiques inclinent plus que les Maléfiques à produire un bien, et tendent moins qu'elles à créer des maux par leurs aspects maléfiques. Disons donc que toute Planète exerce une action bienfaisante par ses aspects trigone, sextile et dodecile, qui sont naturellement bénéfiques, et dont le plus efficace dans ce sens est le trigone, le plus faible le dodecile tandis que le sextile est de force moyenne. Par contre elle exerce une action malfaisante par l'opposition, par la quadrature et par l'aspect quinconce, qui sont naturellement maléfiques, et parmi lesquels l'opposition se caractérise par la plus grande force, le quinconce par la moindre, et la quadrature par une force moyenne. La conjonction n'est pas, à proprement parler, un aspect, bien qu'on la comprenne communément sous cette dénomination, mais elle constitue en réalité le principe de tous les aspects. Elle n'offre par elle-même aucun caractère distinctif quant à la qualité des effets :

d'une façon générale on peut dire que la conjonction avec une Planète Bénédique produit un effet favorable : avec une Maléfique, un effet nuisible (*).

De plus, une Planète naturellement bénédique exerce, par ses aspects bénédiques, son action bienfaisante avec facilité et abondance, amenant le succès et le bonheur dans les choses auxquelles se rapportent les Maisons dans lesquelles tombent ces aspects, et empêche ou mitige le mauvais côté des choses lorsque ceux-ci aboutissent dans les Maisons malheureuses ; par contre, par ses mauvais aspects, elle fait surgir des difficultés, des entraves et des privations. Cependant accidentellement, une Planète pourra, en raison de son mauvais état tant céleste que terrestre, ne produire que peu de bien par ses aspects bienfaisants, et beaucoup de mal par ses aspects maléfiques.

A ce sujet on peut citer comme exemple la nativité du Cardinal de Richelieu, où Jupiter, tout bon qu'il est communément, était en Exil en VIII. Maison la plus funeste pour la vie, et en conjonction avec l'Œil du Taureau,

(*) Pour connaître la qualité des effets que produit une conjonction, il ne suffit cependant pas de considérer seulement la nature des Planètes qui la forment ; il faut encore tenir compte de la manière dont celles-ci sont affectées par la nature du Signe sous le lequel la conjonction a lieu. Au point de vue de la qualité des effets, tant bonne que mauvaise, il y a trois cas à envisager, dont voici la progression :

A. — Conjonctions favorables : 1° l'une des deux Planètes est fortunée dans le Signe dans lequel a lieu la conjonction, l'autre infortunée ; exemple : Jupiter en conjonction avec Mercure dans les Poissons. 2° Toutes les deux sont fortunées ; le Soleil en conjonction avec Mars dans le Bélier, ou Jupiter avec la Lune dans le Cancer.

B. — Conjonction défavorables : 1° les deux Planètes sont pérégrines ; exemples : Jupiter en conjonction avec la Lune dans la Balance. 2° L'une est infortunée, l'autre pérégrine ; exemple : le Soleil avec la Lune dans le Verseau. 3° Les deux Planètes sont infortunées ; exemple : le Soleil avec Mars dans la Balance, ou Saturne avec Mars dans le Cancer.

En outre il faut porter l'attention sur la sympathie ou l'antipathie qui se manifeste entre les Planètes en conjonction. Ainsi la conjonction du Soleil avec Mars dans la Balance devient une des plus néfastes, de même celle de Saturne avec Vénus dans le Bélier. Cf. Morin, Lib. XXV, Sect. I, cap. XIV.

étoile de nature violente ; arrivant donc par Direction à l'opposition de l'Horoscope, qui est au premier chef le Significateur de la vie, Jupiter détermina la mort, et peu s'en est fallu qu'elle ne fût violente, comme elle l'aurait été en plusieurs occasions antérieures où le Cardinal n'en a réchappé que grâce à des précautions extrêmes et à une chance insigne.

Le cas qu'on vient de citer prouve donc que l'affirmation du commun des astrologues que la quadrature et l'opposition de Planètes Bénéfiques seraient toujours sans danger, est fausse.

Par contre une Planète naturellement malfaisante produit par ses aspects maléfiques tout droit des maux considérables s'ils tombent dans des Maisons malheureuses ; et s'il s'agit de Maisons heureuses, ils entravent ou vicient les choses bonnes signifiées par ces Maisons. *A moins que la Planète considérée ne domine dans les lieux touchés par ses mauvais aspects ; dans ce cas, l'aspect lui-même aura une action bienfaisante s'il tombe en Maison heureuse, mais il produira alors ses effets heureux d'une manière violente ou les fera suivre d'une déchéance ou d'une infortune ; par contre, tombant en Maison malheureuse, son effet sera de ce chef encore pire.* (Ainsi Mars Maître de VIII en II tue presque toujours.)

Mais par ses aspects bénéfiques une Planète même naturellement maléfique présage la réalisation d'un certain bonheur après des difficultés assez graves.

Ainsi dans la nativité de Gustave-Adolphe, roi de Suède, Saturne, Maître de II, signifiait, par l'aspect trigone qu'il recevait du Soleil en I, grandes richesses, que le roi acquit en effet par des guerres (cela par suite de la présence de Mercure Maître de VII en II) et dans l'acquisition desquelles il fut servi par de très heureuses chances grâce au fait que Jupiter, Mercure, Vénus et la Chance de Fortune étaient en II sous la domination de Saturne même.

Cependant, si l'état tant céleste que terrestre des Planètes Maléfiques est mauvais, celles-ci maléficient aussi par leurs aspects bénéfiques.

Ainsi dans la nativité qui vient d'être citée, Saturne était en Exil en VIII et maléficié par une quadrature de Mars venant de la Maison XII ; il présageait donc par son trigone au Soleil en I une mort malheureuse et violente ; et cela surtout parce que Jupiter, Maître de l'Horoscope et du Soleil, s'approchait d'une opposition avec Saturne et d'une quadrature avec Mars.

On doit ici examiner avant tout si les significations de la Maison occupée par la Planète dont vient l'aspect considéré, s'accordent avec le bien ou le mal indiqué par la Maison qui reçoit l'aspect. C'est ainsi — chose très importante à retenir — qu'*un même aspect peut être à la fois bénéfique pour une chose et maléfique pour une autre*. De plus, une planète maléfique par nature et par le Signe qu'elle occupe, en mauvais aspect d'une Planète maléfique elle aussi par nature ou par détermination, en devient encore plus malfaisante, tandis que sa malignité se trouve mitigée par un aspect favorable venant d'une Planète bénéfique ; par contre, si une Planète bénéfique par nature, mais mal disposée par le Signe sous lequel elle se meut, se trouve encore infortunée par un aspect défavorable, elle produira avec certitude des effets nuisibles.

Il faut du reste remarquer ici qu'une Planète produit en réalité par ses aspects un effet triple. En premier lieu cet effet est en raison de sa propre nature ; ainsi, en termes les plus généraux, le Soleil produit des effets solaires, la Lune des effets lunaires, etc. En second lieu l'effet produit est en raison de l'état céleste de la Planète ; cet état dérive comme on sait d'abord de la nature du Signe zodiacal sous lequel passe la Planète, ensuite de ses connexions avec d'autres corps célestes. La Planète dépend de cet état comme d'un associé dans une entreprise ; donc, bien disposée, elle produira des effets

favorables, du moins par ses aspects bénéfiques, mal disposée, des effets nuisibles, du moins par ses aspects maléfiques. En troisième lieu l'effet que produit une Planète est en raison de son état terrestre, qui se compose de deux éléments, savoir : la position et la domination dans telle ou telle Maison astrologique. Or, si l'action qu'une Planète exerce par ses aspects se manifeste toujours en raison de sa nature et de son état céleste, elle ne le fait pas toujours simultanément aussi en raison de sa position dans telle Maison et de sa domination, mais tantôt en raison de celle-là, tantôt en raison de celle-ci, et tantôt en raison des deux à la fois.

Ainsi Jupiter en I et en trigone avec le Milieu de Ciel, rendra le sujet fortuné dans ses entreprises, dans sa carrière, et au point de vue des distinctions ; cela suivant l'état céleste de Jupiter. Si en outre Jupiter est Maître du Milieu du Ciel, cette heureuse chance s'affirmera avec encore plus de certitude et se réalisera avec plus d'ampleur. Qu'au surplus maintenant Jupiter soit en trigone avec le Soleil placé en X, il présagera la plus haute fortune. En général donc on peut dire que toute Planète qui est en aspect avec d'autres Planètes ou avec des Pointes de Maison, ou qui forme par Direction des aspects avec ces Significateurs, rend leurs significations fortunées ou infortunées selon la qualité des significations qu'elle possède elle-même en raison de sa nature, de sa position et de sa domination, comme aussi en raison de la nature des aspects qu'elle forme. C'est ainsi que Mars par exemple. Maître de IV et de XI placé en VII et en trigone avec le Soleil, celui-ci se trouvant en X, produira pour le sujet des distinctions à la suite de luttes, de batailles, ou à l'aide du conjoint, de ses parents ou d'amis. De même, si au lieu de former des aspects radicaux il y arrivait par Direction.

En outre des trois points sur lesquels nous venons d'insister, il faut également considérer avec soin si une Planète se porte vers l'aspect en question, ou s'en éloigne ; car toutes autres choses égales, *l'approche est plus efficace que la séparation*. Et lorsqu'une Planète se joint à une autre, celle-ci doit également être considérée au

point de vue de sa nature et de ces états céleste et terrestre.

C'est ainsi que dans la nativité du roi de Suède que nous avons déjà citée, Jupiter, Maître de l'Horoscope en II, va vers une opposition de Saturne, qui est maléfique par nature et en Exil en VIII, et de plus maléficié par une quadrature de Mars en XII : il présageait donc mort violente.

Des considérations qui précèdent il ressort donc que, de même que les Planètes produisent ou suppriment un bien ou un mal suivant leurs positions et leurs dominations dans le thème céleste, de même elles *produisent ces effets par leurs aspects selon les déterminations qu'éprouvent ceux-ci. Même deux Planètes formant un aspect entre elles, se déterminent mutuellement vers les significations des Maisons qu'elles occupent.*

Ainsi Jupiter en I, étant en trigone avec le Soleil en X déterminera le Soleil vers les significations de la Maison I, savoir : la constitution physique et l'organisation mentale, et réciproquement le Soleil déterminera Jupiter vers les significations de la Maison X, c'est-à-dire les distinctions, les entreprises, etc. Donnons encore un autre exemple. Soient Saturne en VIII, et Jupiter, Maître de l'Horoscope en II et en opposition de Saturne. Par le fait de cette opposition, l'influence saturnienne viciera les caractères moraux et intellectuels que produira Jupiter en tant que Maître de l'Horoscope ; d'autre part, l'opposition de Jupiter à Saturne peut ici présager mort à la suite d'une procédure judiciaire.

Par conséquent, *tout aspect formé par deux Planètes entre elles a toujours une signification double selon qu'on le rapporte à l'une ou à l'autre de ces Planètes*, ce qui a certainement échappé aux anciens astrologues, à juger de ce qu'ils nous enseignent sur les effets par lesquels se manifesteraient les aspects des Planètes.

Au surplus, les Planètes possèdent cette propriété d'augmenter, de diminuer ou de vicier par leurs aspects

la puissance des significations d'autres Planètes, et cela tantôt avec force, tantôt médiocrement.

Ainsi lorsque Jupiter se trouve en X, il est significateur des distinctions. Donc, si le Soleil lui envoie un aspect trigone, sa puissance de produire des distinctions s'en trouve grandement intensifiée. Par contre, si Saturne l'afflige par une quadrature, cette même puissance sera non seulement diminuée, mais encore viciée, et présagera un malheur quelconque ayant trait aux honneurs et aux entreprises.

En outre, par la connaissance des significations essentielles des Planètes et des lieux qu'elles occupent dans le thème céleste, on peut découvrir la nature ou les caractères spécifiques des effets qu'elles produiront par leur conjonction ou leurs aspects. Par exemple, Jupiter signifie prudence, et Mars audace : si les deux se trouvent en conjonction en X et en bon état céleste, ils présageront hauts commandements et grande puissance, puisque ces avantages s'acquièrent généralement par une grande prudence et une certaine audace dans les entreprises et dans la manière d'agir ; si cette conjonction a lieu en Maison II, elle signifiera très grandes richesses acquises par une grande prudence, en même temps toutefois une tendance très prononcée à faire de grandes dépenses. Ce qui est dit ici de la conjonction s'applique également aux aspects entre Planètes ; mais toujours il faut considérer la nature des aspects et des Planètes, et l'état tant céleste que terrestre de celles-ci.

On pourrait objecter que si une Planète subissait par le fait de tous les aspects qu'elle envoie une détermination vers les significations de toutes les Maisons dans lesquelles tombent ces aspects, elle aurait forcément une certaine action sur tous les accidents qui peuvent advenir au sujet considéré ; qu'étant ainsi significatrice de tout, il faudrait la considérer nécessairement au point de vue de chaque catégorie de choses spéciale, comme la vie, la fortune, les parents, etc. ; et qu'il serait dès lors nécessaire de juger de chacune de ces catégories d'après les divers aspects de

toutes les Planètes selon leur position et leurs dominations. Il se produirait alors incontestablement pour les jugements astrologiques des difficultés inextricables et une si grande confusion qu'aucune intelligence ne pourrait s'y reconnaître. A cette objection on peut répondre que les causes astrologiques opèrent d'une manière double : d'abord d'une manière perceptible, puis d'une manière imperceptible. Ainsi l'action du Soleil est sensible pour tout le monde ; celle d'une étoile de sixième grandeur pour personne. Cependant on ne pourra pas nier que cette dernière n'agisse. Or, en astrologie, bien que tout accident signifié dans le thème généthliaque dépende dans une certaine mesure de toutes les Planètes et de tous les aspects de chacune d'elles, cependant il n'en dépend pas également, mais plus des unes, moins des autres, et enfin, très peu d'autres encore. On ne tire donc les jugements astrologiques que des causes qui paraissent appropriées et relativement puissantes, savoir de la Planète qui occupe la Maison à laquelle se rattache la signification de tel accident, ou de son Maître, et de leur état céleste. Puis des aspects relativement puissants que reçoit cette même Maison, tels que l'opposition, le trigone, la quadrature et le sextile. Car *les deux autres aspects, le quinconce et le dodecile, agissent rarement, à moins d'être très exacts*. De plus, si l'action s'étend parfois jusqu'au Maître secondaire d'une Maison, cependant cet enchaînement ne dépasse pas le second degré, du moins quant à l'effet sensible. De manière semblable, bien que chacune des Planètes envoie un de ses aspects dans chacune des Maisons astrologiques, cependant parmi plusieurs aspects tombant dans une même Maison, ce sont les plus puissants qui suppriment en apparence l'action des plus faibles. C'est ainsi qu'après avoir examiné les éléments de force divers qui caractérisent les causes planétaires et astrales concourant à la production d'un accident, les astrologues se prononcent d'après celles en faveur desquelles penche la balance. Il y a là si peu de confusion, et l'astrologie est si loin d'être une science vaine qu'à la première inspection d'un thème de nativité on peut porter un jugement vrai par la seule considération du caractère bienfaisant ou malfaisant, de la force ou de la faiblesse relative qui apparaissent dans les causes appropriées et principales d'un accident proposé, celles-ci l'emportant toujours sur les causes impropres et moins principales. Cela soit dit bien qu'il ne faille jamais conseiller à personne de porter un jugement précipité, mais au contraire d'y être toujours très circonspect pour ne pas porter préjudice à la science.

XI

Etude comparative des divers aspects planétaires.

Les divers aspects des Planètes peuvent se comparer entre eux de diverses manières.

1°) On peut d'abord considérer les aspects que reçoivent les Pointes des Maisons. On sait que les Planètes sont portées vers les Pointes des Maisons par le mouvement diurne de la Sphère, c'est-à-dire d'orient en occident. C'est pour cette raison qu'on estime ordinairement leurs aspects dextres, autrement dit ceux qui les précèdent dans le sens du mouvement diurne, plus efficaces que les sénestres de même espèce qui les suivent dans ce même mouvement. Cela n'est cependant pas absolument vrai, et demande qu'on apporte une distinction. Prenons différents thèmes généthliques : si dans l'un une Planète s'approche par quadrature à sa droite de la Pointe d'une Maison, par exemple du Milieu du Ciel, et dans un autre thème s'éloigne par quadrature d'une autre Pointe, comme l'Horoscope, l'aspect dextre sera plus efficace. — Par contre, si elle s'éloigne d'une quadrature dextre avec le Milieu du Ciel, et s'approche d'une quadrature sénestre de l'Horoscope, l'aspect sénestre sera ici plus efficace. (Il faut bien noter que par Horoscope on entend ici la Pointe elle-même, autrement dit le cercle de position qui détermine le commencement de la Maison I, et non le lieu de l'écliptique qui vient occuper cette Pointe. Car pendant qu'une Planète en mouvement direct s'approche, grâce au mouvement diurne de la Sphère, de la Pointe d'une Maison, elle s'éloigne en même temps du lieu de l'écliptique qui occupait cette Pointe par son propre mouvement le long de son orbite.)

L'affirmation que la séparation est moins efficace que l'approche, du moins toutes autres circonstances égales, se base sur ce fait que dans l'approche la force de l'aspect va grandissant, puisque celui-ci en devient plus exact, alors que c'est le contraire qui a lieu dans la séparation. D'où on peut conclure aussi qu'une Planète antécédente ne prévaut pas contre une suivante, à moins qu'elle ne s'en approche en même temps (*).

2°) On peut comparer les aspects entre eux en ayant égard au mouvement propre des Planètes dans le Zodiaque (qui se fait dans le sens d'occident en orient). Considérés à ce point de vue, leurs aspects sénestres sont, suivant l'opinion commune, plus puissants que leurs dextres. Cependant cela aussi demande une distinction. Ainsi lorsque Vénus s'approche par son trigone sénestre de Mars, soit par mouvement direct, soit par mouvement rétrograde, ce trigone sénestre de Vénus vers Mars sera plus puissant que le trigone dextre que Mars envoie ainsi à Vénus, c'est-à-dire que Vénus exercera une action plus efficace sur les significations tant essentielles qu'accidentelles de Mars, que ne sera celle que Mars exercera sur les significations de Vénus. Par contre si Vénus s'approche par trigone à sa dextre de Mars, le trigone dextre venant de Vénus sera ici plus puissant que le sénestre procédant de Mars.

3°) On peut comparer entre eux les aspects de même forme venant des mêmes Planètes au point de vue des positions différentes que ces Planètes occupent dans des thèmes différents. Ainsi un aspect quadrat entre Mars et la Lune ne produit pas toujours les mêmes effets spécifiques (comme l'ont cru les astrologues qui ont confectionné des tableaux des effets produits par les aspects planétaires). Car l'aspect en question peut varier

(*) C'est-à-dire à moins que le mouvement apparent des deux Planètes dans le Zodiaque ne soit tel que le corps qui, dans le sens du mouvement diurne de la Sphère représente l'antécédent, ne tende à rejoindre dans le Zodiaque le corps suivant ou un de ses aspects.

douze fois, puisque Mars et la Lune peuvent se trouver chacun successivement dans les douze Signes du Zodiaque. Or, Mars produit autre chose dans le Bélier que dans le Cancer par exemple, et la Lune autre chose dans le Cancer que dans la Balance, etc. Par conséquent, bien que la quadrature présage toujours une contrariété ou une infortune, les caractères spécifiques de cette infortune seront cependant autres lorsque Mars se trouvera dans la Balance et la Lune dans le Capricorne, que lorsque le premier sera dans le Capricorne et la seconde dans la Balance. Ces caractères différeront encore en particulier selon que Mars occupe par exemple la Maison I et que la Lune soit située en X, ou que Mars se trouve en X et la Lune en I. On comprendra ainsi fort bien que les fameux tableaux que nous venons de rappeler se montrent le plus souvent trompeurs.

4°) On peut baser la comparaison des aspects ou des conjonctions formés par deux Planètes sur la prédominance de l'une sur l'autre.

Ainsi lorsque deux Planètes sont en conjonction, en quadrature ou en opposition mutuelle, on demande à savoir laquelle des deux prévaut sur l'autre ? La solution de ce problème comporte quatre considérations, savoir :

A. — Le rang naturel des Planètes : car toutes autres choses égales, le Soleil et la Lune qui ont une importance capitale pour la Terre, priment les autres Planètes, et le Soleil prime la Lune. Parmi les autres Planètes, les supérieures, Saturne, Jupiter et Mars, prévalent sur les inférieures, Vénus et Mercure. De ce chef un accident signifié par Vénus, celle-ci étant en quadrature de Saturne, est plus fortement sous l'action de cette quadrature de Saturne qu'une autre chose signifiée par Saturne n'est sous celle de la quadrature de Vénus.

B. — L'état céleste. En effet, une Planète en meilleur état céleste soit par sa Domination, soit par son Exaltation, ou par sa Trigonocratie, sa position relative au

Soleil, etc., l'emporte sur celle qui se présente avec des éléments plus faibles. Par exemple Mars dans le Capricorne et en quadrature avec le Soleil dans la Balance infortuné ce dernier plus puissamment qu'il n'en est infortuné, parce que le Soleil est dans sa Chute.

C. — L'état terrestre. Car parmi plusieurs Planètes dont les aspects tombent dans une Maison du thème céleste, c'est celle qui est déterminée vers les significations de cette Maison (ou vers leur contraire) par les déterminantes les plus nombreuses et les plus puissantes, qui l'emporte sur les autres. Par exemple si Jupiter est dans le Sagittaire et dans l'Horoscope, sa nature et sa position, et sa Domination déterminent son influence à s'exercer sur la vie du sujet. Par conséquent, s'il était en conjonction ou quadrature avec la Lune Maitresse de VIII et non infortunée, son action sur la vie prévaudrait contre la quadrature de la Lune vers l'Horoscope. Mais s'il était en Exil dans l'Horoscope et en conjonction avec Mars Maître de VIII, l'action de ce dernier prévaudrait pour provoquer la mort, parce que celui-ci se trouverait alors par sa nature et par sa Domination en VIII puissamment déterminé dans ce sens et affligerait au plus haut degré le significateur de la vie, Jupiter.

D. — L'approche et la séparation (*). En effet, une Planète qui dans une configuration s'approche d'une autre corporellement ou par aspect, est considérée comme plus puissante dans cette configuration. Il est bien évident que l'approche doit être déclarée plus puissante que la séparation déjà pour cette raison que la Planète dont une autre approche en est plus fortement impressionnée que dans la séparation, pour produire un bien ou un mal (ce qui dépendra de la nature de l'aspect considéré, comme de celle de la Planète en approche

(*) Ce point de la théorie se trouve plus amplement développé dans les chapitres I, II et III de la section II du livre XVI de l'*Astrologia Gallica*. En raison de son importance et de son intérêt pour l'interprétation, j'ai résumé les explications de Morin en un supplément qu'on trouvera plus loin.

et de son état céleste et terrestre). En fin de compte, lorsqu'on connaît la Planète qui prime l'autre, il faut examiner si cette prépondérance est faible ou forte, et toujours tenir compte de l'autre Planète puisque, bien entendu, elles concourent toutes deux à la production du même accident. Plus l'état céleste et terrestre d'une Planète sera trouvé puissant en vue d'un bien ou d'un mal, plus il faudra observer dans quelles Maisons tombent ses aspects, car elle agira plus fortement que toute autre sur leurs significations dans un sens soit favorable, soit défavorable, selon la nature de l'aspect.

5°) On peut comparer entre eux les aspects de forme différente, et cela de deux manières. D'abord en tant que procédant d'une même Planète. A ce point de vue l'opposition d'une Planète est en soi un aspect plus puissant que le quadrat ; et le trigone plus puissant que le sextile. Nous disons en soi et à un point de vue universel, parce que la quadrature est la moitié d'une opposition et le sextile la moitié d'un trigone. Car accidentellement et en raison de la détermination tant des Planètes que des aspects, c'est le contraire qui peut se produire : ainsi Jupiter Maître de l'Horoscope en XI, exercera une action plus puissante sur l'organisation physique et mentale d'un sujet par son sextile vers l'Horoscope que sur les frères et sœurs par son trigone vers la Maison III. De même, Mars, Maître de VIII en X aura une action plus forte sur la vie par sa quadrature vers l'Horoscope que sur les parents et les héritages par son opposition à la Maison IV.

Ensuite on peut comparer entre eux, deux aspects de forme différente en tant qu'ils procèdent de Planètes différentes, mais vont vers un même Significateur. Par exemple lorsque le trigone de Jupiter et la quadrature de Mars tombent dans l'Horoscope, chacun d'eux aura dans ce concours une action très prononcée sur la vie et sur l'organisation physique et mentale du sujet ; leurs rayons s'y mélangeront, tout comme lorsque le froid se

rencontre avec le chaud, ces deux qualités se combinent : et il en résulte une qualité moyenne.

Il y a ici cinq points particuliers à envisager :

A. — Etant donné que le trigone est le premier, en puissance, des aspects bénéfiques, par contre la quadrature le second des maléfiques, le trigone de Jupiter aura une influence plus forte que la quadrature de Mars ; celui-ci par conséquent nuira moins ici à la vie que l'autre ne la favorisera.

B. — Il faut considérer l'état céleste des Planètes. Car si Mars est puissant, comme par exemple lorsqu'il se trouve dans le Capricorne, ou dans le Scorpion, que Jupiter par contre soit faible, comme dans les Gémeaux, la quadrature de Mars nuira plus que le trigone de Jupiter ne pourra être bienfaisant.

C. — Il faut tenir compte de l'état terrestre, autrement dit de la détermination des Planètes dans la figure céleste par rapport à la chose dont il est question. A ce point de vue, Mars Maître de VIII en quadrature avec l'Horoscope sera plus nuisible pour la vie que le trigone de Jupiter Maître de VIII ou de XII ne pourra être favorable. Car, pour que Jupiter par son trigone favorise puissamment la vie, il doit être non seulement déterminé dans ce sens par sa nature, sa position, sa Domination et son aspect, mais il doit encore être libre de toute signification de maladie ou de mort, ce qui cependant ne sera pas le cas s'il se trouve en VIII ou en XII ou s'il est Maître d'une de ces Maisons. C'est à ces considérations qu'on doit soumettre les aspects qui offrent l'apparence d'un antagonisme réciproque par rapport à une signification donnée. Lorsqu'au contraire il y a harmonie entre les deux aspects, il ne peut y avoir aucune difficulté pour le jugement à porter.

D. — Il faut considérer la distance relative qui sépare le Significateur de chacun des deux aspects qu'il reçoit. Ainsi parmi les aspects de deux Planètes

vers un même Significateur, c'est celui qui est plus voisin, autrement dit plus exact, qu'on doit préférer au plus éloigné de même forme, surtout si la Planète dont celui-là procède, arrive par son mouvement dans le Zodiaque la première au lieu qui marque l'aspect exact (*).

E. — Il faut envisager l'élément « approche ou séparation », car l'aspect qui n'est pas encore complètement formé prévaut sur celui qui est déjà passé, ainsi que cela a été dit à plusieurs reprises.

6°) On peut comparer entre eux les aspects de même forme en raison de l'état céleste favorable ou défavorable des Planètes dont ils procèdent. On peut en effet se demander si Saturne, par exemple, lorsqu'il est placé dans sa propre Maison céleste ou dans son Exaltation, nuit, par sa quadrature ou par son opposition, plus que lorsqu'il se trouve en Exil ou en Chute ? Le doute qui plane sur cette question peut être levé par la comparaison de ce qui se passe pour une Planète Bénéfique, par exemple Jupiter. Si celui-ci se trouve en état céleste heureux, il produira plus de bien par son trigone que lorsqu'il est en état céleste défavorable ; mais dans ce dernier état il pourra produire plus de mal par sa quadrature qu'en état heureux. Il ne peut y avoir là-dessus aucun doute chez aucun astrologue. Pourquoi alors la quadrature de Saturne, en état céleste mauvais, ne nuirait-elle pas plus, elle aussi, qu'en état favorable ? Donc, Saturne nuit toujours par sa quadrature, mais davantage lorsqu'il est mal disposé (ainsi que le prouve d'ail-

(*) En général on peut dire que ceux qui naissent avec des aspects planétaires parfaits auront dans leur vie quelque chose de très remarquable en bien ou en mal (selon les déterminations accidentelles que subissent les activités planétaires en question). Les natiuités sous des aspects incomplets sont médiocres, et celles sans aspects, viles ou obscures. (Cette dernière remarque semble toutefois quelque peu en contradiction avec ce qui est dit page 121, § 5) Cf. Morin, Lib. XVI, Sect. 1, Cap. XV.

Rappelons aussi à ce sujet que ceux dont le Maître de natiuité reçoit de nombreux aspects, se distinguent par la variété et la multiplicité de leurs aptitudes.

leurs la nativité du roi de Suède que nous avons déjà citée, où la Direction du Milieu du Ciel à la quadrature de Saturne dans le Lion en VIII amena la mort). Ainsi donc le trigone de Jupiter dans sa propre Maison est très bon, et sa quadrature inoffensive ou du moins très faiblement nocive ; placé par contre dans son lieu d'Exil, son trigone est inutile ou très peu utile, sa quadrature nuisible. De manière similaire le trigone de Saturne placé dans sa propre Maison est bienfaisant, sa quadrature malfaisante ; par contre, situé en Exil, son trigone est sans secours, sa quadrature très mauvaise (*).

Tout ce qui vient d'être dit s'entend au point de vue intrinsèque et à la condition que toutes autres choses soient égales.

Les explications qui précèdent permettent de conclure à ce qui se produit lorsque les Planètes considérées se trouvent en état céleste médiocre, c'est-à-dire lorsqu'elles sont simplement pérégrines, sans qu'il soit besoin d'insister ici.

(*) Voici quelques indications complémentaires à ce sujet que Morin donne dans son XXV^e livre, Sect. I, cap. XIV : Il peut se présenter un doute au sujet de la question de savoir si par exemple l'opposition du Soleil placé dans le Bélier avec Mars dans la Balance est plus mauvaise que celle entre le Soleil dans la Balance et Mars dans le Bélier. Pour ma part j'estime cette dernière plus funeste. En effet, l'influx maléfique de Mars se trouve par trop intensifié dans le Bélier, alors que l'influx bienfaisant du Soleil est trop débilisé dans la Balance : le contraire vaudrait certainement mieux. Mais dans une opposition formée entre le Soleil et Saturne sous le Lion et le Verseau, il vaudrait mieux que le Soleil fût dans le Lion et Saturne dans le dernier Signe. Car dans le Verseau, la nature de Saturne est tempérée, alors que dans le Lion elle serait par trop viciée. En outre, comme toute Planète placée dans sa propre Maison céleste agit comme bénéfique, il est meilleur pour les deux Planètes qui forment une opposition de se trouver chacune dans leur Maison céleste que dans leur Exil ; ainsi dans les oppositions entre Mars et Vénus il vaut mieux que Vénus soit dans le Taureau ou dans la Balance, que dans le Scorpion ou dans le Bélier. Cette même argumentation doit s'appliquer aussi aux aspects quadrats et trigones, lorsque la nature des deux Signes sous lesquels ces aspects s'accomplissent, entre en ligne de compte.

7°) On peut comparer entre eux les aspects de même forme au point de vue de leur effet bienfaisant ou malfaisant. Bien que toutes les quadratures et toutes les oppositions soient par elles-mêmes malfaisantes, elles le sont cependant davantage lorsqu'elles procèdent des Planètes Maléfiques Saturne et Mars, et encore plus lorsque ces Planètes se trouvent en mauvais état céleste. Un autre élément qui augmente encore le caractère malfaisant de ces aspects, c'est la circonstance que ces Planètes, étant déjà en mauvais état céleste, se trouvent en outre déterminées, soit par leur position, soit par leur Domination, vers les significations des Maisons malheureuses du thème ou des Maisons opposées à celles-là ; et leur malignité atteint son plus haut degré lorsque, à part les circonstances qui viennent d'être mentionnées, les aspects en question viennent frapper les Maîtres des Maisons I et X, puis VIII et XII, ainsi que les Planètes qui occupent ces Maisons, mais surtout le Soleil et la Lune. Parmi les oppositions, ce sont celles dans lesquelles les deux corps célestes ont une latitude de nom différent qui sont les plus malfaisantes, surtout si elles sont exactes au point que la ligne de jonction passe par le centre de la Terre. Cela s'applique notamment à une opposition formée entre Saturne et Mars. Une opposition de ce genre conduit rapidement à la mort si l'une de ces deux Maléfiques se trouve être maîtresse de l'Horoscope.

D'autre part, bien que tous les aspects trigones et sextiles possèdent par eux-mêmes un caractère bienfaisant, les plus favorables d'entre eux sont cependant ceux qui sont formés par Jupiter, Vénus, le Soleil, la Lune et Mercure. Ils le sont davantage si ces Planètes se trouvent en bon état céleste ; et ils le deviennent encore plus si elles sont en outre déterminées par leur position ou par leur Domination vers les significations des Maisons heureuses de la figure. Enfin ce caractère bienfaisant atteint son plus haut degré si par dessus toutes ces circonstances, les aspects en question viennent

frapper les Maîtres des Maisons heureuses ou les Planètes qui les occupent, et surtout Jupiter, Vénus, la Lune et Mercure.

Par conséquent, l'opposition de Saturne dans le Lion au Soleil dans le Verseau est de tous les aspects le plus mauvais (*) ; le trigone de Jupiter dans les Poissons, à la Lune dans le Cancer, le meilleur (**).

8°) On peut considérer les circonstances dans lesquelles se succèdent les conjonctions et les aspects. Ainsi, si à un aspect bénéfique succède immédiatement un autre bénéfique, le bien signifié se réalisera avec certitude et avec facilité. D'autre part, cette succession ayant lieu entre aspects maléfiques, présage également avec certitude un mal. Si à un aspect bénéfique succède un maléfique, le bien signifié par le premier ne sera un bien qu'en apparence et fera place à un mal véritable et vice versa. Il faut ici toujours bien considérer la puissance de l'aspect qui suit, puissance qu'on détermine d'après sa nature et celle de la Planète dont il procède, puis d'après l'état céleste et terrestre de cette dernière. Plus l'aspect en question est puissant plus sûrement et profondément se réaliseront les conséquences que nous venons d'exposer. Mais il est nécessaire de porter l'attention aussi sur l'aspect de la Planète immédiatement précédente ; car le fait qu'une Planète s'éloigne d'un aspect bénéfique et s'avance vers un autre bénéfique constitue une circonstance favorable ; tandis que si elle va d'un aspect maléfique vers un autre maléfique, cela constitue une circonstance très nuisible.

9°) On peut comparer les conjonctions des Planètes et leurs aspects entre elles en raison des Maisons occupées ou gouvernées par les Planètes intéressées. Ainsi le Maître de I en aspect exact avec celui de VIII, ou les

(*) Sans doute aussi l'opposition entre Saturne dans le Cancer et la Lune dans le Capricorne. Cf. Morin, Lib. XVIII, Cap. VI.

(**) Remarquons cependant que les mêmes raisons existent pour le trigone de Jupiter dans le Sagittaire au Soleil dans le Lion.

deux s'approchant réciproquement (*) l'un de l'autre par leur mouvement apparent dans le Zodiaque, produisent un même effet, savoir une mort prématurée. L'action des deux porte en effet sur le même point (la vie) ; cependant on doit considérer la Maison dans laquelle a lieu leur conjonction. Si c'est en XII, la mort résultera d'une maladie, d'une captivité, ou aura lieu en exil. Si c'est en VII, elle sera causée par un duel, une rixe, une bataille ou par le fait de voleurs, suivant les considérations complémentaires qu'apporte le Maître des Planètes conjointes ou d'autres aspects incidents. Si par contre les deux Planètes en question s'éloignent l'une de l'autre, le sujet courra bien des dangers de mort prématurée, mais leur échappera finalement. Enfin, si l'une seulement s'approche de l'autre, par exemple si le Maître de I s'approche de celui de VIII, le sujet mourra par sa propre faute (**).



On voit donc que de tout ce qui a été dit dans les chapitres précédents, il résulte qu'on peut tirer les jugements sur les significations de chaque Maison, d'une part de la nature du signe Zodiacal qui occupe cette Maison même, d'autre part de la nature et de l'état tant céleste que terrestre de Planètes qui sont corporellement situées dans la Maison considérée, ou qui la régissent

(*) Cf. p. 179.

(**) On peut encore comparer les aspects venant d'une même Planète au point de vue des Signes zodiacaux dans lesquels ils tombent. Ainsi une quadrature de Saturne tombant dans le Lion (son lieu d'Exil) sera plus mauvaise que si elle tombe dans le Taureau. Un trigone de Jupiter tombant dans le Cancer (son lieu d'Exaltation) sera encore meilleur que s'il tombe dans le Scorpion par exemple. Cf. Morin, Lib. XVIII, Cap. XII.

Remarquons enfin qu'un aspect venant d'un Angle est plus puissant que venant d'une autre Maison, et qu'un aspect venant d'une Maison malheureuse (VIII et XII) sera plus mauvais qu'un autre, surtout s'il est par lui-même maléfique. (Ibid) Cf. p. 117.

par leur Domination, leur Exaltation ou leur Trigonocratie, ou dont les aspects tombent dans cette Maison. Tout cela rend forcément le champ des prédictions extrêmement vaste ; et si l'intelligence humaine avait la puissance nécessaire pour le cultiver à fond, elle pourrait prédire les détails même les plus insignifiants des choses qui se produisent dans l'ordre naturel. Cependant comme cette intelligence est limitée, il est permis tout au plus d'atteindre à la vérité dans la prédiction des événements plus importants.

Nous avons maintenant exposé tout ce qu'il nous a paru utile de dire sur les déterminations astrologiques. Il ne nous reste plus qu'à appeler l'attention du lecteur sur quelques points particuliers.

XII

Principaux points à considérer dans l'action des Planètes et aspects pour rendre les jugements plus sûrs.

Nous ferons ici une sorte de résumé des chapitres précédents.

1°) De toute Planète il faut d'abord considérer la nature essentielle, qui est bonne ou mauvaise. De la part des Bénéfiques on doit espérer davantage, et craindre moins, au contraire, de la part des Maléfiques.

2°) Il faut établir si une Planète se trouve dans sa propre Maison céleste, ou dans une Maison étrangère.

Dans sa propre Maison, son action est pure et indépendante de celle d'une autre Planète ; par contre, si elle se rattache à une autre Planète, elle en dépendra comme d'une associée, dont les propriétés actives sont cependant différentes.

Lorsqu'elle se trouve donc en Maison étrangère, il faut d'abord examiner si le Maître qui la régit de ce

chef est une Bénédicte ou une Malédicte. Puis, si dans cette Maison ou dans ce Signe la Planète considérée possède une Dignité essentielle, comme l'Exaltation ou la Trigonométrie, ou si au contraire cette Maison ou ce Signe constitue son lieu d'Exil ou de Chute, ou bien si elle y est simplement pérégrine. Lorsqu'elle y est exaltée, elle possède une action puissante qui se manifeste par des effets subits sur les choses vers lesquelles elle est déterminée. Lorsqu'elle est en Exil ou en Chute, ou elle ne produira rien de bon, ou son action sera viciée et provoquera un dommage. Enfin lorsqu'elle est simplement pérégrine, son action est faible.

3°) Il faut examiner si la Planète proposée est en mouvement direct, ou rétrograde, ou si elle est stationnaire : si elle se déplace avec rapidité ou lenteur, ou avec sa vitesse moyenne. On sait que dans ces circonstances on tire par analogie des jugements sur la rapidité ou la lenteur de son action, comme aussi sur certaines choses qu'elle signifie. Ces circonstances rendent donc l'action de la Planète considérée plus intense ou plus faible.

4°) On doit porter l'attention sur la position des Planètes relativement au Soleil et à la Lune. Une Planète exerce une action plus efficace lorsqu'elle est à l'Orient du Soleil et au-dessus de la Terre pendant le jour, de même lorsqu'elle est à l'Occident de la Lune, et elle y produit des effets plus apparents. Dans le cas contraire son action est plus faible, et ses effets plus obscurs.

5°) Il est nécessaire de définir les rapports de toute Planète avec les autres. Une Planète puissante sans connexion aucune avec une autre par corps ou aspect, est dite « férale » (solitaire) (*) : son action se caractérise alors par une plus grande pureté dans le sens de sa nature propre, notamment lorsqu'elle se trouve dans sa propre Maison céleste. Toute Planète férale produit

(*) Cf. p. 182.

quelque chose d'insolite, bon ou mauvais, suivant sa nature. Par exemple, Saturne féral en I présage une vie d'ermite ou de moine.

Par contre si cette Planète puissante est en connexion avec une autre, celle-ci est ou puissante ou faible ou de force moyenne, selon ses Dignités ou Défaiblesses essentielles, ou parce qu'elle est simplement pérégrine : si elle est puissante, l'effet produit sera considérable, si elle est faible, plus caché, si elle est médiocre, il sera aussi médiocre. La bonne ou mauvaise qualité des effets, la facilité ou la difficulté de leur réalisation dépendront de la nature de l'aspect en question.

Mais si une Planète faible, c'est-à-dire en Exil, en Chute ou simplement pérégrine, est solitaire, les choses extraordinaires qu'elle présage en seront d'autant plus funestes. Lorsque cette Planète faible se trouve par contre en connexion avec une autre, cette autre sera également ou puissante, ou faible, ou médiocre : si elle est puissante, il y aura toujours au début des choses, des maux et des obstacles qui cesseront cependant vers la fin : le malheur fera place au bonheur, la récompense entrevue viendra couronner les labeurs, la victoire terminera les luttes, aux maladies succèdera la santé, etc. ; tout cela suivant les déterminations corporelles de la Planète faible dont il s'agit. Ce qui vient d'être dit ne s'applique cependant qu'aux connexions par aspect heureux ; car s'il s'agit d'aspects malfaisants, il ne pourra être question de présager une chose heureuse, à moins que sa réalisation ne soit entourée de grandes difficultés.

Si les deux planètes sont faibles, le mal dont elles menacent en sera d'autant plus grand. Enfin, si la seconde planète est médiocre, l'effet en sera presque nul, du moins en tant qu'il pourrait être désirable.

6°) On doit se rendre compte si et comment une Planète occupant une Maison céleste autre que la sienne se trouve en connexion avec son Maître, et déterminer l'état de chacun d'eux. *Dans son action, une Planète*

dépend davantage de son Maître et est plus étroitement régie par lui, lorsqu'elle est en conjonction ou en aspect avec lui ()* ; de plus, leur opération commune est alors plus efficace, notamment si cette connexion est puissante et congruente. Si la Planète proposée se trouve en mauvais état céleste, ou terrestre, mais que son Maître soit en état favorable, cela signifie que les choses iront mal au début, mais prendront plus tard une tournure plus heureuse, surtout si cette Planète *s'approche* d'un aspect bienfaisant de son Maître. Par contre si elle est en état favorable, mais son Maître en état défavorable, la réussite ou le bonheur du début se changera en infortune, et tout espoir devra être abandonné. Si les deux Planètes se trouvent en bon état, ce sera la circonstance la plus heureuse, soit pour produire un bien si la Planète principale occupe une maison heureuse, soit pour supprimer ou amoindrir un mal si elle est en Maison funeste. Enfin si les deux Planètes se trouvent en mauvais état, leurs effets seront des plus mauvais, soit que la première Planète occupe une Maison funeste, parce qu'alors elles produiront un malheur, soit qu'elles soient situées en Maisons heureuses, parce qu'alors elles supprimeront ou empêcheront les biens qui y correspondent.

7°) Il convient aussi de considérer les étoiles auxquelles une Planète se trouve jointe et avec lesquelles elle se lève, culmine, et se couche ; car les étoiles — les plus importantes du moins — produisent des effets extraordinaires et inespérés, ainsi qu'on l'a souvent constaté expérimentalement.

8°) Il est nécessaire de définir exactement à quoi une Planète est déterminée dans la figure céleste par sa position, sa Domination et ses aspects ; de même son

(*) Cette règle explique pourquoi dans la personne physique, morale et intellectuelle de certains sujets l'action du Maître secondaire de la nativité (cf. p. 70) apparait prépondérante, tandis que chez d'autres c'est celle du Maître premier (Note de l'auteur.)

Maître, dans le cas où elle n'occuperait pas sa propre Maison. Le fait qu'une Planète Bénéfique est déterminée à des choses heureuses, comme Jupiter pour agir en vue de la richesse, Vénus sur le mariage, et les enfants, ou l'un des deux sur les dignités, ou sur l'organisation mentale, etc., constitue une circonstance heureuse ; celle-ci le sera encore davantage si l'état céleste favorable des Planètes en question s'ajoute. D'autre part, *ce n'est pas une circonstance si défavorable que les Planètes Bénéfiques soient déterminées vers des significations mauvaises, parce que de ce fait elles affranchissent de ces maux, ou du moins les tempèrent. Par contre, il est mauvais que les Planètes Maléfiques Saturne et Mars subissent une détermination vers les choses heureuses, à moins de se trouver en état céleste favorable. Mais malgré cette dernière circonstance elles produisent, lorsqu'elles sont en quadrature ou en opposition avec le Soleil ou avec la Lune, ou avec l'Horoscope, ou le Milieu du Ciel, ou avec les Maîtres de ceux-ci, certainement des maux ; et même en conjonction avec des Bénéfiques elles ne perdent pas toute leur malignité,* « ainsi que
 « cela se voit dans ma propre nativité où Mars est en
 « trigone avec Jupiter et celui-ci en conjonction avec
 « Saturne ; néanmoins j'ai eu à souffrir, je souffre et
 « j'aurai à souffrir de grands maux causés par Saturne
 « et Mars ».

Mais il est une circonstance bien plus mauvaise encore : c'est que ces Planètes Maléfiques subissent une détermination se rapportant à des maux tels que maladies, captivités, lutttes, mort, etc. Et cette circonstance s'aggrave encore lorsque ces Planètes sont en mauvais état céleste.

Le Soleil et la Lune, occupant les bons endroits du thème céleste, produisent des chances merveilleuses et extraordinaires, surtout en bon état céleste ; de même par leurs bons aspects. Mais dans les mauvais endroits du thème et par leurs mauvais aspects, de très grands maux, surtout en mauvais état céleste.

D'ailleurs toute Planète subit simultanément des déterminations diverses : d'autres par sa position, d'autres par sa Domination, d'autres par ses aspects. Bien que la détermination qui dérive de la position, soit en soi, de toutes la plus puissante, il peut cependant arriver que celle qui est sous la dépendance de la Domination ou des aspects, soit plus forte ; cela par exemple lorsque la Maison dans laquelle tombe un de ses aspects ou qui est soumise à la Domination en question possède des significations qui correspondent aux analogies caractéristiques de la Planète qui en est la Maîtresse ou dont procède l'aspect proposé, et que cela n'est pas le cas pour la Maison qui est occupée par le corps de la Planète.

Une même Planète peut aussi être déterminée simultanément de plusieurs manières vers la production d'un même effet ou de plusieurs effets qui s'accordent pour un but commun. Par ce fait la réalisation de ses significations devient plus certaine qu'elle ne le serait si la Planète ne s'y trouvait déterminée que d'une seule manière. En outre, si une Planète occupant une Maison céleste autre que la sienne s'accorde avec son Maître au point de vue de la nature et de leur détermination par corps ou par Domination, l'effet produit par eux sera considérable, notamment si les deux Planètes en question se trouvent en aspect mutuel congruent : comme par exemple lorsque le Maître d'une Bénéfique en II est lui-même bénéfique et se trouve en X en aspect avec la première, ou lorsque le Maître d'une Maléfique située en XII est lui-même maléfique et se trouve en VI ou en VIII en opposition ou en quadrature avec la première.

On doit se rappeler aussi que toute Planète n'opère pas autrement que suivant sa nature propre, son état céleste et sa détermination locale dans le thème.

C'est principalement des Planètes occupant les Maisons I et X ou Maîtresses de ces Maisons, qu'il faut définir l'état céleste et les déterminations. Car si elles sont en mauvais état céleste, cela constitue une circonstance

extrêmement nuisible pour les significations de ces Maisons qui sont capitales, surtout si elles s'approchent en outre d'un mauvais aspect avec d'autres Planètes défavorablement constituées ; par contre si elles s'approchent de Planètes bien disposées, surtout si l'aspect qu'elles sont sur le point de former est heureux, le mal ou l'insuccès initial fera place ultérieurement, à une chance plus heureuse. Le cas devient encore plus mauvais si ces Planètes mêmes ou celles avec lesquelles elles sont en aspect, se trouvent déterminées à des catégories de choses malheureuses, comme lorsque le Maître de I est placé en XII ou en VIII, ou inversement, ou que le Maître de I est en même temps celui de XII ou de VIII. Ces considérations doivent aussi être appliquées aux Planètes situées en X ou Maîtresses de X. Par cette seule observation des Planètes en I ou en X, ou de leurs Maîtres, on peut porter d'emblée un jugement sur le point de savoir si la nativité proposée est fortunée ou infortunée ; et par des considérations semblables on peut juger des significations de toute Maison heureuse.

9°) Il importe d'examiner si une Planète occupe une Maison astrologique qui soit en rapport avec ses analogies naturelles. Dans l'affirmative, elle opère puissamment, suivant sa nature ; ainsi Jupiter en II procure une grande richesse, le Soleil en X une haute élévation de rang, en I une grande célébrité, Saturne en XII des maladies dangereuses, des captivités, des servitudes, des inimitiés occultes, Mars en VII des ennemis, des discussions, des luttes, Vénus en VII le mariage, en V une postérité, etc. Cela en considérant les Planètes et leur position en elles-mêmes ; car le contraire peut se produire en raison du Signe zodiacal, du Maître et des aspects. Par contre lorsqu'une Planète est située dans une Maison dont les significations ne correspondent pas à ses analogies, elle empêche, supprime ou détruit les choses que celle-ci signifie. Ainsi Vénus en XII empêche, du moins par elle-même, les maladies de se produire, Saturne en X, les distinctions ; mais si Vénus se trouve affligée en

XII, elle produira des maladies, et Saturne bien disposé en X peut laisser venir des distinctions.

10°) Il faut voir aussi si une Planète occupe une Maison angulaire, ou succédente, ou cadente. En Maison angulaire, elle confère aux choses qu'elle signifie de la stabilité et de la durée, surtout en Signe fixe (ainsi que cela se voit dans la nativité du Cardinal de Richelieu, où Mars et Vénus se trouvaient en I et en X respectivement et en Signes fixes, ce qui lui a toujours donné l'esprit guerrier et une puissance qui a duré sans interruption jusqu'à sa mort). En Maison cadente, et en Signe mobile, une Planète signifie inconstance ; en Maison succédente, durée moyenne des effets.

♦♦

Pour ce qui est des aspects, il y a sept points à observer :

- A. — La Planète de laquelle procède l'aspect proposé.
- B. — L'état céleste de cette Planète.
- C. — Sa détermination par corps et par Domination.
- D. — La forme de l'aspect.
- E. — Le signe dans lequel il tombe et le Maître de ce Signe.
- F. — La Maison du thème dans laquelle il vient aboutir.
- G. — Les circonstances qui précèdent ou suivent cet aspect.

Selon la variation d'un de ses sept éléments, les effets d'un aspect sont différents.

♦♦

La constitution des Planètes par rapport aux Maisons astrologiques et aux Maîtres de celles-ci comporte également sept considérations particulières.

Prenons pour exemple la Maison I :

A. — Une Planète située en I et puissante par le Signe sous lequel elle passe et par ses connexions avec des Planètes bénéfiques ou puissantes exerce une action forte sur les significations de cette Maison suivant sa propre nature et son état céleste. D'elle dépendra la qualité de l'organisation physique, morale et intellectuelle, et cette qualité sera constante.

B. — Faible en I, mais en connexion avec son Maître ou avec celui de l'Horoscope même, son action sera plus faible que dans le cas précédent.

Cette action sera sous la dépendance des caractères particuliers des éléments qui déterminent la débilité en question, ainsi que des propriétés essentielles et de l'état du Maître à considérer.

C. — Faible en I, et sans connexion avec son Maître ou avec le Maître de l'Horoscope, son action sur les significations de la Maison I sera des plus faibles.

D. — Toute Planète placée en dehors de la Maison I, mais puissante dans cette Maison, et notamment la Planète Maitresse de I, établit, si elle est en aspect avec une Planète située en I ou avec l'Horoscope lui-même, un rapport puissant entre les significations de la Maison I et celles de la Maison qu'elle occupe corporellement.

E. — Mais si cette Planète n'est en aspect ni avec les Planètes en I ni avec l'Horoscope, l'effet qu'elle produira tout en restant de même qualité que dans les cas précédents, ne sera ni aussi profond ni aussi remarquable.

F. — Une Planète placée en dehors de la Maison I et débile dans celle-ci, mais en connexion par aspect ou par Domination avec le Maître de I ou avec l'Horoscope,

aura seulement une action faible sur les significations de la Maison I.

G. — Mais si elle n'est pas en connexion avec le Maître de I, ni avec l'Horoscope, elle n'aura aucune influence sur les significations de cette Maison, à moins que cette influence ne reste très cachée.

Les règles que nous venons de résumer à l'égard de la Maison I s'appliquent bien entendu aussi à toutes les autres Maisons.

XIII

*De la détermination des Planètes qui résulte
des rapports entre les positions qu'elles occupent
dans les thèmes de nativité différents.*

C'est le 47^e aphorisme du « Centiloquium » de Ptolémée qui donne lieu à la théorie que nous allons développer ici. Voici ce qu'il dit : « Lorsque dans la nativité d'un sujet donné une Maléfique occupe un lieu du ciel qui est occupé par une Bénéfique dans la nativité d'un autre, ce dernier souffrira un dommage du fait du premier. »

En réalité cette doctrine doit recevoir une extension beaucoup plus grande ; mais en même temps il est nécessaire d'en établir ici les véritables fondements. Car elle donne la clef de certains secrets intimes touchant la manière d'être, les entreprises, les actes, le bonheur et le malheur de deux individus quelconques dont les nativités présentent le rapport que nous venons d'indiquer.

A notre avis donc la détermination dont il est question ici doit se rapporter autant aux Signes du Zodiaque qu'aux Planètes.

Commençons par les premiers.

Or donc, lorsque le Signe de la Maison I dans une première figure de nativité occupe également la Maison I dans une autre, les deux sujets auront le même Maître de l'Ascendant, lequel Maître pourra se trouver dans des conditions d'état céleste et terrestre identiques pour les deux, ou différentes. Si ces conditions sont identiques (ce qui est excessivement rare), il y aura la plus grande concordance possible entre ces deux sujets quant aux significations de la Maison I, ainsi que quant à celles de la Maison occupée par ce Maître. Si au contraire ces conditions d'état sont différentes, il faudra combiner les significations de la Maison I avec celles des Maisons dans lesquelles le Maître de I se trouve dans les deux figures, en tenant compte, bien entendu, de ses différents états célestes.

Supposons maintenant que le Signe de la Maison II, III, IV, V, etc., dans une première figure occupe la Maison I d'un autre thème de nativité, le Maître commun de ces deux Maisons différentes pourra également se trouver dans des conditions d'état céleste et terrestre identiques chez les deux sujets, ou bien dans des conditions différentes. Dans le premier cas il pourra manifester une combinaison puissante et efficace entre les significations de Maisons II, III, IV, V, etc., du premier thème et de la Maison I du second. Dans le second cas il faut combiner les significations de la Maison II, III, IV ou V de l'un avec celles de la Maison I de l'autre, en considérant attentivement la Maison de chaque thème dans laquelle est situé le Maître commun, ainsi que les différences de l'état céleste de ce dernier dans les deux figures. Ce que nous venons de dire ici s'applique bien entendu aussi à toutes les autres Maisons.

Si maintenant nous passons aux combinaisons qui peuvent se produire entre Planètes, il y a deux circonstances à envisager : 1° Un lieu du ciel occupé par une Planète dans une nativité peut simplement occuper

la Pointe d'une Maison ou être situé dans une des Maisons de l'autre figure ; ce qui est surtout intéressant lorsque cette circonstance s'applique à l'Horoscope ou au Milieu du Ciel. 2° Un lieu du ciel occupé par une Planète dans une nativité peut l'être également par une Planète dans une autre nativité.

Lors donc que le lieu du ciel occupé par une Planète dans un premier thème se trouve situé par exemple dans l'Horoscope d'un autre, il faut d'abord prendre en considération comment cette Planète est déterminée dans le premier par sa position, puis par sa nature, et enfin par son état céleste ; car de ces trois éléments dépendront les rapports qui s'établiront entre les deux sujets. Ainsi si cette Planète se trouve dans le premier thème également en Maison I ou est Maitresse de I, et est ainsi déterminée vers les significations de la Maison I, il y aura entre les deux sujets une grande concordance de caractère et d'esprit, ainsi que dans l'arrangement général de leur vie ; si cette Planète se trouve dans la première figure déterminée vers la richesse, autrement dit vers les significations de la Maison II, les deux sujets pourront avoir des relations personnelles qui amèneront pour et par l'un ou l'autre des richesses ; si la détermination de la Planète en question porte sur les significations de la Maison III, il pourra s'établir entre les deux sujets un rapport de parenté (indirect, par mariage unissant les deux familles), ou une association en vue d'un voyage, ou des relations à base religieuse ; si la détermination en question touche aux significations de la Maison VII, ils pourront avoir des contestations entre eux, ou conclure une association, ou se lier mutuellement par des contrats (tout cela dépendra de la nature et de l'état céleste de la Planète intéressée) ; en outre de ces relations, si les deux personnes sont de sexe différent, elles pourront s'unir par le mariage. Si la détermination dans la première figure porte sur les significations de la Maison VIII, le significateur de mort du premier sujet occupe le lieu auquel se trouve parti-

culièrement attachée la vie du second : cette circonstance représentera pour le premier une menace de mort par le fait du second. Si enfin ce sont les déterminations de la Maison X qui entrent en ligne de compte, la réussite dans les entreprises, les actes, l'élévation de rang, etc., ou dépendra pour le premier sujet du second ; ou bien celui-là se servira de celui-ci dans leur poursuite, ou bien lui servira.

Passons au second cas, celui où un lieu du ciel qui était occupé par une Planète dans une première nativité, l'est également dans une autre. Là aussi il faut tout d'abord se rendre compte de la détermination des deux Planètes, chacune dans sa figure respective, puis de leur nature et de leur état céleste, de leur force et de leur faiblesse relatives ; et il faut partir de ces divers éléments pour prédire les combinaisons. Mais pour y tomber juste, il est nécessaire de ne choisir que les combinaisons possibles et congruentes.

Les Planètes d'une figure se combinent aussi avec les Planètes et les significations d'une autre au moyen des aspects ; dans ce cas leur nature bénéfique ou maléfique doit être particulièrement observée.

La différence d'âge ou la priorité de naissance ne paraissent demander aucune considération dans ces combinaisons.

De ce que nous venons d'exposer, il résulte non seulement que la doctrine qui nous occupe ici dépasse largement les limites que lui a paru assigner l'aphorisme de Ptolémée cité au commencement de ce chapitre, mais encore que cet aphorisme même peut se trouver fréquemment erroné. Par exemple, lorsqu'un sujet donné a Saturne dans le Verseau et en Maison I, tandis que chez un autre sujet, Jupiter occupe le même degré du Verseau et se trouve également en I, l'accord des deux sujets au point de vue des significations de cette Maison sera de tout point remarquable et heureux, et chacun recevra de l'autre plutôt aide, conseil et protection qu'il n'en souffrira un dommage.

XIV

Les Maisons d'un thème de nativité donné déterminent-elles les corps célestes, quant à leurs significations essentielles, uniquement par rapport au sujet proposé, ou le font-elles également par rapport à d'autres personnes ?

La question n'est pas ici de savoir si on peut, du thème de nativité d'un sujet donné, extraire utilement d'autres figures célestes pour les parents, le conjoint, les enfants, etc. ; ce point de la théorie astrologique sera examiné ailleurs. Il doit être entendu qu'ici la question est strictement limitée à l'expression qu'on lui a donnée en tête de ce chapitre.

Les significations essentielles de toute Maison astrologique dans un thème donné n'ont évidemment, et en premier lieu, de rapport qu'avec le sujet proposé, et non avec une autre personne ; ainsi la Maison I ne signifie que la vie, la constitution physique, morale et intellectuelle du seul sujet, et non d'un autre ; la Maison XII présage ses maladies, la Maison VIII sa mort, mais non pas celle d'une autre personne. Puis, une Planète, ou un Signe, ou un aspect attachés à une Maison de la figure reçoivent leur détermination vers les significations essentielles de celle-ci non dans un sens absolu ou d'une façon générale, mais en tant qu'ils présentent un rapport spécial avec le sujet proposé. Les Maisons astrologiques déterminent donc les corps célestes vers leurs significations essentielles relativement au seul sujet, et l'action des causes célestes, en tant qu'elles se trouvent déterminées par les Maisons, ne s'étend qu'aux choses qui affectent le sujet même — selon leur mode de détermination — et non à celles qui touchent une autre personne, par rapport à laquelle les causes célestes n'ont pas subi la même détermination.

On voit par là combien les anciens se sont trompés lorsqu'ils tiraient de la Maison VIII d'un sujet des présages sur la mort de ses parents, de son conjoint, de ses enfants, de ses amis ou ennemis, etc. ; ainsi ils ont prétendu que si par exemple le Maître de V se trouvait en VIII, ou les Maîtres de ces deux Maisons en quadrature ou en opposition mutuelle, cela signifiait mort des enfants.

A notre manière d'entendre la chose on pourrait objecter, il est vrai, que pour tous les individus nés ou vivant sous une même latitude géographique quelconque, l'espace de la Maison VIII est d'une façon générale la Maison commune de la mort ; et que cela se confirme par les figures générales des Révolutions annuelles de notre monde sublunaire, des éclipses, des lunaisons, etc., de telle sorte que si par exemple le Luminaire éclipsé ou son Maître se trouve en VIII, il signifie mortalité pour toute cette région, qu'en VII, il menace de guerre, etc. Ainsi donc il devrait en résulter aussi que la présence du Maître de III en VIII dans la figure céleste d'un sujet donné, signifiait mort des frères, et ainsi de suite.

A cette objection nous répondons ceci : les thèmes universels ou généraux diffèrent des figures particulières en ce point que celles-ci sont érigées pour l'instant où se produit un effet particulier, telle la naissance d'un homme, et que les déterminations des corps célestes qui dérivent de la division du ciel en Maisons astrologiques se rapportent dès lors, dans le thème proposé, spécialement et uniquement à cet effet particulier. Par contre, les thèmes généraux sont dressés pour le moment où a lieu l'entrée en action d'une cause universelle, telle une Nouvelle Lune, ou une éclipse, qui, en tant que cause universelle, agit d'une façon générale, indifféremment sur toute la région pour laquelle le thème est dressé. C'est pourquoi, si le Maître d'une éclipse se trouve en VIII, c'est un présage de grande mortalité par suite de disette, d'épidémie ou de guerre, selon la nature

et l'état de cette Planète ; mais cela seulement dans un sens général et indéterminé, sans que ce présage se rapporte plutôt à une personne qu'à une autre. Mais si dans la figure particulière de tout sujet le Maître de III est en VIII, c'est sur ce sujet qu'il agit en raison de cette détermination : en tant qu'il se trouve en VIII, il présage la qualité de la mort ; en tant que Maître de III, il exerce une influence sur le sujet proposé en ce qui intéresse ses frères ; enfin en tant que Maître de III placé en VIII, il combine ces deux éléments, c'est-à-dire qu'il influence le sujet en ce qui concerne la mort et en même temps en ce qui intéresse les frères. S'il en était autrement, le sujet ne se ressentirait pas de l'action des Planètes en tant que Maîtres des Maisons, ce qui serait contraire à l'observation courante. Ainsi donc le fait que le Maître de III occupe la Maison VIII ne signifie pas mort des frères, mais signifie plutôt mort du sujet par le fait de ses frères ou à cause d'eux. Les différentes significations des Maisons, des Signes et des Planètes dans un thème de nativité se rapportent donc en premier lieu, et considérées en elles-mêmes, au sujet même. Si la Maison VIII comportait la signification de la mort du sujet, de ses parents, de son conjoint, de ses enfants, de ses amis à la fois, elle prendrait ainsi, tout en relevant d'un thème particulier, un caractère général, ce qu'il serait absurde de supposer. Avec la même raison, la Maison I serait alors celle de la vie et de la constitution physique, morale et intellectuelle non seulement du sujet, mais de ses parents, de son conjoint de ses enfants, etc. (de sorte que tous se ressembleraient à ce point de vue), ce qui ne manquerait pas de créer la plus grande confusion et serait d'ailleurs toujours contraire à l'observation.

Mais comme d'autre part il est certain que le thème généthliac d'un sujet contient beaucoup de présages touchant les membres de sa famille et ses amis, on peut se demander avec raison quelle est la cause céleste par laquelle sont produits et dont dépendent les accidents

que subissent ces personnes en tant qu'ils sont indiqués dans le thème du sujet, autrement dit s'ils découlent uniquement de la constitution du ciel au moment de la naissance de ce sujet, ou seulement de celle au moment de leur propre naissance, ou d'un élément commun à ces deux constitutions.

Lucius Bellantius est d'avis que les thèmes de nativité des parents, étant antérieurs, possèdent le caractère et la puissance d'une cause générale par rapport aux thèmes généthliques de leurs enfants, qui sont postérieurs, et qu'ainsi les actions astrales indiquées par le thème des parents se trouvent déterminées par les thèmes des enfants en ce qui concerne les accidents des parents postérieurs à la naissance de leurs enfants : non autrement que les Révolutions annuelles dressées pour le Monde entier sont, dans la suite, déterminées en particulier par les Lunaisons. Cet auteur prétend entre autres avoir connu un homme dans la figure généthlique duquel la Maison des enfants était mal disposée, et dont les enfants ont en effet tous péri de mort violente. Cependant cette explication, bien que plausible jusqu'à un certain point, n'est guère satisfaisante. Il est vrai qu'on doit admettre que la figure d'un enfant soit subordonnée à celle du père en raison de sa postériorité et de la filiation, comme une cause particulière l'est à une cause universelle. Mais ce raisonnement ne saurait s'appliquer ni aux frères ou sœurs, ni aux parents plus éloignés, ni au conjoint, ni aux amis, etc., dont les figures de nativité ne comportent pas cette subordination ou dépendance. De plus, l'exemple cité par Bellantius démontre à peu près le contraire de ce qu'il a voulu prouver, puisque le thème du père déterminait au contraire ceux des enfants ou plutôt les enfants mêmes à subir une mort violente, et qu'on ne peut pas dire ici que les thèmes des enfants aient déterminé celui du père dans le sens de leur propre mort violente, puisque le thème du père était déjà antérieurement déterminé

vers cet effet. Il faut donc chercher une explication ailleurs.

On ne peut pas dire non plus que la constitution du ciel au moment de la naissance du sujet devient pour les frères ou le conjoint la cause de ce que, par exemple, ils mourront avant lui ; du moins en tant qu'il s'agit d'une mort naturelle, ceux-ci dépendent plus de leur propre destinée, qui est pour eux une cause immédiate, que d'une destinée étrangère, qui ne peut devenir qu'une cause plus éloignée pour eux. De même, si le sujet doit mourir des mains de son conjoint, de ses frères, de ses amis ou de ses domestiques, cela ne tient pas à la constitution du ciel qui appartient à son conjoint, ses frères, etc., mais à la sienne propre. Il faut donc dire que de tels effets sont produits par une cause commune aux deux personnes, laquelle cause n'est pas représentée par une certaine figure ou constitution du ciel particulière, distincte des autres, mais par une concordance réciproque en vue de l'effet à produire, concordance qui trouve son expression dans les thèmes de nativité des deux personnes intéressées ; c'est elle qui fait passer les virtualités communes en actes particuliers. C'est aussi pour cette raison que dans l'exemple du père cité par Bellantius, les enfants ont péri de mort violente : en effet cette menace se trouvait non seulement dans la constitution du ciel appartenant au père, mais aussi dans celle appartenant à chaque enfant en particulier. C'est donc cette concordance qui a confirmé la menace en question. De manière similaire, un sujet survivra à son conjoint non seulement parce que ce présage se trouve dans son thème de nativité, mais qu'en même temps le présage correspondant se découvre dans celui de son conjoint.

Et comme nous l'avons déjà dit ailleurs, les naissances et les événements de la vie des hommes sont enchaînés par la Providence en vue d'un concours nécessaire à la réalisation commune des destinées, de telle sorte que celui qui est par sa naissance destiné par exemple à

mourir assassiné ne manque pas de rencontrer son meurtrier, et que celui qui doit être malheureux en mariage trouve toujours la femme qu'il faut pour que cela soit.

Mais l'examen approfondi de la constitution du ciel à la naissance d'un sujet permet de découvrir encore un autre mode de détermination, vraiment étonnant, des corps célestes vers certains accidents qui touchent à la destinée de ses parents, de son conjoint, de ses enfants, etc. Ce mode de détermination a souvent été constaté expérimentalement par nous, mais personne jusque-là ne s'en était aperçu. En raison de cette détermination le Maître de III en X, notamment s'il est maléfique et mal disposé, présage mort des frères ou sœurs, parce que la Maison X est la huitième à compter de la Maison III ; de même le Maître de V en XII menace le sujet de voir mourir ses enfants, parce que la Maison XII est la huitième à partir de V, par conséquent représente la maison de la mort par rapport à celle-ci. Cela confirme aussi ce que nous avons dit plus haut que dans tout thème généthliaque, la Maison VIII est celle de la mort uniquement par rapport au sujet lui-même.

XV

De la double détermination, intrinsèque et extrinsèque, des choses signifiées par les Maisons astrologiques.

On sait que les espaces, appelés Maisons astrologiques déterminent les corps célestes activement, tandis que ceux-ci déterminent passivement les choses signifiées essentiellement par celles-là. On peut ajouter que la détermination que subissent les choses signifiées essentiellement par toute Maison, est double : intrinsèque et extrinsèque. La première résulte de toutes les causes qui se trouvent comprises dans l'espace en question : Signes, Planètes et aspects. Ainsi Mars en I donne à l'organisation physique, morale et intellectuelle le caractère martien, le Sagittaire

la rend jupitérienne, l'aspect sextile de Mercure vers l'Horoscope, mercurienne. Nous appelons cette détermination intrinsèque parce que les causes dont elles procède, relèvent entièrement de la Maison en question. En dehors de cette détermination intrinsèque il existe une autre extrinsèque. Ainsi lorsque Jupiter se trouve dans l'Horoscope, le sujet sera jupitérien. Que Jupiter soit en même temps Maître de l'Horoscope, et la nature jupitérienne se manifestera chez le sujet dans sa simplicité, sous une forme complète et absolue ; mais si Jupiter est Maître de l'Horoscope ou de la Maison I et est situé en X, la nature jupitérienne s'exprimera chez le sujet surtout par son penchant vers les honneurs, en IX vers les choses de religion, en V vers les plaisirs, etc. Ainsi la détermination intrinsèque des significations essentielles de toute Maison procède des causes célestes qui se trouvent constituées en dedans de l'espace de cette Maison, l'extrinsèque, des causes qui, tout en affectant les mêmes significations, sont placées en dehors.

La détermination intrinsèque se présente de neuf manières, selon qu'elle dérive : 1) d'une Planète occupant la Maison même et s'y trouvant dans son Signe, et recevant un aspect d'une autre Planète ; 2) d'une Planète placée dans la Maison même et dans son propre Signe, mais ne recevant pas d'aspect ; 3) d'une Planète dans la Maison même, en dehors de son Signe, mais en aspect avec son Maître ; 4) d'une Planète dans la Maison même, en dehors de son propre Signe, en aspect avec une Planète autre que son Maître ; 5) d'une Planète dans la Maison même en dehors de son Signe, sans aspect aucun ; 6) du Signe qui occupe la Maison et de l'aspect de son Maître ; 7) d'une Planète qui envoie un de ses aspects dans cette Maison sans y être Maître ; 8) d'une Planète qui a la même déclinaison que la Pointe de la Maison considérée ; 9) du seul Signe qui occupe la Maison sans que celle-ci reçoive un aspect ni se trouve dans l'antiscie d'une Planète. On a là en même temps l'ordre de puissance des déterminations intrinsèques possibles. Celles-ci peuvent encore être simples (comme nous venons de le supposer) ou composées, lorsqu'il y a plusieurs Planètes, plusieurs Signes, ou plusieurs aspects dans une même Maison. La détermination extrinsèque peut également se présenter sous neuf formes, entièrement similaires à celles de la détermination intrinsèque, qu'il est pour cette raison inutile d'indiquer ici.

A notre exposé de la détermination active des corps célestes, exposé que nous arrêtons ici, on pourra ramener

tout ce que les ouvrages astrologiques des anciens, arabes, grecs et latins, contiennent de bon. Ayant ignoré les principes de la science, les auteurs de ces ouvrages l'on souillée de toutes sortes d'imaginaires, de fantaisies et de folies ; néanmoins ils ont été amenés forcément — parce que cette science est vraie — à constater au moins les effets véritables qui découlent des positions des Planètes et de leurs Dominations dans les Maisons astrologiques, éléments dont les effets sont plus apparents que ceux des autres. Mais ils n'avaient porté leur vue que sur des phénomènes individuels, et non sur leur cause universelle et première, qui n'est autre chose — et cette doctrine n'a encore été exposée par personne avant nous — que la détermination que subissent les corps célestes ; car, encore une fois, les corps célestes n'opèrent sur des choses particulières qu'en vertu de déterminations spéciales.

FIN

R É S U M É

DES RÈGLES D'INTERPRÉTATION DU THÈME ASTROLOGIQUE
DÉTERMINÉES PAR MORIN DE VILLEFRANCHE (*).

1. — Toute Planète produit des effets spécifiques différents dans chacune des Maisons astrologiques. De même les Signes zodiacaux et les étoiles.
2. — Dans une même Maison astrologique donnée, chaque Planète produit des effets différents. De même chaque Signe zodiacal, et chaque étoile.
3. — Une même Planète donnée produit des effets autres par sa conjonction avec une Planète, autres par son opposition, autres par son trigone, autres par sa quadrature, etc.
4. — Un aspect de même forme détermine des effets différents selon qu'il vient d'une Planète ou d'une autre quelconque.
5. — Une même Planète produit des effets d'espèce différente selon qu'elle est Maîtresse d'une Maison astrologique ou d'une autre quelconque.
6. — Un lieu du Premier Ciel qui, dans la nativité d'un individu, a été occupé par une Planète

(*) Pour compléter l'ensemble de cette partie de l'astrologie, j'ai fait précéder ces règles des principes astrologiques fondamentaux établis par Morin dans son XIX^e Livre. (N^{os} 1 à 20.)

Pour la facilité des recherches on trouvera, au bas des pages suivantes et en regard des numéros d'ordre correspondant aux règles énoncées, l'indication des endroits où ont été développées les considérations qui se rapportent à la définition de ces règles.

quelconque, manifeste son activité dans le sens des propriétés de cette Planète par rapport à cet individu sa vie durant ; et, s'il a été, dans la nativité d'un autre individu occupé par une autre Planète quelconque, il est actif en même temps dans le sens des propriétés de cette autre Planète par rapport à cet autre individu sa vie durant.

De manière semblable, un même lieu du Premier Ciel peut simultanément constituer l'Horoscope, dans la nativité d'un individu, et exercer ainsi son action sur la vie et la constitution de ce sujet, et, dans la nativité d'un autre, se trouver sur la Pointe d'une autre Maison, et agir ainsi sur cet autre sujet dans le sens des significations attachées à cette autre Maison.

Ce qui est dit ici des corps des Planètes, doit s'appliquer aussi à leurs aspects.

7. — Tout agent céleste n'agit que suivant la nature et la force qui lui sont propres.
8. — L'étendue des effets particuliers que peut produire un agent céleste par rapport à un individu donné, est déterminée par la capacité de ce sujet d'en recevoir l'impression et de réagir sous cette impression.
9. — Un même agent produit, dans les mêmes conditions, toujours les mêmes effets sur un même sujet.
10. — Chaque Maison astrologique diffère par ses propriétés de toute autre Maison astrologique.
11. — Toute Planète diffère des autres par nature, ou du moins par les propriétés actives de son influence.
12. — Tous les Signes zodiacaux diffèrent entre eux ou par leur nature Elémentaire ou par les proprié-

tés actives de leur influence, ou par les deux à la fois.

13. — Les différents aspects d'une même Planète diffèrent entre eux par leurs propriétés ou par leur puissance.
14. — Toutes les étoiles ne possèdent pas la même nature, ni les mêmes propriétés.
15. — Les diverses activités astrales se combinent dans le sujet sur lequel elles viennent opérer.
16. — Une même Planète, agissant conjointement avec un même Signe zodiacal produit toujours les mêmes effets spécifiques, tant sur le plan Élémentaire que sur celui des Influences.
17. — Deux Planètes ne peuvent pas produire chacune les mêmes effets dans la nativité d'un individu, ni prises séparément, ni par leur réunion.
18. — Une même Planète peut produire, par son Influence, des effets divers sur un même sujet.
19. — Aucune Planète ne produit, par son Influence, les mêmes effets sur des sujets d'espèce différente, ni même sur plusieurs sujets de même espèce.
20. — Lorsqu'une Planète est placée en dehors de sa propre Maison Céleste, elle produit autre chose en raison de sa position dans la Maison astrologique qu'elle occupe, autre chose en raison de la Maison astrologique dans laquelle elle domine.
21. — Une Planète ne signifie une chose qu'en tant qu'elle l'effectue.

21 : pp. 43-44.

RÈGLES GÉNÉRALES POUR L'INTERPRÉTATION
DU THÈME CÉLESTE

22. — Toute Planète opère toujours conjointement avec le Signe zodiacal dans lequel elle se trouve.
23. — Tout signe zodiacal opère toujours sous la dépendance de la nature de l'état céleste de son Maître, mais non pas toujours en raison de la détermination locale de celui-ci.
24. — Toute Planète agit toujours sous la dépendance de la nature et de l'état céleste de son Maître ; le plus souvent, elle opère aussi en raison de l'état terrestre de ce dernier ; enfin, dans une certaine mesure, elle agit encore sous la dépendance de son « Maître secondaire ». (Cf. règle 52.)
25. — On doit définir en premier lieu l'ÉTAT CELESTE d'une Planète comme réglant la qualité de ses effets ; puis son ÉTAT TERRESTRE comme décidant de leur catégorie.

L'état céleste comprend comme *élément invariable* la nature essentielle de la Planète proposée, et comme *éléments variables* la nature du Signe zodiacal sous lequel elle se meut, la nature et l'état de son Maître, et la qualité des aspects qu'elle reçoit.

L'état terrestre d'une Planète consiste en sa position par rapport à l'horizon du lieu de naissance ; il s'exprime par la présence dans telle ou telle Maison astrologique.

26. -- Toute Planète en état céleste favorable est considérée comme bénéfique, dans quelque Maison du thème qu'elle se trouve.

Cependant Saturne et Mars, même en état céleste favorable, mais en Maison astrologique

22 : pp. 34, 68. — 23 : pp. 34, 68 - 72, 74-75, 81-82. — 24 : pp. 48, 68-72, 81. — 25 : pp. 37-38. — 26 : pp. 50-52, 50 note, 59.

funeste (VIII et XII et partiellement VII), produisent des effets pernicieux.

Par contre, toute Planète en état céleste défavorable, dans quelque Maison astrologique qu'elle se trouve, agit comme maléfique.

Cette dernière circonstance accentue encore le pouvoir malfaisant des Planètes naturellement maléfiques.

Toute Planète en état céleste médiocre tient le milieu entre une Bénédique et une Maléfique.

L'action bienfaisante des Planètes bénéfiques par nature et par état céleste se manifeste par la production directe du bien, lorsqu'elles sont en Maisons heureuses ; par la suppression du mal en Maisons malheureuses.

L'action malfaisante des maléfiques par nature ou par état, par la production directe du mal en Maisons malheureuses et par la suppression du bien en Maisons heureuses.

27. — Une Planète est déterminée vers une signification particulière par sa position (*), par ses Dignités essentielles, par ses aspects et ses antisces, et par ses connexions avec d'autres corps célestes, au moyen de leur domination, de leurs aspects et de leurs antisces.

Les analogies naturelles des Planètes ne représentent qu'une déterminante toute générale et n'en sauraient constituer de particulière ; cependant lorsque ces analogies concordent avec une détermination particulière accidentelle, elles la confirment.

Dans le cas contraire, elles ne l'infirmement ni ne la contrebalancent entièrement.

(*) Cette déterminante purement locale s'applique aussi aux autres corps célestes (étoiles et comètes) et aux Signes du Zodiaque.
27 : pp. 19, 27-30, 36-37, 81, 86-87.

Les éléments de détermination que renferme la connexion avec une autre Planète sont deux : 1°) la nature et les analogies de cette Planète ; 2°) la détermination particulière qui caractérise celle-ci dans le thème proposé.

28. -- La position corporelle constitue de toutes les déterminantes la plus puissante ; puis viennent la Domination et les aspects.
29. — Au point de vue de l'opération des corps célestes telle qu'elle résulte de leur détermination particulière, il y a quatre points à observer, à savoir : 1°) elle peut réaliser l'objet de cette détermination ; 2°) l'empêcher de se produire ; 3°) une fois réalisé, le détruire à nouveau ; 4°) faire que sa réalisation devienne pour le sujet une source de bonheur ou de malheur.
30. -- La position ou la Domination d'une Planète dans une Maison astrologique ne désigne au premier abord qu'une catégorie de choses ou d'accidents qui peuvent échoir ou non au sujet : mais à priori et par elle-même elle ne présage pas la réalisation de ces choses. Leur réalisation effective — ou son contraire — dépend de la nature de la Planète qui se trouve dans la Maison proposée, ou de celle de son Maître, et de leur état céleste ; ces mêmes éléments décident le cas échéant de la qualité et de la nature des choses à produire.

MANIÈRE DE PROCÉDER LORSQU'UNE MAISON ASTROLOGIQUE NE CONTIENT AUCUNE PLANÈTE

31. — Lorsqu'une Maison astrologique proposée n'est occupée par aucune Planète, on juge de la réa-

28 : pp. 41, 47, 71-72. — 29 : p. 46.

30 : pp. 43-45, 48, 58-63. — 31 : p. 45.

lisation ou non, et de la qualité des choses signifiées essentiellement par cette Maison d'après la nature et l'état de son Maître.

32. — Il est à observer cependant que l'Horoscope a une signification plus forte par rapport à la vie et la constitution de la personne du sujet que son Maître, si celui-ci est absent de la Maison I; les aspects que reçoit l'Horoscope lui-même sont dans ce cas plus puissants que ceux que reçoit le Maître.

La même observation s'applique au Milieu du Ciel.

INDICATION FOURNIE PAR UNE PLANÈTE OCCUPANT SEULE
CORPORELLEMENT UNE MAISON ASTROLOGIQUE DONNÉE

33. — Lorsqu'une seule Planète occupe corporellement une Maison astrologique, c'est elle qui décide principalement de la réalisation ou non, et de la qualité des choses et accidents signifiés par cette Maison ; cependant son Maître y participe.
34. — Toute Planète possédant par elle-même une analogie avec les significations de la Maison qu'elle occupe (ou dans laquelle elle domine), réalise les choses ou accidents ainsi signifiés, soit en bien, soit en mal, selon la concordance de son état céleste ou la contrariété qu'elle en éprouve. Si ces analogies propres sont contraires aux significations de la Maison, elle en empêche ou en entrave plus ou moins la réalisation, ou détruit à nouveau ce qu'elle aura produit d'abord, ou en fait une source d'infortune.
35. — Une Planète de nature bénéfique et en état céleste favorable, se trouvant en Maison I, II, III, IV, V, VII, IX, X et XI (qui constituent les

32 : pp. 33-34, 73.

33 : pp. 47-48. — 34 : pp. 48-50. — 35 : pp. 52-53.

Maisons dites heureuses), réalise les avantages signifiés par la Maison qu'elle occupe corporellement.

Il faut ici toujours observer si et comment la nature et l'état céleste de la Planète s'accordent avec les significations de la Maison.

36. — Une Planète naturellement bénéfique, située en Maison astrologique heureuse, mais contrariée dans son action par la nature du Signe zodiacal sous lequel elle se trouve, ou affligée par de mauvais aspects, ne réalise pas les avantages signifiés par la Maison, ou du moins entoure cette réalisation de difficultés, ou fait employer de mauvais moyens, ou en borne l'acquisition à une quantité petite et une qualité mauvaise, ou la rend peu durable, et inutile le plus souvent.
37. — Une Planète bénéfique de nature, mais en état céleste médiocre, et en Maison heureuse, présage la réalisation des choses signifiées par la Maison avec plus de certitude que si elle était mal disposée, mais rend cette réalisation également médiocre au point de vue de la qualité et de la quantité, comme de la durée des choses.
38. -- Une Maléfique par nature en mauvais état céleste et en Maison astrologique heureuse ne réalisera pas les avantages signifiés par cette Maison, mais empêchera plutôt qu'ils ne se produisent ; et s'ils se produisent quand même, elle fera de leur acquisition une source d'infortune.
39. — Une Planète naturellement maléfique, mais en état céleste favorable et en Maison astrologique heureuse, réalisera le bien signifié par cette Maison ; à la condition toutefois de ne pas éprouver de contrariété du fait des Planètes

36 : pp. 52-53. — 37 : p. 53. — 38 : p. 53. — 39 : p. 53.

possédant une analogie avec ces significations. Mais même sans cette circonstance, elle ne produit toujours que des avantages imparfaits, ou les fait acquérir par des moyens répréhensibles, ou avec difficulté, ou attache un malheur à leur suite.

40. — Une Planète maléfique par nature, en état céleste médiocre et en Maison heureuse, ne donne ni n'enlève rien ; mais empêche seulement les choses bonnes de se produire, surtout si elle leur est contraire par nature.

41. — Une Planète bénéfique et par nature et par état céleste, mais en Maison malheureuse (VIII ou XII) supprime ou adoucit les maux signifiés par celle-ci.

Doit être considérée comme partiellement malheureuse la Maison VII en tant qu'elle signifié aussi luttes et inimitiés.

42. — Une Planète bénéfique par nature, mais en mauvais état céleste et en VIII ou XII, ou, étant Maîtresse de l'une de ces Maisons, placée corporellement dans l'autre, n'empêchera ni des maladies très dangereuses, ni une mort violente.

43. — Une Planète bénéfique par nature, en état céleste médiocre, en VIII ou en XII, ne cause ni ne supprime les événements malheureux qui se rapportent à ces Maisons, mais en tempère seulement la qualité et en modère l'étendue.

44. -- Une Planète maléfique par nature, en état céleste favorable, mais en Maison malheureuse, ne supprime pas les maux signifiés par cette Maison, c'est-à-dire n'empêche pas qu'ils se produisent (à cause de sa malignité naturelle) ; mais elle fait que le sujet en réchappera, ou elle en

40 : p. 54 -- 41 : p. 54. — 42 : p. 55. — 43 : p. 55. — 44 : pp. 55-57.

modèrera l'intensité (à cause de son état céleste favorable).

Cependant pour qu'il en soit ainsi, il faut que cet état céleste favorable comprenne des aspects heureux de Planètes bénéfiques ; s'il était constitué uniquement par la circonstance que la Maléfique occupât sa propre Maison céleste ou son Signe d'Exaltation, sa puissance maléfique s'en trouverait au contraire intensifiée.

45. — Une Planète maléfique par nature, en état céleste défavorable, et en Maison astrologique malheureuse, favorise grandement la réalisation des maux attachés à cette Maison, les aggrave, et les fait aboutir à une déchéance, une infamie ou une violence quelconque.
46. — Une Planète maléfique par nature, en état céleste médiocre et en Maison malheureuse, ne supprime pas les maux signifiés par celle-ci, mais contribue plutôt à leur réalisation, en leur donnant cependant moins d'étendue que si son état céleste était mauvais.
47. — Toute Maison astrologique possédant une signification essentielle, puis une signification accidentelle qui se rapporte en réalité à la Maison qui lui est opposée, il faut faire cette distinction qu'une Planète bénéfique par nature, en état céleste favorable et en Maison malheureuse, diminue, par elle-même ce que cette Maison signifie essentiellement de mauvais, mais favorise ce qu'elle signifie accidentellement de bon.

Par contre, une Planète Maléfique, quel que soit son état céleste, annonce (par son opposition) toujours empêchement quant aux significations accidentelles, si elles sont heureuses, et réalisation, si elles sont mauvaises.

45 : pp. 56-57. — 46 : pp. 57-58. — 47 : pp. 58-60.

48. — Lorsqu'une Planète domine dans la Maison dans laquelle elle est corporellement placée, ses effets acquièrent d'autant plus d'intensité.
49. — Lorsqu'une Planète domine dans une Maison astrologique autre que celle qu'elle occupe, les significations de ces deux Maisons se combinent; cependant, d'après la règle 28, la résultante de cette combinaison penche davantage vers les significations attachées à la Maison occupée par le corps de la Planète.
50. — En outre de la détermination du chef de sa position, une Planète peut subir une autre détermination vers les analogies appartenant à une Planète par le fait qu'elle se trouve en conjonction ou en aspect avec celle-ci.
51. — De même, les aspects que reçoit une Planète peuvent exercer sur celle-ci une détermination complémentaire vers les significations appartenant à la Planète dont ils procèdent, en vertu de sa position ou de ses dominations dans le thème.
52. — Une Planète est sous une dépendance plus étroite de son Maître lorsqu'elle est en conjonction ou en aspect avec lui (et surtout si cette configuration est prochaine). (Cf. règle 24.)

Lorsqu'une Planète est en mauvais état céleste ou terrestre, mais son Maître en état favorable, les choses signifiées par elle iront mal au début, mais prendront plus tard une tournure favorable, surtout si elle *s'approche* d'un aspect favorable de son Maître.

Par contre, si elle est en état favorable, mais son Maître en état défavorable, la réussite ou le bonheur du début se changeront en infortune.

48 : p. 60. — 49 : pp. 60-61. — 50 : p. 61. — 51 : p. 62. — 52 : pp. 122-123, 178.

53. — Les règles 35 à 47 et 49 à 51 s'appliquent également au Maître d'une Maison astrologique.

MANIÈRE DE PROCÉDER LORSQUE DEUX OU PLUSIEURS
PLANÈTES OCCUPENT UNE MAISON ASTROLOGIQUE

54. — Plus il y a de Planètes réunies corporellement dans une Maison, plus cette réunion présage quelque chose d'extraordinaire à l'endroit des choses signifiées par cette Maison.

55. — Lorsque plusieurs Planètes occupent une même Maison, elles opèrent chacune selon sa nature et ses autres déterminations propres.

Chacune doit donc d'abord être considérée d'après les règles 22 à 53.

56. — L'action la plus puissante dans le sens des significations de la Maison proposée appartient à celle de ces Planètes qui est en même temps Maitresse de cette Maison ; puis à celle qui y est en même temps en Exaltation ; en troisième lieu à celle qui possède la plus grande analogie naturelle avec ces significations.

Lorsque la Dignité et l'analogie ne se réunissent pas sur une même Planète, il faut prendre ensemble en considération les deux ou trois Planètes sur lesquelles ces conditions se réalisent séparément.

La quatrième place dans l'ordre de puissance revient à la Planète qui est la plus rapprochée de la Pointe de la Maison.

57. — Lorsque parmi plusieurs Planètes occupant une même Maison les unes concordent, par leur

53 : p. 62.

54 : p. 63. — 55 : pp. 62-64. — 56 : pp. 64-65. — 57 : p. 65.

analogie, avec les significations attachées à cette Maison, tandis que d'autres y sont contraires, il faut voir lesquelles sont les plus puissantes. Si ce sont les premières, les choses signifiées se réaliseront ; si ce sont les dernières, leur réalisation sera entravée ou empêchée.

58. — Lorsque les Planètes occupant une même Maison sont toutes Bénéfiques, elles présagent la réalisation du bien et affranchissent du mal signifié par la Maison ; si elles sont toutes Maléfiques, le contraire, à moins qu'elles ne soient en état céleste favorable et qu'il ne s'agisse d'une Maison astrologique heureuse.

Si les unes sont Bénéfiques, les autres Maléfiques, il faut examiner avec soin lesquelles des deux sont les plus puissantes, et juger d'après la résultante de cet antagonisme.

59. — Si en Maison heureuse, une Planète bénéfique est suivie (*) par une autre bénéfique, cette circonstance présage que le bien produit dans les choses signifiées par la Maison sera stable.

Si elle est suivie d'une maléfique, le bien acquis sera reperdu.

Une bénéfique suivie, en Maison malheureuse, par une autre bénéfique, indique que le mal signifié par cette Maison ne se réalisera pas, ou du moins d'une manière extrêmement limitée.

Si cette bénéfique est suivie d'une maléfique, le mal signifié par la Maison se réalisera avec certitude, mais le sujet en réchappera.

(*) Dans le sens du mouvement diurne de la Sphère ; le corps qui précède est donc celui qui est le plus près de la Pointe, celui qui suit en est le plus éloigné.

58 : p. 66. — 59 : pp. 66-67.

Mais si une maléfique est suivie d'une autre maléfique, les maux produits auront un caractère très grave, et le sujet n'en réchappera point.

Il faut entendre ici bénéfique et maléfique dans l'acception déterminée par la règle 26.

60. - Lorsque plusieurs Planètes se trouvent ensemble dans une même Maison et que leur Maître soit placé dans une autre, ce sont les choses signifiées par cette autre qui formeront le point de départ de ce que le groupe de Planètes produira de bon ou de mauvais. (Cf. règle 63).

INDICATIONS FOURNIES PAR LE MAÎTRE D'UNE MAISON ASTROLOGIQUE

61. -- Le Maître d'une Maison astrologique placé dans cette Maison même réalise d'une façon remarquable les choses bonnes signifiées par celle-ci (surtout s'il possède une analogie naturelle avec les significations en question).

Et s'il s'agit d'une Maison malheureuse, il délivre le sujet des maux signifiés par celle-ci (excepté de la mort bien entendu puisqu'elle répond à une nécessité de la Nature).

(Même Saturne et Mars produisent le plus souvent cet effet en Maison VIII ou XII, à moins de se trouver en connexion avec une maléfique, ou d'être en conjonction, en quadrature ou en opposition avec les Luminaires, ou d'infortuner le Maître de l'Horoscope.)

62. — Lorsque le Maître d'une Maison astrologique quelconque est corporellement dans une autre

60 : p. 67. — 61 : pp. 73-74, 84-85. — 62 : pp. 74-77, 83-84.

Maison, les significations des deux Maisons peuvent se combiner ; mais elles ne le font pas nécessairement, ni toujours. La Planète en question n'agira tantôt qu'en raison de sa position, tantôt en raison d'une de ses Dominations seulement, tantôt en raison de l'autre : tantôt elle combine les effets qui dérivent de sa position avec ceux de l'une ou de l'autre, ou à la fois des deux déterminations qu'elle éprouve du fait de ses Dominations.

Cette combinaison se fait suivant les possibilités qu'offrent les choses signifiées par les Maisons en question. Parmi ces possibilités, ce sont celles qui s'accordent le plus avec la nature, l'état céleste et les analogies de la Planète proposée, qui se réalisent de préférence.

63. — Le Maître d'une Maison placé corporellement dans une autre indique que les choses signifiées par la première deviendront la cause ou le point de départ de la réalisation des choses signifiées par la seconde. (Cf. règle 60.)
64. — Lorsque le Maître de la Maison I est placé dans une autre Maison, ou que le Maître d'une Maison quelconque est situé en I, il y aura *toujours* combinaison des significations attachées aux Maisons en question.
65. — Le Maître de I placé dans une autre Maison de la figure indique que les penchants et les tendances intellectuelles du sujet iront principalement vers les choses signifiées par cette Maison.
66. — Bien que toute Maison astrologique possède accidentellement les significations appartenant essentiellement à la Maison qui lui est opposée,

63 : pp. 67, 73, 79-80, 82-84. — 64 : pp. 72, 81-83. — 65 : pp. 72-73. — 66 : pp. 69-70.

le Maître d'une Maison n'a d'action que sur les significations essentielles de sa Maison, et non sur les accidentelles, à moins de se trouver corporellement dans celle-ci ou de gouverner le Maître de la Maison opposée à la sienne.

Etant situé dans sa propre Maison, son action sur les significations accidentelles de celle-ci sera funeste (parce que la Maison opposée, qui est le point de départ de ces significations accidentelles, constitue alors son lieu d'Exil).

67. — Une Planète située dans une Maison astrologique quelconque possède aussi une action sur les significations des Maisons qui forment un ternaire avec la première.
68. — Une Planète Maître d'une Maison astrologique et en occupant une autre n'agit pas seulement en raison des significations des Maisons occupées et gouvernées, mais aussi en raison des Planètes qui occupent les Maisons qu'elle gouverne.
69. — Le Maître de I ou de X en Exil ou en Chute constitue une circonstance particulièrement néfaste.
70. — Lorsque le Maître d'une Maison quelconque est situé en VIII, il indique par ce fait que la mort du sujet sera causée directement par les êtres ou par les choses signifiés par la Maison où il domine.
71. — Le Maître de la Maison VIII situé dans une autre Maison quelconque indique que la mort du sujet aura lieu à cause des êtres ou des choses signifiés par cette autre Maison.

67 : pp. 78-79.

68 : p. 81. — 69 : pp. 95, 125-126. — 70 : pp. 87-88. — 71 : p. 88.

MANIÈRE DE PROCÉDER LORSQUE PLUSIEURS PLANÈTES
DOMINENT DANS UNE MÊME MAISON ASTROLOGIQUE,
OU QU'UNE PLANÈTE DOMINE DANS PLUSIEURS MAISONS

72. — Lorsqu'une Planète gouverne plusieurs Maisons sans en occuper aucune corporellement, elle présume la combinaison des différentes significations attachées à ces Maisons. Cependant ce sont les significations de la Maison avec lesquelles la Planète a le plus d'analogie qui prévaudront.
73. — De deux ou plusieurs Maîtres d'une Maison astrologique il faut préférer celui qui gouverne la Pointe de la Maison considérée. Cela surtout s'il possède une analogie naturelle avec les significations de cette Maison et s'il est puissant par son état céleste. Cependant les autres Maîtres ne doivent pas être négligés non plus, et si l'un d'eux est plus puissant que le premier par le fait de ses analogies naturelles et de son état céleste et terrestre, il passe en importance avant le premier.

DÉTERMINATION DES PLANÈTES PAR LEUR EXALTATION
ET LEUR TRIGONOCRATIE

74. -- Le Maître d'une Maison astrologique prime en importance la Planète qui y est exaltée. Cependant dans le jugement des choses signifiées par cette Maison, il n'est pas inutile de considérer aussi la Planète qui y est exaltée, même lorsqu'elle en est absente.

72 : p. 89. — 73 : p. 89. — 74 : pp. 90-92.

75. — La Trigonocratie constitue aussi une déterminante ; elle est cependant la plus faible de toutes, (même plus faible que les aspects).
76. — Par sa Domination, une Planète signifie stabilité des choses ou choses stables ; par son Exaltation, changements subits et très marquants ; par sa Trigonocratie, combinaisons et associations.
77. — Les Planètes se trouvant disséminées dans plusieurs Triplicités, donnent des aptitudes multiples : rassemblées dans une même Triplicité, elles confèrent des aptitudes limitées en nombre, mais très remarquables dans une certaine direction.

DÉTERMINATION DES PLANÈTES PAR LEURS DÉBILITÉS ESSENTIELLES

78. — Les Débités essentielles ne doivent être considérées comme déterminantes qu'autant que la Planète proposée est en aspect (surtout maléfique) avec la Maison (ou avec les Planètes situées dans la Maison astrologique) qui constitue son lieu d'Exil ou de Chute.

La détermination par le fait des Débités essentielles a toujours un caractère funeste.

79. — La Pérégrinité simple constitue un état moyen entre un état céleste bénéfique et un état céleste maléfique.

75 : pp. 92-93. — 76 : p. 93. — 77 : pp. 93-94.

78 : p. 95. — 79 : pp. 97-98.

DÉTERMINATION DES PLANÈTES PAR LES ASPECTS

80. — Les lieux du Premier Ciel où aboutissent les arcs mesurant les aspects, sont déterminés vers la nature et la constitution accidentelle de la Planète dont procèdent les aspects considérés. Les Planètes agissent donc au moyen de leurs aspects. Comme d'autre part ces mêmes lieux subissent la détermination locale, c'est-à-dire celle dérivant des Maisons astrologiques dans lesquelles tombent les aspects, il résulte que les Planètes sont « déterminées par leurs aspects ».
81. — L'opération des Planètes en raison de leurs aspects est souvent plus puissante que l'action qu'elles exercent en raison de leur Domination. Toute Planète possède notamment une influence plus efficace sur les choses signifiées par la Maison opposée à celle qu'elle occupe corporellement, que le Maître de cette Maison opposée s'il en est absent et qu'il soit faible et sans aspect avec elle.

(Ainsi lorsque l'Horoscope est affligé par une quadrature ou une opposition de Saturne ou de Mars, cela constitue une circonstance plus funeste que lorsqu'il est simplement soumis à leur Domination.)

- 82 -- Toute Planète opère par ses aspects : 1°) en raison de sa nature ; 2°) en raison de son état céleste ; 3°) en raison de son état terrestre, c'est-à-dire de sa position et de celle de ses Maisons célestes. Cependant elle n'agit pas toujours simultanément en raison des deux éléments qui forment son état terrestre, mais tantôt en raison

80 : pp. 98-100. — 81 : pp. 99-100. — 82 : pp. 104-105.

de l'un, tantôt de l'autre, tantôt des deux à la fois.

83. — Toute Planète formant à la fois des aspects de nature différente, exerce par ce fait simultanément une action bienfaisante et une action malfaisante.
84. — Dans les conjonctions, la qualité des effets dépend de la nature bénéfique ou maléfique des Planètes qui les forment, ainsi que de leur état céleste.
85. — Toute Planète exerce une action favorable par ses aspects bénéfiques (qui sont dans leur ordre de puissance : le trigone, le sextile, le dodectile); une action malfaisante par ses aspects maléfiques (l'opposition, la quadrature, le quinconce).
86. — Les aspects bénéfiques venant d'une Planète naturellement bénéfique produisent leurs effets bienfaisants avec facilité et abondance. Ils réalisent les choses bonnes signifiées par les Maisons dans lesquelles ils tombent, et empêchent les mauvaises de se produire.
87. — Les aspects maléfiques venant d'une Planète naturellement bénéfique font surgir des difficultés, des entraves et des privations.
88. — Lorsqu'une Planète naturellement bénéfique se trouve accidentellement en mauvais état céleste ou terrestre, ses aspects bénéfiques ne produiront que peu de bien, ses aspects maléfiques, beaucoup de mal.
89. -- Les aspects maléfiques d'une Planète naturellement maléfique produisent un dommage consi-

83 : pp. 101-102. — 84 : p. 102. — 85 : pp. 102, 116 note. — 86 : p. 102. — 87 : p. 102. — 88 : pp. 102, 117-118. — 89 : p. 103.

dérable touchant les choses signifiées par les Maisons dans lesquelles ils tombent.

90. — Le fait qu'une Planète naturellement maléfique se trouve en mauvais état céleste ou terrestre aggrave les effets nuisibles de ses aspects maléfiques ; par contre, son état céleste favorable les mitige.
91. — Par ses aspects bénéfiques une Planète naturellement maléfique réalise un certain succès ou bonheur à travers des difficultés moyennes ; cependant si l'état céleste ou terrestre de la Planète considérée est mauvais, même ses aspects bénéfiques nuisent grandement.
92. — Lorsqu'une Planète Maléfique, en mauvais état céleste, reçoit un mauvais aspect d'une autre Planète maléfique par nature ou par détermination, la malignité de son action s'en trouve accrue ; si c'est un aspect favorable, venant d'une bénéfique, elle en est mitigée.
93. — Lorsqu'une Planète bénéfique par nature, mais en état céleste défavorable, est infortunée par un aspect maléfique, son action devient nuisible.
94. — Un même aspect formé par deux mêmes Planètes peut être à la fois bénéfique pour une chose, et maléfique pour une autre.
95. — Deux Planètes formant un aspect entre elles se déterminent mutuellement vers les significations des Maisons qu'elles occupent.

Par conséquent, tout aspect formé entre deux Planètes a toujours une signification double,

90 : pp. 104, 117-118. — 91 : p. 104 — 92 : p. 104. — 93 : p. 104. --
94 : p. 104. — 95 : pp. 105-107, 118-119.

selon qu'on le rapporte à l'une ou à l'autre de ces Planètes. (Cf. règle 106.)

96. — Les effets spécifiques produits par un même aspect formé par deux mêmes Planètes varient suivant les Signes zodiacaux sous lesquels passent ces Planètes et suivant les Maisons astrologiques qu'elles occupent.
97. — Dans l'action commune de deux Planètes en aspect mutuel, le Soleil prime la Lune, la Lune les autres Planètes, les autres Planètes supérieures les inférieures. 2°) La Planète dont l'état céleste est meilleur ou qui est plus puissante par son état, prévaut sur l'autre.
98. — Dans les aspects, l'approche est plus efficace que la séparation.
99. — Par conséquent, de deux Planètes qui sont sur le point de former un aspect entre elles, c'est celle qui s'approche de l'autre en vertu de son mouvement apparent dans le Zodiaque qui agit plus puissamment sur les significations de l'autre, que celle-ci ne le fait sur les significations de celle-là.
100. — Si un aspect bénéfique que reçoit une Planète est suivi immédiatement pour celle-ci d'un autre aspect bénéfique, le bien signifié par le premier se réalisera certainement et avec facilité ; s'il est suivi d'un aspect maléfique, le bien premier fera place à un mal quelconque.
101. — Si un aspect maléfique est suivi d'un autre maléfique, le mal signifié se trouvera aggravé et se réalisera avec certitude ; s'il est suivi d'un bé-

96 : pp. 110-111. — 97 : p. 111. — 98 : pp. 112-113. — 99 : pp. 110, 112-113, 182. — 100 : p. 118. — 101 : p. 118.

néfrique, le mal peut se changer ultérieurement en bien.

102. — Pour appliquer correctement les deux règles précédentes, il faut cependant tenir compte de la puissance relative des deux aspects qui se suivent.
103. — Lorsqu'une Planète ou un lieu du ciel reçoit simultanément deux ou plusieurs aspects, c'est le plus exact qui l'emporte en puissance sur les autres.
104. — L'ordre naturel de puissance des aspects peut souffrir des exceptions par le fait de certaines déterminations particulières des Planètes dont ils procèdent, ainsi que par le fait de l'état céleste et terrestre de celles-ci. (Exemples : Une Planète Maître de l'Horoscope et placée corporellement en X exercera par sa quadrature une action plus puissante sur les significations de la Maison I que par son opposition sur celles de la Maison IV. Une Planète opérera sur un lieu du ciel plus puissamment par sa quadrature (par conséquent dans un sens funeste) lorsqu'elle se trouve dans son Exaltation qu'une autre, sur le même lieu, par son trigone (par conséquent favorablement, lorsque celle-ci se trouve dans sa Chute).
105. — Lorsque plusieurs Planètes envoient des aspects dans une même Maison, c'est celle dont la nature et les déterminations sont le plus en harmonie avec les significations de cette Maison, ou dont les déterminations sont à ce point de vue les plus puissantes, qui l'emporte sur les autres pour la considération de son aspect.

102 : p. 118.

103 : pp. 114-115. — 104 : pp. 114-115. — 105 : p. 112.

106. — Lorsqu'une Planète est située en dehors de sa Maison céleste, ses aspects opèrent d'une manière plus marquée dans le sens des significations de la Maison astrologique qu'elle occupe que de celles qui se rattachent aux Maisons où elle domine.
107. — Tout aspect subit par le fait de la Maison dans laquelle il tombe une détermination analogue à celle qu'y reçoit une Planète.
108. — Il faut toujours observer si les significations de la Maison occupée par la Planète dont procède un aspect donné, s'accordent avec le bien ou le mal signifié par la Maison dans laquelle tombe l'aspect.
109. — En règle générale, pour connaître la puissance et la qualité des effets que produira un aspect donné, on doit considérer non seulement sa forme et la Planète et la Maison d'où il vient, mais encore la position (angulaire ou non) et le caractère (heureux ou malheureux) de la Maison astrologique dans laquelle il aboutit ainsi que le Signe dans lequel il tombe, en tant que ce Signe peut constituer un lieu de Dignité ou de Débilité pour la Planète dont procède l'aspect considéré.

Toutes autres choses égales donc, la circonstance qu'un aspect tombe en Maison angulaire y accroît son efficacité.

Aboutissant en Maison malheureuse, son pouvoir malfaisant dans cette Maison est augmenté, ou son pouvoir bienfaisant diminué, selon le cas; et inversement si l'aspect aboutit en Maison heureuse.

106 : pp. 101, 105.

107 : pp. 98, 111-119. — 108 : p. 104. — 109 : pp. 98, 103-104, 119 note.

Lorsque l'aspect considéré tombe dans un Signe où la Planète dont il procède domine ou est exaltée, son pouvoir bienfaisant y est augmenté, ou son pouvoir malfaisant diminué ; et le contraire a lieu lorsqu'il tombe dans un Signe où la Planète considérée est en Exil ou en Chute.

En particulier, il en résulte que :

110. -- Si une Planète maléfique domine dans la Maison dans laquelle tombe un de ses aspects maléfiques et que cette Maison soit heureuse, cet aspect même maléfique exercera un effet plutôt favorable, mais violent et suivi ultérieurement d'une déchéance ou d'une infortune quelconque.
111. -- Par contre, si une Planète maléfique domine dans la Maison dans laquelle tombe un de ses aspects maléfiques et que cette Maison soit malheureuse, l'effet produit aura un caractère extrêmement funeste.
112. -- Une Planète solitaire, c'est-à-dire sans connexion avec aucune autre par aspect ou par conjonction, présage quelque chose d'insolite ou d'extraordinaire, à l'endroit des significations attachées à la Maison qu'elle occupe.

110 : pp. 103, 119 note. — 111 : pp. 96-98, 103, 119 note. — 112 : pp. 121-122, 181-182.

RÉCAPITULATION *des divers* ÉLÉMENTS *qu'on doit déterminer à l'égard de* CHAQUE PLANÈTE *pour servir de* BASE AUX JUGEMENTS ASTROLOGIQUES :

1°) La nature essentielle de la Planète (bonne ou mauvaise).

2°) Sa position, soit dans sa propre Maison céleste, soit dans une Maison étrangère.

Dans le second cas, la nature de son Maître ; puis les Dignités ou Débités essentielles qu'elle possède le cas échéant dans cette Maison étrangère.

3°) Le sens de son mouvement apparent dans le Zodiaque (mouvement direct ou rétrograde, ou station), et la vitesse relative de son déplacement (comparée à sa moyenne).

4°) Sa position (occidentale ou orientale) par rapport au Soleil et à la Lune.

5°) Ses connexions avec d'autres Planètes.

6°) Ses rapports avec son Maître.

7°) Les étoiles auxquelles elle se trouve jointe, ou avec lesquelles elle se lève, ou culmine, ou se couche.

8°) Ses déterminations du chef de sa position corporelle, de ses Dominations et de ses aspects. Puis les déterminations de son Maître.

9°) Les rapports qui peuvent exister entre les significations attachées à la Maison astrologique qu'elle occupe et ses analogies naturelles.

10°) La classe à laquelle appartient la Maison astrologique qu'elle occupe : angulaire, succédente ou cadente.

1°, 2°, 3° : pp. 36-37, 120-121. — 4°, 5° : pp. 121-122. — 6° : pp. 122-123. — 7°, 8° : pp. 123-126. — 9° : pp. 126-127. — 10° : p. 127.

GRADATION A OBSERVER AU POINT DE VUE DE LA FORCE
RELATIVE DES PRÉSAGES

1. — Une Planète étant puissante par son état céleste (Signe et aspects) dans la Maison astrologique qu'elle occupe — action très puissante sur les significations de cette Maison.
2. — Une Planète puissante dans une Maison astrologique, notamment lorsqu'elle y domine, mais ne l'occupant pas corporellement, se trouvant cependant en aspect avec la Pointe de cette Maison ou avec les Planètes qui y sont situées, exerce une action puissante sur les significations de cette Maison et les combine avec celles de la Maison qu'elle occupe elle-même.
3. — Une Planète faible dans la Maison qu'elle occupe, mais en connexion avec son Maître ou avec celui de la Pointe de la Maison — action moins puissante sur les choses qui se rapportent à cette Maison.
4. — Une Planète puissante dans une Maison astrologique, mais ne l'occupant pas corporellement et n'envoyant pas d'aspect à sa Pointe ni aux Planètes qui s'y trouvent — action de force moyenne.
5. — Si une Planète est faible dans la Maison qu'elle occupe et qu'elle soit sans connexion avec son Maître ou avec celui de la Pointe de la Maison —

action faible, quant aux significations de cette Maison.

6. -- Une Planète faible dans une Maison astrologique et ne l'occupant pas corporellement, mais en connexion (par aspect ou par Domination) avec le Maître de la Pointe de cette Maison — action faible quant aux significations de cette Maison.
7. -- Une Planète faible dans une Maison astrologique, ne l'occupant pas corporellement et étant sans aspect avec le Maître ou la Pointe de cette Maison — action extrêmement faible.

S U P P L É M E N T

DE L'APPROCHE ET DE LA SÉPARATION MUTUELLES
DES PLANÈTES

*Extrait de Morin, Astrologia Gallica, lib. XVI, sect. II,
cap. I, II, III.*

CHAPITRE I

Morin appelle **APPROCHE** (*applicatio*) le mouvement qui, dans le Zodiaque, porte une Planète vers une autre, et ce depuis l'instant où leurs orbes d'influence sont entrés en contact mutuel jusqu'au moment de leur conjonction réelle ou corporelle ; et il nomme **SÉPARATION** (*defluxus*), le mouvement qui éloigne un corps planétaire d'un autre depuis leur conjonction jusqu'au moment où leurs orbes d'influence cessent de se toucher.

Dans ces limites, les deux Planètes tendent à combiner leur activité. Cependant les effets mêmes de la conjonction future ou passée n'apparaissent qu'autant que les corps des deux Planètes se trouvent chacun en dedans de l'orbe d'influence de l'autre. En dehors de cette condition, tant que leurs orbes sont simplement en contact, la combinaison en question ne se fait sentir que sur les lieux du ciel compris dans les segments communs des deux orbes et notamment sur ceux qui sont situés sur la corde qui sous-tend les arcs enclavant ces segments.

Remarquons toutefois que malgré cette combinaison réciproque, les Directions qui se font vers chacune des deux Planètes séparément, produisent des effets particuliers à chacune d'elles, selon sa nature et ses déterminations propres, et par conséquent différents dans chaque cas. Cependant dans tous les effets qui se rapportent à l'activité de l'une des Planètes dans ces Directions, l'intervention de l'autre se fera sentir.

A égale distance l'une de l'autre, l'approche constitue une circonstance plus efficace pour l'action conjointe

des Planètes que la séparation, parce que dans le premier cas la combinaison des deux activités devient de plus en plus intime (à mesure que l'angle formé par les rayons planétaires devient plus petit), puisque les deux Planètes tendent alors vers l'union. C'est le contraire qui se produit dans la séparation.

Par exemple, si le Maître de l'horoscope s'approche de Mars Maître de VII ou de VIII, il y aura là un puissant présage d'affections fiévreuses, de brûlures, ou de disputes et de rixes, de danger pour la vie ou de mort violente ; mais si au lieu de s'approcher le Maître de l'Horoscope s'éloigne de Mars, la portée de ce présage se trouvera diminuée : les accidents en question seront amortis dans une certaine mesure, ou bien il y aura plus grand espoir d'en réchapper (à moins qu'en s'éloignant de Mars le dit Maître ne s'approche simultanément d'une autre maléfique).

(Cf. Lib. XIII, Sect. III. Cap. III : Si le Maître de l'Horoscope s'approche du Maître de VII, le sujet cherchera à se marier et se mariera effectivement, à moins qu'une autre cause céleste dans le thème n'y mette obstacle.

Mais si les deux Planètes en question se séparent *reciproquement*, il fuira le mariage et ne se mariera pas ; ou s'il le fait quand même, les conjoints n'arriveront pas à s'entendre et se sépareront.

Le mouvement d'approche ou de séparation peut être *direct* ou *rétrograde*.

CHAPITRE II

1°) L'approche et la séparation sont ou *simples* ou *réciproques*.

Dans la forme simple, les Planètes sont toutes deux ou en mouvement direct, ou rétrograde.

L'approche ou la séparation est donc ici le fait de la seule Planète dont la vitesse angulaire dans le Zodiaque est actuellement plus grande.

On considère en fait d'approche ou de séparation simple aussi celle qui se fait entre une Planète et une Pointe de Maison.

Dans la seconde forme, les deux Planètes se meuvent apparemment en sens inverse : de l'une le mouvement est direct, de l'autre rétrograde. Chacune d'elles simultanément s'approche donc, ou s'éloigne, de l'autre.

L'approche réciproque est plus efficace que la simple et produit ainsi des effets plus considérables et plus rapides.

Dans la séparation réciproque la combinaison des deux activités planétaires se trouve contrariée et perd rapidement de sa force ; elle produit ainsi le plus souvent des obstacles et des contrariétés extérieures, ou seulement des apparences d'effet.

Par exemple si la séparation entre le Maître de l'Horoscope et le Maître de X est réciproque, ils manqueront de conférer des distinctions honorifiques.

(Cf. aussi la remarque sur la page 176 tirée du 13^e livre au sujet de la séparation réciproque entre le Maître de l'Horoscope et le Maître de VII.)

2°) Il faut d'autre part considérer que l'approche ou la séparation peuvent être *complètes* ou *incomplètes*.

L'approche est complète lorsque les deux Planètes considérées parviennent réellement à former dans la suite une conjonction parfaite (*) ; la séparation, lorsque, après la conjonction précédente des Planètes, leurs orbes d'influence viennent à se séparer totalement.

L'approche est incomplète lorsque, avant d'arriver à la conjonction parfaite, le mouvement de la Planète plus rapide (**) vient à changer de direction, de sorte qu'après s'être d'abord approchée de l'autre, elle s'en éloigne de nouveau.

De manière semblable la séparation est incomplète lorsque la Planète dont le mouvement angulaire est plus rapide change de direction avant que son orbe d'influence se soit complètement détaché de l'autre, et, après s'être éloignée de l'autre Planète pour un temps, s'en approche de nouveau.

L'approche incomplète indique que les effets que devait produire la conjonction prochaine, n'auront qu'une apparence de réalisation, ou tout au plus un commencement, mais ne seront pas complets. Leur réalisation sera en effet entravée, ou arrêtée par les personnes ou choses signifiées par la Planète dont le mouvement change de direction.

La séparation incomplète, par contre, renforce l'effet qu'aurait produit la conjonction même imparfaite : elle en présage donc en quelque sorte la confirmation ou même la répétition, cette dernière surtout lorsque, à la

(*) C'est-à-dire à passer simultanément sur un même cercle de latitude céleste sans égard à leur distance réciproque en latitude.

(**) Par Planète plus rapide (ou plus lente) il faut entendre ici comme dans la suite non celle dont la vitesse angulaire moyenne excède celle de l'autre Planète considérée (ou lui est inférieure), mais celle dont le déplacement apparent dans le Zodiaque est *actuellement* plus rapide (ou plus lent).

suite du renversement du mouvement premier de séparation, les Planètes arrivent à former une conjonction parfaite.

En dernier lieu il convient de considérer, au point de vue de l'approche, que la Planète plus rapide peut soit rejoindre le corps même de l'autre Planète proposée, soit atteindre seulement le lieu du ciel que cette dernière aura occupé dans le thème donné et qu'elle aura quitté depuis (*).

Trois cas peuvent se présenter ici : ou bien la Planète plus rapide rejoint le corps même de l'autre et le lieu du ciel que celle-ci occupait dans le thème ; ou elle n'atteint que la longitude de ce lieu ; ou enfin elle s'approche de ce lieu sans en atteindre la longitude.

Dans le premier cas l'effet de la conjonction se manifeste avec éclat ; dans le second, l'effet est médiocre quant à l'action de Planètes rapides, plus considérable quant à celle de Planètes lentes ; dans le troisième cas l'effet est nul le plus souvent, ou ne présente qu'une apparence vaine et troublée.

Dans les explications précédentes on n'a envisagé l'approche et la séparation qu'autant qu'elle avait lieu entre Planètes. Cependant aussi bien qu'aux corps des Planètes, elles s'appliquent à tous leurs aspects ainsi qu'à leurs lieux radicaux ou thématiques. Par exemple, lorsque dans le courant de l'année où doit s'effectuer une Direction de l'Horoscope à Mars Maître de VIII, menaçante pour la vie, Mars passe sur le lieu radical de l'Horoscope, le danger se présentera avec certitude ; et cela encore plus sûrement si Mars, après avoir rejoint et dépassé ce lieu, change de mouvement et y retourne, et peut-être même après, à la suite d'un nouveau renversement de son mouvement, forme une troisième conjonction avec lui : pendant tout ce temps le sujet vivra dans un si grand danger pour sa vie qu'il pourra à peine

(*) Lieu radical ou thématique.

en réchapper avec les précautions les plus grandes et la prudence la plus attentive.

Une dernière remarque finalement : si une Planète donnée ne s'approche ni ne se sépare d'aucune autre, qu'elle soit par conséquent sans aucune connexion par aspect avec un autre corps, elle est dite férale ou solitaire (Cf. page 121).

Une telle Planète en Maison I ou Maitresse de I donne une humeur solitaire, ou fait fuir la société d'autrui. Si elle est en même temps naturellement Maléfique, en Exil ou rétrograde, elle indiquera un homme remarquable par la sauvagerie de ses mœurs.

Pour le meilleur entendement des explications précédentes on devra noter encore ce qui suit :

Si deux Planètes sont situées en dedans des limites de l'approche, que la suivante (*) soit en mouvement direct de la précédente rétrograde, et qu'avant la séparation de leurs orbites d'influence la précédente reprenne son mouvement direct et atteigne la suivante, l'effet de la conjonction d'abord incomplète se produit finalement bien que s'étant d'abord fait vainement espérer : cela plus rapidement et plus puissamment encore si en même temps la Planète suivante, qui était premièrement en mouvement direct, devient rétrograde. Donc l'effet aura eu d'abord un commencement, puis on en aura désespéré, et finalement il s'accomplira contre tout ce qu'on semblait devoir attendre ou pouvoir espérer.

Si deux Planètes après avoir été conjointes s'éloignent réciproquement l'une de l'autre, on en tirera la signification que l'effet de la conjonction, tout en se manifestant d'abord dans une certaine mesure, cessera promptement et même brusquement à la suite de l'intervention d'une chose ou d'un événement imprévu.

Si Saturne et Vénus par exemple se trouvent en voie de séparation réciproque en XII, l'effet de leur conjonc-

(*) Les termes précédente et suivante doivent toujours s'entendre dans le sens du mouvement diurne de la Sphère.

tion sera annihilé (à la condition que cette séparation devienne complète), mais non la détermination de leur activité vers les maladies, les captivités, etc. Et ainsi pour ce qui est des autres Maisons.

De plus il faut noter que les conjonctions par rétrogradation réalisent leurs effets par des moyens extraordinaires et inattendus, cela par conséquent encore davantage si les deux Planètes considérées sont simultanément rétrogrades, et qu'ainsi la suivante, plus rapide, atteigne la précédente plus lente. La même observation s'applique aux séparations par rétrogradation, soit simple, soit réciproque. Et il faut toujours bien observer quelle est la Planète qui se rapproche de l'autre, soit en mouvement direct, soit rétrograde car elle prévaut sur celle-ci et c'est grâce à son activité surtout que l'effet de la conjonction, si elle a lieu, se manifeste complètement : autrement dit l'effet se réalise par les choses ou personnes qu'elle signifie.

La meilleure circonstance est que la Planète qui s'approche de l'autre soit située dans un Angle, notamment près du milieu du Ciel ou de l'Horoscope, même lorsque celle dont elle approche se trouve en Maison cadente. Car l'approche se faisant d'un Angle, l'effet sera très puissant ; il le sera naturellement encore beaucoup plus si l'autre Planète occupe également un Angle.

L'approche vers des Planètes dont les significations cadrent avec la nature et l'effet présagé par l'approche, rend cet effet encore plus puissant.

Par exemple au point de vue des distinctions, si le Maître du Milieu du Ciel s'approche du Soleil, notamment en aspect trigone. Dans ce cas le sujet verra certainement se décerner des distinctions. Par contre, au point de vue du mariage par exemple, si le Maître de VII s'approche du Maître de IX, qui signifie la religion, ou du Maître de XII qui est la Maison de la captivité ou de la servitude, le sujet ne se mariera pas. (En cela Morin cite son propre cas.)

Du reste, les diverses formes qui viennent d'être attribuées, en raison de l'approche ou de la séparation,

aux effets signifiés par la conjonction ou par les aspects, peuvent s'expliquer par l'analogie : deux Planètes qui doivent combiner leur activité en vue d'un certain effet à produire, se comportent comme deux hommes dont le concours est nécessaire pour l'accomplissement d'une œuvre. Ils peuvent la réaliser s'ils unissent leurs efforts, mais non s'ils s'évitent mutuellement, ou si l'un avance, mais que l'autre recule.

Notons finalement que dans tous les aspects qui ne sont pas parfaits, il est toujours plus mauvais pour une Planète de s'approcher d'une Maléfique que de s'en éloigner.

CHAPITRE III

L'approche et la séparation sont dites composites lorsqu'il s'agit d'y envisager la réunion non plus de deux Planètes comme cela a été fait jusqu'ici, mais celle de trois ou davantage.

Voici ce qu'on peut retenir à ce sujet de l'enseignement traditionnel :

1° Chaque fois que trois Planètes se trouvent réunies corporellement ou par aspect de telle sorte que la médiane soit la plus rapide, qu'elle se meuve dans l'orbite d'influence de la Planète dont elle se sépare et atteigne de son propre orbite d'influence celle dont elle s'approche complètement, elle unit l'activité de la Planète qu'elle quitte à l'activité de celle qu'elle va rejoindre, même lorsque les orbites d'influence des deux Planètes extrêmes n'ont pas de contact entre eux.

De cette position des trois Planètes on pourra donc déduire ce pronostic que l'effet que produira la combinaison médiane des deux extrêmes s'accomplira par l'intermédiaire des personnes ou des choses signifiées par la médiane ; ou que l'effet signifié par la conjonction prochaine de la médiane avec celle vers laquelle elle se meut, surgira des causes représentées par celle dont elle s'éloigne ; ou encore que l'effet signifié par la conjonction passée de la Planète médiane avec celle dont elle s'éloigne, aboutira à l'effet signifié par celle dont elle s'approche ; ou enfin qu'à l'effet signifié simplement par la Planète médiane concourront les personnes ou choses représentées par les deux extrêmes.

Ici Morin cite encore son propre exemple, dont l'étude est en effet intéressante au point de vue qui nous occupe,

en ce moment. Dans son thème radical Mercure occupe le 27°55' du Verseau, Vénus le 1° des Poissons, le Soleil le 4°19' des Poissons, Jupiter le 4°48' des Poissons, Vénus s'éloigne donc de Mercure et s'approche complètement des lieux thématiques et des corps mêmes du Soleil et de Jupiter. Lorsque, par Direction, le Milieu du Ciel parvint, en 1629, au lieu de Mercure, Morin fut nommé Professeur royal de Mathématiques. Lorsque le Milieu du Ciel parvint au lieu de Vénus, Maitresse de I et de la Chance de Fortune, il reçut de deux grands seigneurs 4000 livres de récompense pour la publication de son Traité de Trigonométrie et pour la solution du Problème du mouvement de la Terre. Lorsque le Milieu du Ciel parvint aux lieux de Jupiter et du Soleil en 1635, il reçut de nouveau 1 000 livres. Il s'est acquis une grande réputation, aussi bien à l'étranger, par sa découverte et la publication du calcul des longitudes (question qui avait été mise au concours public et que Morin prétendait avoir et avait effectivement résolue ; il semble cependant qu'on ait cherché à le frustrer de la récompense promise). Mais par là il se créa aussi beaucoup d'inimitiés occultes, à ce qu'il affirme, entre autres celle du Cardinal Richelieu qu'il fatiguait de ses doléances et réclamations (qu'il avait rendues publiques par un libellé) en raison du refus de la récompense promise, et qu'il croyait avoir méritée.

Ici donc les quatre formes d'effet mentionnées plus haut se seraient réalisées.

1° Sa réputation en astrologie, et les inimitiés qui s'y rattachaient étaient signifiées dans le thème par Mercure et le Soleil. Ces dernières se sont réalisées du fait de Vénus. Car c'est celle-ci qui ne lui avait pas apporté la récompense dont il a été question en premier lieu et qui dans la suite lui a permis l'impression de son libellé, il ne se serait pas attiré l'animosité de Richelieu et de certains de ses confrères. 2° La collaboration des avantages de la part des deux grands seigneurs signifiée par la conjonction de Vénus avec le Soleil et Jupiter est le fait de Mercure, au moyen des œuvres de l'esprit et des travaux mathématiques que cette Planète avait inspirés. 3° Les avantages signifiés par la conjonction de Vénus avec Mercure ont donné lieu aux inimitiés occultes. 4° Les avantages signifiés par Vénus devaient sortir du concours des efforts de Morin avec la bienveillance des grands seigneurs, en raison de la conjonction du Soleil et de Mercure avec Vénus.

Du reste les Planètes extrêmes ne combinent leur activité qu'à la condition que la médiane rejoigne complètement le corps, ou du moins le lieu thématique de celle vers laquelle elle se porte, et cela soit par mouvement direct, soit par mouvement rétrograde. Autrement, si la médiane et une des extrêmes se séparent réciproquement, et qu'en même temps la médiane et l'autre extrême se rapprochent réciproquement, il ne peut se produire de combinaison parfaite des activités des extrêmes. L'obstacle vient ici de la Planète extrême qui est en voie de séparation : c'est elle qui trouble l'effet.

On peut ici ajouter encore cette remarque que lorsque deux Planètes en conjonction parfaite s'avancent vers une troisième plus lente, l'effet que doit produire cette réunion débutera, en tant qu'il se rattache aux deux Planètes les plus lentes, au moyen de l'activité de la Planète la plus rapide des trois.

2° Lorsqu'une Planète lente est située entre deux autres plus rapides et en connexion avec elles, elle n'empêche pas en général les deux extrêmes de combiner leur activité, et cela surtout lorsque l'extrême précédente parvient à englober l'extrême suivante dans son orbe d'influence et que ces deux Planètes se rapprochent réciproquement l'une de l'autre.

Mais si la nature de la médiane est contraire à l'effet que devrait produire la conjonction simple des deux extrêmes, la réalisation de cet effet sera retardée ou empêchée par les personnes ou choses signifiées par la médiane.

Par exemple si Saturne est ainsi situé entre les Maitres de l'Horoscope et de la Maison VII, il empêchera ou du moins retardera le mariage ; entre les Maitres de l'Horoscope et du Milieu du Ciel, les distinctions honorifiques, etc., surtout s'il est en position et en état défavorables, et hostile à la Maison VII ou au Milieu du Ciel selon le cas.

3° Si parmi trois Planètes en connexion mutuelle par corps ou par aspect une des extrêmes atteint l'autre extrême, en raison de sa vitesse, avant que celle-ci soit rejointe par la médiane, l'effet que devra produire la conjonction de la médiane avec l'extrême suivante sera accompli, ou troublé, suivant le cas, par les personnes ou choses signifiées par l'extrême précédente. Cette dernière sera ici le plus souvent représentée par la Lune.

Par exemple, soient Jupiter au vingtième degré du Cancer, Vénus au quinzième degré de ce Signe et la Lune au dixième du même. La Lune (extrême précédente) rejoindra Jupiter (extrême suivante) avant que Vénus (la médiane) atteigne Jupiter. L'effet procédant de la conjonction de Jupiter avec Vénus sera dès lors réalisé, ou troublé, suivant les états célestes, par les personnes ou choses représentées par la Lune.

4° Si une Planète s'approche d'une autre plus lente et qu'avant de l'atteindre une troisième rejointe cette autre par un mouvement en sens contraire, la troisième supprime ou détruit l'effet signifié par la connexion des deux premières. Cela parce que l'activité de la troisième, en raison de son approche réciproque avec les deux autres, produit son effet avec plus de certitude que ces deux autres qui ne sont à l'égard l'une de l'autre qu'en voie d'approche simple.

5° Si une Planète précédente n'atteint pas une suivante dont elle s'approche, avant que cette suivante rejoigne une troisième (ou un aspect puissant), la troisième (ou l'aspect) peut entraver l'effet signifié par la connexion des deux premières, mais seulement si elle lui est contraire par nature.

6° Une Planète rapide qui s'approche de deux autres plus lentes qui soient en conjonction parfaite, combine son activité plus efficacement avec la plus lente des deux, parce qu'elle la rejoint avant l'autre.

De même, lorsqu'une Planète lente, précédente, s'approche de deux Planètes plus rapides qui soient en conjonction parfaite, elle coopère plus efficacement avec la plus lente des deux. A remarquer toutefois qu'ici la Planète lente peut seulement rejoindre le lieu thématique des deux autres, et non leur corps.

7° La jonction corporelle prochaine d'une Planète avec une autre plus lente annihile la force d'aspects plus éloignés (*). Cela surtout lorsque ces derniers sont contraires à l'effet de l'approche en question.

8° Un aspect tombant entre deux Planètes conjointes trouble leur combinaison s'il est puissant, et en contrarie l'effet. Ici il faut soigneusement tenir compte de la nature et de la qualité des Planètes proposées, comme aussi des aspects perturbateurs.

9° Une Planète qui s'éloigne de l'aspect d'une autre et s'approche corporellement d'une troisième coopère plus efficacement avec cette dernière, du moins à égale distance.

10° Une Planète située entre deux autres avec lesquelles elle est en connexion, est dite *assiégée*.

Si les Planètes assiégeantes sont bénéfiques, cela constitue une circonstance favorable, mais très défavorable, si elles sont toutes deux maléfiques. Bénéfique et maléfique doivent s'entendre ici dans le sens large, c'est-à-dire tant par nature que par état céleste et détermination dans le thème.

Si des deux assiégeantes l'une est maléfique, l'autre bénéfique, il faut juger d'après celle vers laquelle se

(*) Ceci est peu clair. Il faut sans doute sous-entendre : d'aspects qui frappent la première. Car s'il devait être question ici d'aspects dont la première Planète s'éloigne, cette règle ferait double emploi avec la règle 9. Encore avec ce sous-entendu, la présente règle revient-elle simplement à dire que la conjonction est l'aspect le plus puissant.

fait le mouvement d'approche, surtout si elle est plus voisine et plus puissante.

L'effet sera encore plus remarquable si les deux extrêmes se trouvent corporellement dans l'orbe d'influence de la médiane et qu'elles se rapprochent réciproquement entre elles, ou qu'il y ait approche réciproque entre l'une d'elles et la médiane.

De même une Planète peut être assiégée par deux aspects.

11° Si deux Planètes se trouvent mutuellement dans leur orbe d'influence et que d'autres Planètes (ou aspects) s'interposent, quelles qu'elles soient et en quelque nombre, ces dernières n'empêcheront pas l'effet de la conjonction des deux premières de se réaliser, même s'il y avait séparation réciproque entre une médiane et une extrême, mais non entre les deux extrêmes.

Cependant les Planètes ou aspects interposés pourront troubler l'effet signifié par la conjonction des deux extrêmes, s'ils sont contraires, mais ils ne peuvent pas l'annihiler.

12° Lorsque deux Planètes ne sont pas en aspect mutuel et qu'une troisième plus rapide s'approche des deux à la fois, ou s'en éloigne, soit pas aspect seulement, soit corporellement et par aspect, cette troisième réunit en elle l'activité des deux autres, de telle sorte qu'elle produit les effets de sa propre activité et de celle des autres réunies.

Au reste, les configurations qui viennent d'être énumérées peuvent se produire entre Planètes toutes bénéfiques de nature ou par détermination accidentelle, ou toutes maléfiques ou entre une bénéfique et d'autres maléfiques ou inversement. Il est donc nécessaire de considérer avec soin leur nature, leur qualité, leur état et leurs déterminations.

A P P E N D I C E

TABLEAU DES PRINCIPALES SIGNIFICATIONS ESSENTIELLES
QUI SE RATTACHENT AUX MAISONS ASTROLOGIQUES

- MAISON I. — La vie. Constitution physique ; tempérament ; santé générale, prédispositions morbides. Tendances instinctives, morales et intellectuelles.
- MAISON II. — La fortune, les biens meubles.
- MAISON III. — Les frères et sœurs, les consanguins plus éloignés.
- MAISON IV. — Les parents ; les biens immeubles ; les héritages.
- MAISON V. — La progéniture, les plaisirs matériels.
- MAISON VI. — Les domestiques. Les animaux domestiques. (*)
- MAISON VII. — Le mariage, le conjoint. Les inimitiés déclarées : rixes, duels, etc. Procès ; contrats et associations.
- MAISON VIII. — La mort.
- MAISON IX. — Choses de religion. Les mutations, les voyages en particulier.
- MAISON X. — Les honneurs et dignités, l'élévation de rang social, la profession, la carrière, les entreprises, l'activité générale du sujet.

(*) Cf. pp. 58, 95-96.

MAISON XI. — Les amitiés.

MAISON XII. — Les maladies. Les servitudes, captivités, exils. Les inimitiés occultes.

A toute Maison se rattachent *accidentellement* les significations essentielles appartenant à la Maison qui lui est opposée.

✱✱

TABEAU DES QUALITÉS ÉLÉMENTAIRES DES INFLUX
PLANÉTAIRES ET DE LEURS COEFFICIENTS D'APRÈS MORIN

	Chaud	Froid	Humide	Sec
Soleil	5 1/2			2
Lune		5	6	
Saturne		3 1/2		3
Jupiter	1 1/2			1
Mars	2 1/2			3
Vénus	1/2		4	
Mercure		1 1/2		1
TOTAL :	10	10	10	10

DIVISION DES INFLUENCES PLANÉTAIRES
D'APRÈS LEUR QUALITÉ ET LEUR SEXE

PLANÈTES bénéfiques : Jupiter, Soleil, Vénus, Mercure, Lune.

PLANÈTES maléfiques : Saturne et Mars.

PLANÈTES masculines : Soleil, Saturne, Jupiter, Mars

PLANÈTES féminines : Lune, Vénus, Mercure.

Les Planètes masculines opèrent avec plus d'efficacité lorsqu'elles sont situées au-dessus de l'horizon pendant le jour ; les féminines lorsqu'elles sont au-dessus de l'horizon pendant la nuit. (Lib. XIII, Sect. II, Cap. II.)



DIVISION DES SIGNES DU ZODIAQUE SUIVANT LEUR NATURE
ÉLÉMENTAIRE

Signes de :

Feu (*Chaud et Sec*) : Bélier, Lion Sagittaire.
Air (*Humide et Chaud*) : Balance, Verseau, Gémeaux.
Eau (*Froid et Humide*) : Cancer, Scorpion, Poissons.
Terre (*Sec et Froid*) : Capricorne, Taureau, Vierge.



DIVISION DES SIGNES DU ZODIAQUE SUIVANT LEUR SEXE

Signes :

Masculins : Bélier, Gémeaux, Lion, Balance, Sagittaire, Verseau.
Féminins : Taureau, Cancer, Vierge, Scorpion, Capricorne, Poissons.

TABLEAU DES DIGNITÉS ESSENTIELLES DES PLANÈTES

	MAISON CÉLESTE		EXALTATION
	Diurne	Nocturne	
Saturne	Capricorne	Verseau	Balance
Jupiter	Sagittaire	Poissons	Cancer
Mars	Bélier	Scorpion	Capricorne
Soleil	Lion	—	Bélier
Vénus	Balance	Taureau	Poissons
Mercuré	Vierge	Gémeaux	Vierge
Lune	Cancer	—	Taureau

TRIGONOCRATIE

Signes formant le trigone de	MAITRES		
	Diurne	Nocturne	Participant
Feu	Soleil	Mars	Jupiter
Air	Saturne	Vénus	Mercure
Eau	Jupiter	Lune	Mars
Terre	Mercure	Saturne	Vénus

D'après Morin, les Planètes trigonocrates ou Maîtresses de Triplicité sont celles qui ont leur Maison céleste dans les Signes composant la Triplicité proposée.

Le maître *diurne* est la Planète qui a, en même temps que sa Maison céleste, son Exaltation dans un des Signes de la Triplicité. Le Maître *nocturne*, celle qui a sa Maison céleste dans le Signe Cardinal du Trigone, et le rôle de Maître *participant* est réservé à la troisième Planète.



RÈGLES POUR LA PRÉDOMINANCE DES PLANÈTES DANS LA TRIGONOCRATIE

(Astrol. Gall., Lib. XV, Cap. IX.)

1° Un Maître de Trigonomocratie situé corporellement dans un des Signes du Trigone proposé doit être préféré aux absents.

2° Un Maître situé au-dessus de l'horizon l'emporte sur ceux qui sont au-dessous.

3° Le Maître diurne doit être préféré pendant le jour, s'il est au-dessus de l'horizon, et le nocturne pendant la nuit à la même condition.

4° Le Maître diurne a une certaine puissance secondaire pendant la nuit s'il se trouve au-dessus de l'horizon, de même le nocturne pendant le jour.

5° Lorsque les deux Maîtres diurne et nocturne sont au-dessous de l'horizon, le diurne doit être préféré de jour, le nocturne de nuit.

6° De deux Maîtres conjoints dans un Signe, c'est celui qui a sa Maison céleste dans ce Signe qui l'emporte sur l'autre.

7° En considérant la Trigonocratie par rapport à un Significateur situé corporellement dans le Trigone proposé, c'est le Maître du Trigone qui est en même temps Maître du Significateur qui prévaut.

8° Le Maître participant prévaut sur le Maître principal conditionnel s'il est lui-même situé au-dessus de l'horizon mais celui-ci au-dessous.



TABLEAU DES DÉBILITÉS ESSENTIELLES DES PLANÈTES

	LIEU D'EXIL		Lieu de chute
Saturne	Cancer	Lion	Bélier
Jupiter	Gémeaux	Vierge	Capricorne
Mars	Balance	Taureau	Cancer
Soleil	Verseau	—	Balance
Vénus	Bélier	Scorpion	Vierge
Mercuré	Poissons	Sagittaire	Poissons
Lune	Capricorne	—	Scorpion

PÉRÉGRINITÉ DES PLANÈTES

Les Planètes sont dites pérégrines dans les Signes où elles ne sont respectivement ni en Dignité ni en Débilité essentielle.

SATURNE : Scorpion, Sagittaire, Poissons.

JUPITER : Taureau, Balance, Verseau.

MARS : Gémeaux, Vierge, Verseau.

SOLEIL : Taureau, Gémeaux, Cancer, Vierge, Scorpion, Capricorne, Poissons.

VÉNUS : Cancer, Lion, Sagittaire.

MERCURE : Bélier, Cancer, Lion, Scorpion.

LUNE : Bélier, Gémeaux, Lion, Vierge, Balance, Sagittaire, Verseau.



RÉCAPITULATION DE QUELQUES REMARQUES AU SUJET DES DIGNITÉS ET DÉBILITÉS ESSENTIELLES DES PLANÈTES

D'une façon générale il convient de remarquer que l'intensité relative et le caractère bienfaisant ou pernicieux que prend l'activité d'une Planète, dépend plus de la concordance de son sexe avec celui du Signe sous lequel elle passe, que de la communauté ou de la contrariété de leurs qualités Élémentaires. (Lib. XVIII, Cap. VI.)

PLANÈTES EN MAISON CÉLESTE

Une Planète agit donc plus efficacement par ses propriétés Élémentaires dans sa Maison céleste diurne en raison de la concordance de sa qualité Élémentaire avec celle du Signe.

Par contre son influence sera plus efficace et plus bienfaisante dans celle de ses deux Maisons célestes dont le sexe concorde avec le sien. (*Ibid.*)

Ainsi l'action Elémentaire de Saturne est plus puissante dans le Capricorne que dans le Verseau, celle de Vénus dans la Balance plus que dans le Taureau, etc.

Mais l'influence de Saturne est plus forte et plus bienfaisante encore dans le Verseau (Signe masculin) que dans le Capricorne (Signe féminin), et celle de Vénus dans le Taureau (Signe féminin) plus que dans la Balance (Signe masculin).

Par contre, Mars situé dans le Bélier (Maison diurne et Signe masculin) est plus puissant tant Elémentairement que par son Influence que dans le Scorpion (Maison nocturne et Signe féminin). (Même observation pour Jupiter dans le Sagittaire et pour Mercure dans la Vierge.) (Lib. XV, Sect. I, Cap. III.)

Saturne et Mars en Signes féminins, ou Vénus en Signe masculin produisent souvent des anomalies physiques et morales. (Lib. XIII, Sect. II, Cap. I.)

Cependant pour bien juger du caractère heureux ou malheureux de leurs effets, il faut tenir compte ici de la manière dont le sexe des Planètes et des Signes s'accorde avec celui du sujet ou lui est contraire. Car c'est une mauvaise chose par exemple que dans une nativité féminine toutes les Planètes se trouvent en Signes masculins (ce qui peut entraîner un caractère et des habitudes trop viriles, ou des excès ou des inversions sexuelles). (Lib. XVIII, Cap. VI.)

PLANÈTES EN EXALTATION

Une Planète en Exaltation ne fait qu'acquérir une plus grande puissance. Mais le caractère bienfaisant ou malfaisant de son activité y dépend de sa propre nature, de la nature et de l'état céleste de son Maître, et de la

qualité de la Maison astrologique qu'elle-même ou son Maître occupe ; enfin de la qualité des aspects qu'elle reçoit. (Lib. XVIII, Cap. V.)

Au sujet du caractère particulier des effets que produit une Planète soit dans sa Maison céleste, soit en Exaltation, soit en Trigonocratie, on peut noter les remarques suivantes :

1° Le Maître de l'Horoscope ou une Planète située en I dans sa Maison céleste confère au sujet une grande autorité, tant chez lui qu'en dehors du cercle de ses relations ou de son pays, et une vie heureuse et tranquille.

2° Dans son Exaltation, le Maître de la nativité lui apporte des distinctions honorifiques et des pouvoirs remarquables, mais les fait acquérir à travers des difficultés moyennes et les expose assez fréquemment à des changements. En somme l'Exaltation présage une position illustre et hors de pair, mais soumise à des tribulations, surtout si Saturne ou Mars y interviennent par des aspects malfaisants.

3° En Trigonocratie, le sujet trouvera sympathie, fortune et avantages de toutes sortes auprès d'autrui par ses conseils, ses instances, ses avertissements et son intervention en affaires. (Lib. XVIII, Cap. V.)

PLANÈTES EN EXIL

Dans son Exil, l'activité d'une Planète est entravée et troublée, tant par la contrariété qu'éprouvent de la part du Signe, ses propriétés Élémentaires à se manifester, que parce qu'elle y est soumise à la domination d'une autre planète ; de plus son pouvoir bienfaisant est affaibli, tandis qu'elle gagne en puissance pour mal faire.

L'Influence de la Planète en Exil s'exerce comme toujours d'abord suivant sa nature propre, ensuite sui-

vant celle de son Maître, mais la modification qu'elle en subit se manifeste généralement dans le sens d'une perversion, et cela d'autant plus si ce Maître est lui-même en Exil, ou en Chute, ou lui est antagoniste.

Une Bénédiction en Exil peut donc parfois produire quelque bien encore, mais le fait en quantité bien moindre et beaucoup plus difficilement qu'autrement située. (Lib. XVIII. Cap. V.)

Toute Planète autre que le Soleil et la Lune ayant deux lieux d'Exil, il est à remarquer que l'activité de son influence se trouve plus viciée dans le Signe dont le sexe diffère du sien propre que dans l'autre. Ainsi l'Influence de Saturne est plus pernicieuse dans le Cancer que dans le Lion, celle de Jupiter plus dans la Vierge que dans les Gémeaux, celle de Mars plus dans le Taureau que dans la Balance, celle de Vénus dans le Bélier plus que dans le Scorpion, celle de Mercure dans le Sagittaire plus que dans les Poissons. (Lib. XVIII. Cap. VI.)

PLANÈTES EN CHUTE

Une Planète en Chute perd de sa puissance. Le caractère bienfaisant ou malfaisant dépend des mêmes éléments qui ont été énumérés en parlant de l'Exaltation.

Ainsi l'activité de Saturne en Chute est pernicieuse à cause de sa nature maléfique et de celle de son Maître Mars, comme aussi en raison de l'excès de Sécheresse qu'entraîne le concours de Saturne avec le Bélier.

Mars en Chute est seulement plus faible, mais son activité n'en devient pas plus mauvaise. (A ce sujet Morin cite son propre exemple : « De là vient que je « me mets promptement en colère, mais aussi qu'on me « contient facilement, que je suis timide à me venger, « à moins que la question d'honneur ne vienne enflammer mon cœur ».)

L'activité du Soleil dans la Balance n'est qu'affaiblie; par contre l'influx de la Lune dans le Scorpion devient en outre pernicieux en raison de l'excès d'Humidité et de la nature maléfique de son Maître. (Lib. XVIII, Cap. V.)

PLANÈTES PÉRÉGRINES

L'activité d'une Planète pérégrine n'est pas nécessairement viciée comme lorsqu'elle est en Exil, ni affaiblie autant qu'en Chute. Son affaiblissement est ici en raison directe de la contrariété que lui apporte la nature Élémentaire du Signe sous lequel elle passe, et de l'antagonisme de son Maître.

Ainsi l'activité d'une Planète pérégrine située dans la Maison d'une Planète amie ne subit presque jamais de déchet quant à sa nature propre. Elle s'y trouve même le plus souvent aidée, comme Saturne en Maison de Jupiter quant à la richesse. Mais dans la Maison d'une Planète antagoniste son activité perd de son énergie et se corrompt comme lorsque Mercure est dans le Scorpion ou Mars dans les Gémeaux, ce qui produit un esprit de discussion et de chicane, de fraude et de mensonge.

Quant au degré de malignité qui caractérise son activité, il faut se rapporter, outre la considération de sa propre nature, à la règle générale concernant la concordance de sexe. L'influence d'une Planète masculine en Signe masculin, ou féminine en Signe féminin, sera toujours plus bienfaisante ou moins malfaisante que lorsque le sexe diffère. (Lib. XVIII. Cap. VI.)



DE LA RÉCEPTION DES PLANÈTES

Toute Planète située dans un Signe autre qu'une de ses propres Maisons célestes est dite *reçue* par une autre. La Planète qui *reçoit* la première sera celle qui domine

dans le Signe considéré, ou qui y est exaltée, ou qui y est en Trigonocratie. La *réception* est donc considérée à ce triple point de vue : comme ayant lieu dans la Maison céleste d'une Planète, ou en son Exaltation, ou en sa Trigonocratie.

Par exemple, Vénus dans le Cancer est dite reçue par Lune en sa Maison, par Jupiter en son exaltation, par Lune, Jupiter et Mars en leur Trigonocratie

La réception peut avoir lieu « avec présence » ou « en absence » : dans le premier cas, la Planète qui reçoit l'autre occupe elle-même le Signe dans lequel est située la Planète reçue ; dans le second cas, elle en est absente.

Exemples : 1° Mars et Mercure tous deux dans les Gémeaux : Mars est alors reçu par Mercure ; 2° Vénus dans le Sagittaire reçue par Jupiter dans le Bélier.

La réception en absence peut prendre deux formes : elle est simple ou réciproque.

Elle est simple lorsque la Planète qui reçoit l'autre chez elle, n'est elle-même pas située en un lieu de Dignité de la Planète reçue.

Exemple : Vénus dans le Sagittaire reçue par Jupiter dans le Bélier, où Vénus ne possède aucune Dignité.

Elle est réciproque lorsque la Planète qui reçoit, occupe elle-même un Signe dans lequel la Planète reçue possède une Dignité.

Exemple : Vénus dans le Sagittaire, reçue par Jupiter dans les Poissons, où Vénus est en Exaltation.

La réception réciproque peut avoir lieu en même Dignité ou en Dignités d'ordre différent.

Exemples : 1° Mars dans le Taureau et la Lune dans le Capricorne. Ici chaque Planète se trouve dans le Signe d'Exaltation de l'autre.

2° Jupiter dans le Taureau et la Lune dans les Poissons, Ici Jupiter est dans l'Exaltation de la Lune, et celle-ci dans la Maison céleste de Jupiter.

Par le fait de la réception, la Planète reçue est placée sous la dépendance de la Planète qui la reçoit.

Les conséquences de cette dépendance ont été suffisamment développées par Morin dans son XXI^e livre pour qu'il soit inutile d'y revenir ici.

Il n'y a qu'un cas où il pourrait subsister quelque doute : c'est celui où de deux Planètes en réception réciproque, chacune occupe un Signe tel qu'il constitue en même temps un lieu de Dignité pour la Planète qui reçoit l'autre, et un lieu de Débilité pour la Planète reçue.

Ce cas se produit en n'ayant égard ici qu'aux Dignités de même ordre, pour Saturne dans le Cancer et la Lune dans le Capricorne (le Cancer étant la Maison céleste de la Lune, mais le lieu d'Exil de Saturne, alors que le Capricorne est la Maison de ce dernier, mais le lieu d'Exil de la Lune) ; pour Saturne dans le Lion et le Soleil dans le Verseau ; pour Saturne dans le Bélier et Mars dans la Balance ; pour Saturne dans le Bélier, et le Soleil dans la Balance ; pour Jupiter dans les Gémeaux ou la Vierge, et Mercure dans le Sagittaire ou les Poissons ; pour Jupiter dans le Capricorne et Mars dans le Cancer ; pour Mars dans la Balance ou dans le Taureau et Vénus dans le Bélier ou le Scorpion ; pour Mars dans le Taureau et la Lune dans le Capricorne.

Morin (Lib. XVIII, cap. VII) considère comme un élément très pernicieux les réceptions réciproques de ce genre, lorsque les Signes respectifs sont en opposition ; un peu moins, lorsqu'ils sont en quadrature réciproque. Au contraire, si les Signes proposés sont en aspect trigone réciproquement, la réception sera plutôt favorable, mais encore médiocrement.

Il faut surtout déterminer laquelle des deux Planètes est plus puissante pour bien faire ou pour nuire.

**

INDICATIONS FOURNIES PAR LES CIRCONSTANCES
DU MOUVEMENT DES PLANÈTES DANS LE ZODIAQUE

1° Planètes *Orientales* ou *Occidentales* au Soleil.

D'une manière générale les effets que produisent les Planètes orientales sont plus remarquables, plus francs et plus apparents que ceux des occidentales, notamment lorsqu'elles viennent d'émerger du rayonnement solaire.

2° Planètes *rapides*, *lentes*, *directes*, *rétrogrades*.

Rapides : (lorsque la vitesse angulaire dépasse la moyenne) ; rapidité dans la réalisation de tous les effets signifiés.

Lentes : Retard dans la manifestation des effets.

Directes : Continuité et progression des effets signifiés.

Rétrogrades : Activité contrariée et ralentie (L. XVI. Sect. II. Cap. II), Interruption, imperfection des effets.

Stationnaires : Constance et durée des effets.
(Lib. XVIII, Cap. IX.)



QUELQUES REMARQUES SUR LE CARACTÈRE BIENFAISANT
DU CONCOURS RÉCIPROQUE DES PLANÈTES

On peut considérer l'accord harmonieux ou l'antagonisme entre les diverses activités planétaires, d'où résulte leur concours bienfaisant ou malfaisant, aux divers points de vue suivants :

1° *Au point de vue des qualités Élémentaires* :

Il y a accord entre les Planètes dont l'influx a une des qualités vitalisantes (Chaud et Humide) commune.

Ainsi le Soleil et Jupiter s'accordent harmonieusement à ce point de vue, de même Jupiter et Vénus, Vénus et la Lune.

Par contre les Influx de deux Planètes ayant des qualités contraires, sont réciproquement antagonistes : ainsi le Soleil et Saturne (Chaud et Froid), Saturne et la Lune (Sec et Humide), Saturne et Vénus (Sec et Humide), et surtout la Lune et Mars (qui sont des opposés Elémentaires complets). De même est malfaisant le concours de deux Planètes qui amène un excès pernicieux d'une qualité Elémentaire : tels le Soleil et Mars (excès de Chaleur et de Sécheresse), Saturne et la Lune (excès de Froid), Saturne et Mars (excès de Sécheresse).

2° Au point de vue de leur nature bénéfique :

Il y a accord harmonieux entre le Soleil et Jupiter pour la vie et les distinctions honorifiques ; entre Jupiter et Vénus pour la fortune et la richesse, les enfants, les amitiés ; entre Vénus et la Lune pour les choses de l'amour, le mariage, l'épouse.

Cependant le concours de Jupiter et de Saturne peut aussi bien être bienfaisant en tant qu'il engendre la prudence, la gravité de l'esprit, l'aptitude aux grandes choses ; celui de Saturne et de Mercure parce qu'il donne la profondeur et la pénétration de l'esprit ; celui de Mars et de Mercure pour l'activité de l'esprit.

Par contre, le Concours de Mercure et de la Lune peut être considéré comme nuisible en tant qu'il provoque l'inconstance de l'esprit ; celui de Mars et de Mercure à cause des habitudes de fraude, d'impudicité et de témérité auxquelles il incite ; celui du Soleil et de Mars, en raison de l'ostentation et de l'arrogance auxquelles il prédispose. De même est défavorable le concours de Vénus qui régit les choses de l'amour, la paix, la tranquillité, avec Mars, qui engendre la haine, les discussions et les labeurs ; celui de Saturne avec Vénus quant à la beauté du corps, celui du Soleil et de Saturne au point

de vue des distinctions honorifiques et de la réputation (à moins que Saturne n'y soit spécialement déterminé dans le thème et en état céleste favorable).

Enfin le concours réciproque des deux maléfiques, Saturne et Mars, est malfaisant en raison des dangers qu'il suscite, de la dépravation morale qu'il favorise, de la malchance qu'il détermine, et de la mort violente dont il menace.

3° Au point de vue des aspects que forment entre elles leurs Maisons célestes :

Ainsi de deux Planètes dont les Maisons célestes sont réciproquement en aspect favorable, le concours est bienfaisant. Tels Mars et le Soleil (Bélier et Lion), (Jupiter et la Lune) (Poissons et Cancer), Saturne et Mercure), (Capricorne et Vierge, Verseau et Gémeaux).

Par contre, de Planètes dont les Maisons sont en opposition ou quadrature mutuelle, le concours est malfaisant. Tels Saturne et le Soleil, Saturne et la Lune ; Jupiter et Mercure ; Mars et Vénus ; de même partiellement le Soleil et Mars (Lion et Scorpion), la Lune et Mars (Cancer et Bélier), Saturne et Mars (Capricorne et Bélier, Verseau et Scorpion).

Des indications précédentes il résulte :

1° Il peut y avoir entre deux Planètes simultanément concours harmonieux et antagonisme pour des choses diverses. De là l'obligation de définir au préalable les déterminations particulières que subissent ces Planètes dans un thème donné et d'envisager les significations et les rapports mutuels qui en découlent ; de même il faut avoir égard aux correspondances naturelles (par analogie des Planètes.)

2° Saturne et Mars sont ennemis des Luminaires en presque toutes choses, mais surtout Saturne, qui est le plus néfaste.

Par contre Jupiter est de toutes les Planètes celle dont le concours est le plus souvent bienfaisant.
(Lib. XV, Cap. XIV.)



GRANDEUR ATTRIBUÉE PAR MORIN AUX RAYONS
DES ORBES D'INFLUENCE DES CORPS CÉLESTES :

Saturne	7°	Etoiles de 1 ^{re} grandeur	6°
Jupiter	8°	— 2°	— 5°
Mars	6° 30'	— 3°	— 4°
Soleil	18°	— 4°	— 3°
Vénus	13°	— 5°	— 2°
Mercure	8°	— 6°	— 1°
Lune	12°		

PRINCIPALES SIGNIFICATIONS ET ANALOGIES DES PLANÈTES

D'après Morin de Villefranche

LIENS DE PARENTÉ ET RAPPORTS SOCIAUX

- SATURNE** : D'une manière générale, les personnes âgées : les aïeux, le grand-père, le père. Les serviteurs. Les ennemis occultes.
- JUPITER** : Les chefs, les maîtres. Parfois les enfants.
- MARS** : Le mari. Les frères aînés.
- SOLEIL** : Le père ; le mari.
- VÉBUS** : L'épouse ; la mère ; les sœurs ; les filles ; les maîtresses.
- MERCURE** : Les frères puînés. Les serviteurs, les domestiques.
- LUNE** : La mère, l'épouse, les filles. Les veuves.

FONCTIONS ET PROFESSIONS

- Saturne** : *En bon état céleste* : En général les hommes de science et d'étude : théologiens, philosophes, mathématiciens, trésoriers, sculpteurs, architectes, ingénieurs de mines.
- En état céleste médiocre* : agriculteurs, métallurgistes, potiers et briquetiers, corroyeurs, moines, ermites, etc.
- En mauvais état céleste* : sorciers, rebouteurs, mendiants, toutes les besognes basses et malpropres, bourreaux.

Jupiter : *En bon état céleste* : Les hommes de gouvernement : hommes d'Etat, gouverneurs de province, conseillers, présidents, chanceliers, diplomates, hommes politiques, magistrats, préfets, maires. Grands dignitaires de l'Eglise : papes, cardinaux, archevêques et évêques, abbés, généraux d'ordres religieux. Dignitaires de Cour.

En mauvais état céleste : les maîtres d'école, gymnasiarques.

Mars : *En bon état céleste* : hommes de guerre, chasseurs, avocats, médecins, fondateurs.

En mauvais état céleste : bouchers, corroyeurs, pirates, voleurs, bourreaux.

Soleil : Papes, empereurs, rois, princes, gouverneurs, magnats, nobles, tous ceux qui sont investis d'honneurs et de dignités, ambassadeurs, etc.

Vénus : *En bon état céleste* : Artistes, musiciens, les initiés aux ordres sacrés, les pharmaciens, parfumeurs, tisserands, bijoutiers, etc.

En mauvais état céleste : Courtisanes, entremetteuses, mendiants.

Mercure : *En bon état céleste* : Arithméticiens, géomètres, astrologues, astronomes, philosophes, orateurs, littérateurs, poètes, peintres, scribes, secrétaires, négociants, inventeurs, artisans habiles, etc.

En mauvais état céleste : Voleurs, faussaires, faux monnayeurs, etc.

Lune : Reines, princesses, veuves, voyageurs, pêcheurs, chasseurs, le peuple, poètes.

RANG, FORTUNE, ACCIDENTS DE LA VIE

Saturne : *En bon état céleste* : Dignités, charges de gouvernement. Grandes ressources matérielles.

En mauvais état céleste : Déchéance sociale, pauvreté, servitude, insuccès et infortune dans toutes les entreprises, inimitiés occultes, infamie, prison, exil, fin misérable.

Jupiter : *En bon état céleste* : Liberté, richesse, honneurs, distinctions, amitiés, mariage heureux, réputation, célébrité, progéniture nombreuse, et bonheur par elle. Gains, réussite et succès dans toutes les entreprises.

En mauvais état céleste : A peu près les mêmes avantages qu'en bon état céleste, mais fortement diminués.

Mars : *En bon état céleste* : Amitiés d'hommes de guerre, commandements militaires, victoires, triomphes.

En mauvais état céleste : Inimitiés, rixes, duels, batailles, entreprises de guerre malheureuses. Gaspillage de fortune, d'argent, dissipations, rapines, destructions, embûches, vols, meurtres, adultères et viols, prisons, mort violente le plus souvent.

Soleil : *En bon état céleste* : Gloire, renommée, position élevée, missions honorifiques, charges publiques, dignités royales, honneurs ecclésiastiques, amitiés puissantes, un nom célèbre après la mort.

En mauvais état céleste : Inimitiés puissantes. Insuccès dans toutes les entreprises. Ou bien acquisition dans une certaine mesure des avantages précédents, mais qui deviendront une source d'infortune pour le sujet.

Vénus : *En bon état céleste* : Bienveillance et sympathie de tout le monde. Gains et succès. Entreprises amou-

reuses heureuses, mariage heureux, progéniture nombreuse et qui sera une source de bonheur et de satisfaction. Distinctions.

En mauvais état céleste : Les choses précédentes, mais qui deviendront une source d'infortune, ou qui ne se réaliseront que très incomplètement.

Mercure : *En bon état céleste* : Entreprises et négociations utiles, missions fructueuses, contrats avantageux, inventions remarquables et utiles, distinctions et gains par charges publiques, amitiés nombreuses et utiles.

En mauvais état céleste : Le contraire des choses précédentes. Recherches secrètes mais inutiles, déceptions et infortune générale, faux, instabilité de la position qui flotte toujours, fin douteuse.

Lune : *En bon état céleste* : Renommée, même célébrité, richesse, bonheur, missions honorifiques et fructueuses, progéniture nombreuse, mariage heureux. honneurs royaux, amitiés de magnats et de personnages puissants.

En mauvais état céleste : Les choses précédentes, mais fortement diminuées, et devenant une source de malheur. Vie en général très changeante et incertaine.

CIRCONSTANCES DE LA MORT

Toutes les Planètes en bon état céleste lors de la nativité déterminent une mort naturelle par les maladies qui correspondent à l'action de chacune d'elles.

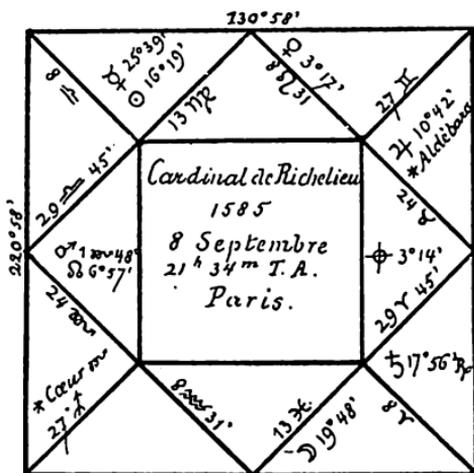
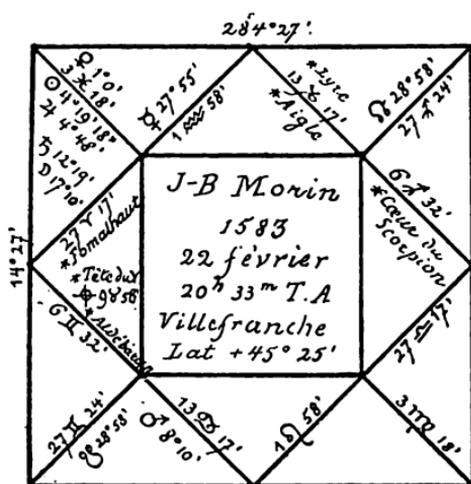
En mauvais état céleste, elles déterminent respectivement les circonstances suivantes de la mort :

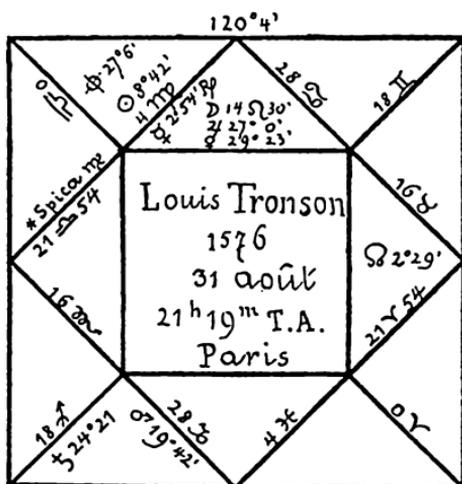
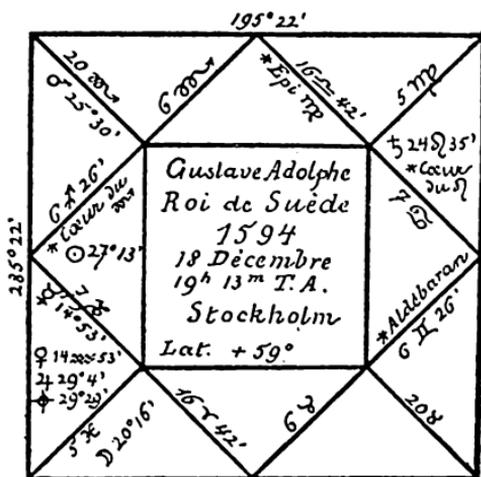
SATURNE : Mort subite et violente par chute, écrasement, effondrement d'un édifice, submersion, naufrage, asphyxie, armes à feu ; mort en prison, ou infamante.

- JUPITER** : Mort violente par submersion, en guerre, en duel, par assassinat politique.
- MARS** : Mort violente par blessures, feu, projectiles ; mort sur l'échafaud ; à la suite d'opérations chirurgicales ; à la suite de morsures d'animaux venimeux.
- SOLEIL** : Mort subite par syncope, ou par maladie épidémique. Mort publique, ou sur ordre du chef du Gouvernement ; ou par feu.
- VÉNUS** : Mort subite et violente, ou prématurée, par poison, médicaments, abus des plaisirs vénériens, ou à cause de femmes.
- MERCURE** : Mort subite et le plus souvent violente par assassinat, poison, artifices magiques, ou à cause de faux témoignages, de faux et d'abus.
- LUNE** : Mort violente à la suite d'un excès de purgations, par submersion, le plus souvent mort publique ou à la suite d'un jugement.

LIEUX

- SATURNE** : Lieux souterrains, mines, puits, cloaques, prisons, cimetières, solitudes, déserts.
- JUPITER** : Monuments et palais, surtout ceux destinés à la Justice, églises, casernes, arsenaux, fortifications, abattoirs.
- MARS** : Fonderies, forges, fabriques d'armes, usines métallurgiques, etc.
- SOLEIL** : Palais princiers, églises, etc.
- VÉNUS** : Jardins, prairies, bois, lieux de plaisirs, théâtres, etc.
- MERCURE** : Lieux d'instruction : académies, collèges ; foires.
- LUNE** : Bois, la mer, l'eau en général, les lieux publics.





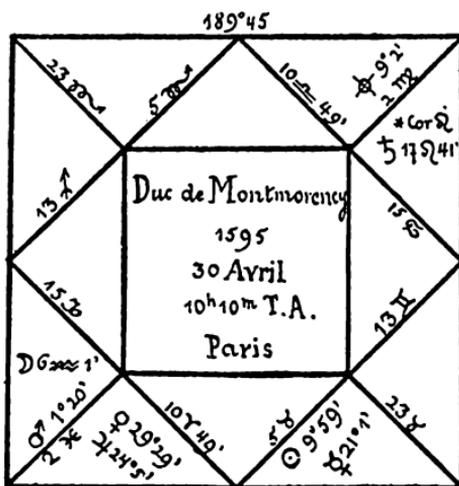
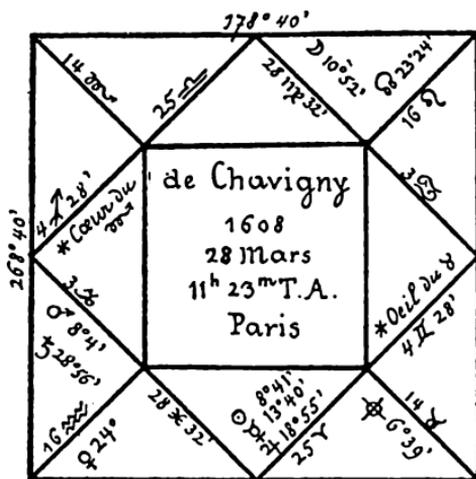


TABLE DES MATIERES

	Pages
PRÉFACE DE A. BARBAULT	7
INTRODUCTION DE L'AUTEUR	15
LIVRE DES DETERMINATIONS ASTROLOGIQUES	
PRÉFACE	19
PREMIERE PARTIE	
Déterminations <i>essentielles</i>	23
Discussion de la théorie des <i>Significateurs universels</i>	25
Déterminations <i>accidentelles</i>	
du Premier Ciel	31
des Planètes et des étoiles	34
DEUXIÈME PARTIE	
Des différents <i>modes</i> de détermination accidentelle.	
I. — Détermination par la <i>position</i> ou la <i>Domination</i> dans une Maison astrologique	41
II. — Une seule Planète <i>située</i> dans une Maison astrolo- gique	47
III. — <i>Plusieurs</i> Planètes <i>situées</i> dans une Maison astro- logique	62
IV. — Le <i>Maitre</i> d'une Maison astrologique <i>situé</i> dans une <i>autre</i>	68
V. — Manière dont le <i>Maitre</i> d'une <i>Maison</i> astrologique situé corporellement dans une <i>autre</i> <i>combine</i> les <i>significations</i> des deux	78
VI. — <i>Plusieurs</i> Planètes <i>dominant</i> dans une <i>Maison</i> astro- logique ou une Planète <i>dominant</i> dans <i>plusieurs</i> <i>Maisons</i>	88
VII. — Détermination des Planètes en raison de leur <i>Exaltation</i> et de leur <i>Trigonocratie</i>	90
	219

TABLE DES MATIÈRES

Pages

VIII. — Détermination des Planètes en raison de leurs <i>Débilités</i> essentielles	94
IX. — Détermination des Planètes par les <i>aspects</i>	98
X. — Portée de l'action <i>bienfaisante</i> ou <i>malfaisante</i> des <i>aspects</i> planétaires	101
XI. — <i>Etude comparative</i> des divers <i>aspects</i> planétaires.	109
XII. — Principaux <i>points</i> à <i>considérer</i> dans l' <i>action</i> des Planètes et des <i>aspects</i>	120
XIII. — Détermination des Planètes considérée au point de vue des rapports entre <i>thèmes</i> de <i>nativité différents</i>	129
XIV. — Détermination des Planètes et Signes dans le thème d'un sujet par rapport à d' <i>autres personnes</i> .	133
XV. — Distinction entre la détermination <i>intrinsèque</i> des choses signifiées par les Maisons astrologiques et leur détermination <i>extrinsèque</i>	138

RÉSUMÉ DES RÈGLES D'INTERPRÉTATION

Principes fondamentaux	143
Règles <i>générales</i>	146
Manière de procéder lorsqu'une <i>Maison</i> astrologique n'est occupée par aucune Planète	148
Une seule Planète dans une Maison astrologique	149
Deux ou plusieurs Planètes dans une Maison astrologique. Indications fournies par le <i>Maître</i> d'une Maison astrologique	154
Plusieurs Planètes <i>dominant</i> dans une Maison, ou une Planète <i>dominant</i> dans plusieurs Maisons	159
Détermination des Planètes par leur <i>Exaltation</i> et leur <i>Trigonocratie</i>	159
Détermination des Planètes par leurs <i>Débilités</i> essentielles.	160
Détermination des Planètes par leurs <i>aspects</i>	161
Récapitulation des divers <i>éléments</i> à <i>déterminer</i> à l'égard de chaque Planète	169
<i>Gradation</i> des présages	171

SUPPLÉMENT

De l' <i>approche</i> et de la <i>séparation</i> mutuelles des Planètes.	177
--	-----

APPENDICE

Significations des <i>Maisons</i> astrologiques	193
Qualité <i>Élémentaire</i> des influx <i>planétaires</i>	194
Planètes <i>bénéfiques</i> et <i>maléfiques</i> ; <i>masculines</i> et <i>féminines</i> .	194
Nature <i>Élémentaire</i> des <i>Signes</i> du Zodiaque	195
<i>Sexe</i> des <i>Signes</i> du Zodiaque	195
<i>Dignités</i> essentielles des Planètes :	
Domination et Exaltation	195
Trigonocratie	196
Sélection des <i>Maitres de Triplicité</i>	196
<i>Débilités</i> essentielles des Planètes	197
<i>Pérégrinité</i> des Planètes	198
<i>Remarques</i> au sujet des <i>Dignités</i> et des <i>Débilités</i> essen- tielles	198
Domination	198
Exaltation et Trigonocratie	199
Exil	200
Chute	201
Pérégrinité	202
<i>Réception</i> des Planètes	202
<i>Concours</i> ou <i>antagonisme</i> réciproques des Planètes	205
<i>Orbes</i> d'influence des Planètes et des étoiles	208
Principales <i>significations</i> et <i>analogies</i> des Planètes :	
Liens de parenté et rapports sociaux	209
Fonctions et professions	209
Rang, fortune, accidents de la vie	211
Circonstances de la mort	212
Lieux	213
REPRODUCTION des THÈMES de NATIVITÉ cités par MORIN dans son XXI ^e Livre	215 — 217

Achévé d'imprimer en avril 1991
sur les presses de l'imprimerie Laballery
58500 Clamecy
Dépôt légal : avril 1991
Numéro d'impression : 103075

ÉDITIONS TRADITIONNELLES — 120 F
ISBN 2-7138-0109-5